



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

COMPTE RENDU DE LA 31^{ème} SESSION MINISTÉRIELLE

DAKAR (SÉNÉGAL), LES 14 ET 15 AVRIL 2007

**RAPPORT GENERAL
DE LA REUNION MINISTERIELLE**

Huis clos ministériel

Les Ministres et Chefs de délégation, réunis en huis clos, ont pris les décisions suivantes :

- à la suite de la brutale disparition, le jour même de l'ouverture de la réunion des experts, de Madame Nicole NDONGO, Directrice adjointe des Programmes Jeunesse présentée par son pays le Cameroun pour un renouvellement de son mandat, et prenant en compte le nombre de candidatures reçues par le Secrétariat général, il est demandé au Secrétaire Général de procéder à un nouvel appel à candidatures et d'effectuer la sélection en vue d'une nomination par le Président en exercice ;
- la 8^{ème} réunion du Bureau se tiendra en 2008 en Mauritanie ;
- la 32^{ème} session de la Conférence des Ministres sera accueillie en 2009 par le Burundi.

Sur la proposition des Ministres et Chefs de délégation réunis par zone géographique, le Bureau suivant a été élu pour le biennium 2007-2009 :

Président :	Sénégal
1 ^{er} Vice-Président :	Burundi
2 ^{ème} Vice-Président :	France
Rapporteur :	Communauté Française de Belgique
Doyen :	Seychelles
Membres :	Canada, Canada/Québec, Canada/Nouveau-Brunswick Centrafrique, Comores, Guinée, Liban, Maurice, Mali Roumanie.

Cérémonie officielle d'ouverture

La cérémonie officielle d'ouverture a été présidée par Son Excellence Monsieur Macky SALL, Premier Ministre du Sénégal, en présence d'un très nombreux public, jeune et enthousiaste.

Celui-ci a fait observer une minute de silence à la mémoire de Madame Nicole NDONGO, Directrice adjointe des programmes Jeunesse.

Allocution de Monsieur Clément DUHAIME, Administrateur de l'OIF, représentant le Président Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'OIF

Après avoir présenté à l'assemblée les vœux de plein succès du Secrétaire Général de l'OIF pour les travaux de la 31^{ème} session de la CONFESJES, Monsieur Clément DUHAIME a tenu à rendre hommage à Madame Nicole NDONGO, puis à Monsieur Antoine NDIAYE qui fut pendant 16 ans le Secrétaire Général de la CONFESJES, décédé en 2006 à son retour de la 7^{ème} réunion du Bureau de Beyrouth où il conduisait la délégation du Sénégal.

L'Administrateur de l'OIF rappelle ensuite les grandes priorités de l'Organisation dans le domaine de la jeunesse : le rôle des organisations de jeunes dans la défense et la préservation de l'Environnement, le portail jeunes qui compte actuellement plus de 42.000 correspondants dans le monde, le Conseil international des organisations de jeunes et le soutien à la création de Conseils nationaux, en collaboration avec la CONFESJES, un projet expérimental de jeunes volontaires, qui sera également mené avec la CONFESJES.

Affirmant la volonté de l'OIF de coopérer avec les grandes institutions internationales telles que la Banque Mondiale, l'UNESCO, le PNUD, etc., Monsieur DUHAIME revient sur l'importance qu'il attache à l'expérience et l'expertise dont dispose la CONFESJES en matière de jeunesse et de sport. Il souligne combien sont appréciées, par ailleurs, les initiatives actuelles prises par la CONFESJES pour la défense du français, en particulier auprès du Mouvement Sportif International. Ces initiatives apparaissent comme parfaitement complémentaires des actions

menées par l'OIF à l'occasion des Jeux Olympiques, notamment la désignation des Grands Témoins de la Francophonie, depuis les Jeux Olympiques d'Atlanta. Ce partenariat fructueux qui a commencé de s'instaurer devrait selon Monsieur DUHAIME, être confirmé dans un prochain accord de coopération.

Enfin, bien sûr, les Jeux de la Francophonie, dont l'histoire a été retracé avec beaucoup de fidélité et de précision, rappelant le rôle essentiel de la CONFEJES depuis leur création par le Sommet de Québec en 1987, constitueront une autre occasion privilégiée de collaboration, les nouveaux textes qui devraient être très prochainement adoptés par le CPF confirmant pleinement l'esprit initial des Jeux.

Allocution du Représentant du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative de France, Président en exercice de la CONFEJES

Monsieur Etienne MADRANGES, Directeur National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, représentait le Ministre Jean-François LAMOUR, empêché pour cause de campagne électorale présidentielle en France.

Après avoir rendu hommage à Nicole MAPOKE NDONGO, dont il a souligné l'énergie et la compétence, rappelant qu'il a eu à travailler avec elle, il énonce tous les motifs de satisfaction résultant des deux dernières années de fonctionnement de la CONFEJES.

Il souligne la grande qualité du travail et l'exceptionnelle disponibilité du Secrétaire Général, Monsieur Youssouf FALL et de toute son équipe.

Puis, il met l'accent sur la bonne lisibilité des comptes, le resserrement des programmes, l'excellent travail en commun des représentants des pays, rappelant que ce travail est fait non seulement lors des rencontres formelles, mais aussi lors des rencontres informelles, où des échanges très constructifs se développent.

Il réaffirme que la CONFEJES est un instrument essentiel de la coopération entre les pays francophones, un lieu idéal pour développer les valeurs que ces pays ont en partage : solidarité, fraternité, citoyenneté.

Instrument de la paix, la CONFEJES permet à tous les participants, égaux en droits, d'échanger des bonnes pratiques, d'élaborer des programmes utiles en faveur des jeunes. Il confirme l'attachement des autorités françaises au FIJ, moyen très intéressant de promouvoir les projets de jeunes et d'encourager leur esprit d'entreprendre. Il rappelle également tout ce que la CONFEJES peut aussi apporter dans le domaine du Sport : Sport pour tous, programmes nationaux, lutte contre le dopage.

Le représentant de la France remercie ensuite les pays ayant des retards dans le versement de leur contribution d'avoir proposé de régulariser leur situation, soulignant qu'il était important pour le Secrétaire Général et son équipe de pouvoir disposer de la totalité du budget prévu pour engager la totalité des actions programmées.

Enfin, Monsieur Etienne MADRANGES précise que la France continuera à soutenir la CONFEJES et son fonctionnement, organisation fédératrice, essentielle bien au-delà du partage de la langue française, dont l'action est en permanence positive et créatrice.

Il remercie enfin chaleureusement le Sénégal pour son accueil exceptionnel et transmet le relais au Premier Ministre du Sénégal, dont le pays va assurer la Présidence pendant les deux (2) années à venir.

Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Premier Ministre du Sénégal

Après avoir, au nom du Chef de l'Etat, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, rendu hommage aux pionniers de la Francophonie, les Présidents Habib BOURGUIBA, Léopold Sédar SENGHOR et Hamani DIORI, le Premier Ministre réaffirme l'attachement du Sénégal à la Francophonie et à la CONFEJES.

Il dit toute son appréciation quant au soutien efficace qu'elle apporte aux pays membres pour l'élaboration des politiques nationales de la Jeunesse et des Sports.

Le Sénégal qui a eu à prendre des mesures énergiques en matière d'éducation, de formation et d'insertion des jeunes, notamment par la création de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes et le Fonds National de Promotion des Jeunes, considère que le FIJ et le FIFMAS constituent des éléments importants pour soutenir la lutte contre le chômage des jeunes.

Dans le domaine du sport, le Premier Ministre souligne que par l'appui qu'elle apporte à la création et au fonctionnement des Centres Internationaux de haut niveau, la CONFEJES a permis de démontrer qu'un champion peut accéder aux plus haut niveau mondial en restant sur le sol africain.

Il souhaite que cette action puisse, à l'avenir, être étendue pour favoriser la mise en place de Centres régionaux pour accueillir les jeunes espoirs.

Estimant que, à l'instar de l'OIF, la CONFEJES est un modèle de coopération multilatérale où les relations entre le Nord et le Sud se révèlent très fructueuses, Monsieur Macky SALL exprime toute la fierté de son pays d'accueillir, depuis sa création, le siège de notre institution.

Après avoir félicité la France pour ses deux années d'une présidence particulièrement riche et souhaité à tous les participants un excellent séjour en terre africaine du Sénégal, le Premier Ministre déclare solennellement ouverte la 31ème session de la CONFEJES.

x x

x

Cette déclaration est suivie d'un intermède musical par le « roi du Yèla », Baba MAAL, artiste sénégalais dont la prestation a été particulièrement appréciée.

Il est enfin procédé à la remise officielle des prix aux lauréats du concours d'excellence FIJ « meilleur entreprise jeune de l'année » désormais dénommé « **Prix Nicole MAPOKE NDONGO** ».

Ces lauréats sont :

- | | |
|---|---------|
| - 1 ^{er} Prix : M. SIGISMOND Fadest | Bénin |
| - 2 ^{ème} Prix : M. AGBELON AYA OVI Kunale | Togo |
| - 3 ^{ème} Prix : Mme NDIAYE Aminata KANTE | Mali |
| - 4 ^{ème} Prix : Mme ADJE Sokhna | Sénégal |

Mise en place du nouveau Bureau

Le Bureau est mis en place, selon la composition arrêtée lors du huis clos ministériel.

La Présidence de la Conférence est assurée par M. El Hadj Daouda FAYE, Ministre des Sports du Sénégal.

Examen et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la 31^{ème} session de la CONFESJES est adopté.

Admission de nouveaux membres

La Grèce et l'Ex République Yougoslave de Macédoine sont admises comme membres.

Après avoir été introduits dans la salle, les Chefs de délégation prononcent chacun une allocution de remerciements et témoignent de l'engagement de leur pays à participer activement aux travaux de notre institution.

Présentation du rapport d'activités et du rapport introductif au thème d'étude de la 31^{ème} session

Le Secrétaire Général fait une brève présentation de ces rapports, déjà diffusés à l'ensemble des délégations et qui ont fait par ailleurs l'objet d'un examen attentif par la réunion des experts.

Ces rapports sont adoptés.

Communication des Ministres et Chefs de délégation et interventions sur le thème d'étude

A l'invitation du Président, chaque délégation est invitée à s'exprimer. L'ensemble des communications dont les textes auront été déposés au Secrétariat Général seront jointes en annexe au présent compte rendu.

S'agissant du thème d'étude, « Le financement des plans d'action des politiques nationales de jeunesse et des sports des pays francophones » il ressort des différentes interventions que le document introductif soumis par le Secrétariat Général a été jugé exhaustif. Il apporte aux différents pays membres une base utile de réflexion et d'action.

Ainsi qu'il est proposé il apparaît souhaitable que la réflexion soit prolongée, la production et la diffusion d'un vade-mecum étant appréciées comme un élément d'appui important pour l'avenir.

Tout élément de nature à permettre d'accroître les moyens de lutter contre le chômage des jeunes doit être considéré comme prioritaire.

De nombreuses délégations ont en effet rappelé, dans leur intervention, que plus de 50% de leur population est constituée par des jeunes et que la majorité de cette catégorie se trouve dans une situation préoccupante en matière d'éducation et d'emploi.

S'il est effectivement important de rechercher des partenariats, publics ou privés pour le financement des politiques nationales, l'engagement budgétaire de l'Etat en faveur de la jeunesse et des sports, dans un contexte économique difficile, paraît être de moins en moins en adéquation avec les besoins constatés dans un nombre significatif de pays du Sud.

Il est donc suggéré qu'une étude puisse être menée afin de permettre une vision d'ensemble aussi précise que possible dans ce domaine, permettant d'étayer d'éventuelles actions ultérieures.

Enfin, les exemples concrets de financement apportés par certaines délégations pourraient être intégrés dans la poursuite de la démarche qu'entreprendra le Secrétariat Général.

S'agissant des communications qui abordent pour la plupart des problèmes ou situations spécifiques, elles témoignent le plus souvent de la volonté d'optimiser sur des points précis la relation entre la CONFESJES et certains Etats membres.

On peut toutefois se féliciter des engagements pris quant au règlement rapide de certains arriérés ou retards de paiement et de diverses annonces de versement au Fonds Commun qui devront toutefois être confirmées conformément aux nouvelles procédures adoptées.

Il faut aussi souligner les positions exprimées en faveur de la participation des femmes et des jeunes filles ainsi que celles relatives à la prévention et la lutte contre le dopage et la collaboration avec l'Agence mondiale antidopage.

Sur ce dernier point, l'appel du représentant de l'UNESCO pour la ratification par les Etats et gouvernements membres de la CONFES de la Convention internationale de lutte contre le dopage mérite une attention particulière.

Il faut enfin retenir les remerciements particulièrement émouvants de la délégation camerounaise à l'endroit des marques de sympathie réitérées par chacun à la suite du décès de Mme Nicole NDONGO.

A propos des Jeux de la Francophonie en 2009, le Ministre libanais réaffirme la volonté de son pays de les organiser dans la période allant du 27 septembre au 9 octobre 2009 et s'engage à tout mettre en œuvre pour faire de ces jeux une grande réussite.

Rapport des Commissaires aux comptes

M. Michel RITZ, Commissaire aux comptes, rappelle que ce rapport a été examiné dans le détail par la Commission administrative et financière, puis par la réunion des experts et propose donc à l'assemblée de se référer aux propositions de décision présentées par ceux-ci.

Ces propositions sont adoptées et quitus est donné au Secrétaire Général pour sa gestion de l'année 2006.

Le Secrétaire Général remercie chaleureusement M. RITZ, qui effectue sa dernière mission au sein de la CONFES, et fait part à l'assemblée du nom de son successeur désigné par la France et également membre de la Cour des Comptes française, M. Jean François GUILLOT.

Alimentation du Fonds commun

Le Secrétaire Général a enregistré des annonces écrites de contribution au Fonds Commun pour un montant de 510.505.450 FCFA. Il remercie les Etats et gouvernements ayant contribué.

Un tableau récapitulatif est joint en annexe.

Choix du thème d'étude des prochaines sessions ministérielles

Le Secrétaire Général présente les propositions de la réunion des experts qui sont adoptées.

Le thème de la 32^{ème} session sera : « les politiques nationales de jeunesse, du sport et du loisir face au contexte de la décentralisation ».

Le thème de la 33^{ème} session sera : « nouvelles technologies de l'information et de la communication et politiques nationales de jeunesse et de sport ».

Renouvellement de la Commission Administrative et Financière

Sur proposition du Secrétaire Général, la composition de la Commission Administrative et Financière pour le biennium 2007-2009 est arrêtée comme suit : Bénin, Canada, Canada-Québec, Canada-Nouveau-Brunswick, Communauté Française de Belgique, France, Liban, Sénégal, Tchad.

Examen des conclusions de la réunion des experts

Le rapporteur de la réunion des experts donne lecture de projets de décision présentés par les experts à l'assentiment des Ministres.

Les projets de décision sont adoptés.

31^{ème} SESSION MINISTERIELLE
Dakar (Sénégal) les 14 et 15 avril 2007

RELEVE DE DECISIONS

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports réunis à Dakar les 14 et 15 avril 2007 décident :

- **Décision n°1/CONFJES/C31-2007 : Adoption des décisions provisoires du Bureau**

La Conférence adopte les décisions provisoires du Bureau réuni à Beyrouth (Liban) les 26 et 27 mai 2006.

- **Décision n°2/CONFJES/C31-2007 : Admission de nouveaux membres**

La Conférence admet la Grèce et l'Ex-République Yougoslave de Macédoine au titre de membre de plein droit.

- **Décision n°3/CONFJES/C31-2007 : Accueil de la 8^{ème} Réunion du Bureau et de la 32^{ème} session ministérielle**

La Conférence décide de confier l'organisation de :

- la 8^{ème} Réunion du Bureau de 2008 à la Mauritanie
- la 32^{ème} session ministérielle en 2009 au Burundi

- **Décision n°4/CONFJES/C31-2007 : Mise en place du nouveau Bureau**

La Conférence désigne le nouveau Bureau composé comme suit :

- Président : Sénégal
- 1^{er} Vice-Président : Burundi
- 2^{ème} Vice-Président : France
- Rapporteur : Communauté Française de Belgique
- Doyen : Seychelles
- Membres : Canada, Canada-Québec, Canada-Nouveau Brunswick, Guinée, Mali, Centrafrique, Liban, Roumanie, Comores, Maurice

- **Décision n°5/CONFJES/C31-2007 : Nomination au Secrétariat Général (poste de Directeur adjoint des Programmes Jeunesse)**

A la suite de la brusque disparition de Mme Nicole NDONGO, Directrice Adjointe des programmes Jeunesse, et prenant en compte le nombre de candidatures enregistrées au Secrétariat Général, la Conférence donne mandat au Secrétaire Général d'organiser un nouvel appel à candidatures, de procéder à la sélection et de proposer au Président en exercice, la nomination du nouveau Directeur adjoint des Programmes Jeunesse.

AU TITRE DES PROGRAMMES :

- **Décision n°6/CONFJES/C31-2007 : rapport d'activités du Secrétaire Général**

La Conférence adopte le rapport d'activités du Secrétaire Général pour la période 2005-2006.

- **Décision n°7/CONFJES/C31-2007 : Programmation 2007**

La Conférence adopte la programmation 2007 comme suit :

- Programme I :	6 projets financés à hauteur de :	134 150 000 Fcfa
- Programme II-Jeunesse :	7 «	364 550 000 Fcfa
- Programme III-Sports :	8 «	459 850 000 Fcfa
- Programme III :	5 «	189 065 000 Fcfa
Total		1 147 615 000 Fcfa

- Décision n°8/CONFJES/C31-2007 : Thèmes des 32^{ème} et 33^{ème} sessions ministérielles

La Conférence adopte le thème de la 32^{ème} session ministérielle intitulé « Les politiques nationales de jeunesse, du sport et du loisir face au contexte de la décentralisation » et retient le thème : « Nouvelles technologies de l'information et de la communication et politiques nationales de jeunesse et de sport » pour la 33^{ème} session ministérielle.

- Décision n°9/CONFJES/C31-2007 : Concours d'excellence FIJ

La Conférence décide d'instituer le prix « Nicole Bernadette MAPOKE NDONGO » du concours d'excellence FIJ « Meilleure entreprise-jeune de l'année » en hommage à sa personne et au dévouement sans limite dont elle a fait montre en faveur du FIJ dans l'exercice de ses fonctions de Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse de la CONFJES.

- Décision n°10/CONFJES/C31-2007 : Formation des cadres supérieurs

La Conférence :

- adopte les plaquettes académiques des programmes de « Professorat de Sport » et « Professorat de Jeunesse et d'Animation » ainsi que les termes de référence des études programmées en 2006.
- donne mandat au Secrétaire Général de faire réaliser prioritairement lesdites études en 2007.

- Décision n°11/CONFJES/C31-2007 : Déclaration de Praia

La Conférence demande au Secrétaire Général de diffuser largement la Déclaration de Praia pour information et sensibilisation à tous les niveaux et invite les Etats et gouvernements membres à s'approprier concrètement ladite Déclaration et à la mettre en œuvre dans le cadre d'un dispositif national de formation renforcé et/ou rénové.

- Décision n°12/CONFJES/C31-2007 : GTCF et Comité Scientifique de lutte contre le dopage

La Conférence :

- prend acte avec satisfaction de l'évolution amorcée par le Secrétariat général pour l'organisation et le fonctionnement du GTCF et du Comité Scientifique de lutte contre le dopage
- donne mandat au Secrétaire Général de fixer la composition, les missions et les attributions des membres de ces Commissions consultatives.

- **Décision n° 13 /CONFEJES/C31-2007 : Prise en compte du Sport et de l'Education physique comme indicateur de développement humain**

La Conférence recommande aux instances de l'OIF et du PNUD la prise en compte du sport et de l'éducation physique comme Indicateur de Développement Humain (IDH).

- **Décision n° 14 /CONFEJES/C31-2007 : Convention internationale de lutte contre le dopage**

La Conférence :

- invite tous les Etats et gouvernements membres à ratifier la Convention internationale de lutte contre le dopage.
- charge le Secrétaire Général d'entreprendre en ce sens toute action utile auprès des Etats et gouvernements membres.

AU TITRE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA GESTION :

- **Décision n°15/CONFEJES/C31-2007 : Rapport des Commissaires aux comptes 2006**

La Conférence adopte le rapport et les recommandations des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2006.

- **Décision n°16/CONFEJES/C31-2007 : Nomination d'un Commissaire aux comptes**

La Conférence prend acte de la nomination par la France de M. Jean François GUILLOT, Commissaire aux comptes, en remplacement de M. Michel RITZ.

- **Décision n°17/CONFEJES/C31-2007 : Quitus définitif au Secrétaire Général**

La Conférence donne quitus définitif au Secrétaire Général pour sa gestion des exercices 2005-2006.

- **Décision n°18/CONFEJES/C31-2007 : Alimentation du Fonds Commun**

La Conférence :

- enregistre les annonces écrites de contribution au Fonds Commun pour un montant total de cent quinze millions cinq cent cinq mille quatre cent cinquante francs cfa (515 505 450 fcfa).
- remercie les Etats et gouvernements ayant contribué (liste en annexe)

- **Décision n°19/CONFEJES/C31-2007 : Budget de Fonctionnement**

La Conférence adopte le budget de Fonctionnement 2007 du Secrétariat Général équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 225 880 000 Fcfa, incluant la revalorisation de la situation du personnel de recrutement local.

- **Décision n°20/CONFEJES/C31-2007 : Adoption du nouvel Accord d'établissement**

La Conférence adopte le rapport présenté sur la révision de l'Accord d'établissement et des conditions salariales du personnel de recrutement local de la CONFEJES et autorise le Secrétaire Général à signer le nouvel Accord d'établissement.

- **Décision n°21/CONFEJES/C31-2007 : Matériel obsolète**

La Conférence décide la mise définitive au rebut du matériel obsolète figurant sur la liste soumise par le Secrétaire Général à la Commission Administrative et Financière.

- **Décision n°22/CONFEJES/C31-2007 : Impôts sur les revenus du compte PCFC**

La Conférence charge le Secrétaire Général d'entreprendre les démarches nécessaires avec les parties concernées pour trouver une solution au problème de l'impôt non résident sur les revenus du compte PCFC.

- **Décision n°23/CONFESJES/C31-2007 : Projets reportés**

La Conférence charge le Secrétaire Général de présenter à la prochaine réunion du Bureau un rapport circonstancié sur les projets reportés concernant d'une part la programmation 2000-2004, d'autre part la programmation 2005-2008, tout en accordant une attention particulière aux arriérés de contribution au Fonds Commun et aux conséquences qui en découlent pour le financement réel disponible pour ses programmes.

- **Décision n°24/CONFESJES/C31-2007 : Contributions volontaires des Etats et gouvernements membres (arriérés)**

La Conférence charge le Secrétaire Général de demander aux Etats et gouvernements concernés la confirmation écrite des versements annoncés et non encore effectués ou l'indication de l'annulation de leur engagement.

- **Décision n°25/CONFESJES/C31-2007 : Contributions au FIJ**

La Conférence charge le Secrétaire Général de présenter un rapport évaluant l'impact de la décision n° 7/CONFESJES/C30-2005 et proposant d'éventuelles solutions alternatives basées sur un co-financement et une co-responsabilité de nature à faciliter l'enracinement national du programme.

La Conférence rappelle que cette disposition ne vise que les Etats et gouvernements bénéficiaires du FIJ.

- **Décision n°26/CONFESJES/C31-2007 : Cotisations statutaires**

La Conférence rappelle les décisions n° 30/CONFESJES/C30-2005 et n° 19 (7^{ème} réunion du Bureau) et charge le Secrétaire Général de veiller à ce que les Etats et gouvernements membres qui ne sont pas à jour de leur cotisation statutaire au 30 juin de l'exercice ne soient plus éligibles à la programmation en cours jusqu'à la régularisation de leur situation.

- **Décision n° 27 /CONFESJES/C31-2007 : Annulation partielle des arriérés de cotisations de la Guinée**

La Conférence prend acte de l'engagement de la Guinée de s'acquitter au plus tard le 30 juin 2007 :

- de ses arriérés de cotisations statutaires jusqu'en 2006 à hauteur de 14.428.552 Fcfa sur le montant de 20.028.552 Fcfa
- du versement de la contribution de 3.000.000 Fcfa au FIJ,
- de la cotisation statutaire de 2007 d'un montant de 2.600.000 Fcfa

La Conférence félicite la Guinée et, tenant compte de la situation difficile que connaît ce pays actuellement, décide l'annulation du solde subsistant à hauteur de 5.600.000 Fcfa.

- **Décision n°28/CONFESJES/C31-2007 : Clé de répartition des cotisations statutaires**

La Conférence charge le Secrétaire Général d'approfondir la réflexion menée sur la clé de répartition des cotisations statutaires en prenant notamment en considération l'étude menée par l'OIF sur la réforme du barème des cotisations statutaires.

- **Décision n°29/CONFESJES/C31-2007 : Evaluation du coût d'une session ministérielle**

La Conférence désigne la Commission Administrative et Financière pour approfondir, en prévision de la réunion du Bureau de 2008, l'étude visant à diminuer les charges financières des

Etats et gouvernements membres qui accueillent une réunion du Bureau ou une session ministérielle.

- **Décision n°30/CONFESJES/C31-2007 : Projet de rationalisation des locaux**

La Conférence charge le Secrétaire Général de poursuivre ses démarches auprès des autorités sénégalaises en vue de l'affectation de nouveaux locaux dont les coûts d'aménagement seront pris en charge sur le reliquat des crédits du CIJF.

- **Décision n°31/CONFESJES/C31-2007 : Modification des statuts**

La Conférence charge le Secrétaire Général de soumettre au prochain Bureau tout projet de modification des statuts de la CONFESJES qui découlerait d'éventuelles décisions prises par l'OIF concernant les Jeux de la Francophonie.

- **Décision n°32/CONFESJES/C31-2007 : Dates des sessions ministérielles et réunions du Bureau**

La Conférence invite les Etats et gouvernements qui accueillent les sessions ministérielles ou les réunions du Bureau à tout mettre en œuvre pour leur organisation dans le 1^{er} trimestre de l'année conformément aux textes fondamentaux de la CONFESJES.

- **Décision n°33/CONFESJES/C31-2007 : Composition de la Commission Administrative et Financière**

La Conférence désigne les Etats et gouvernements ci-après comme membres de la Commission Administrative et Financière (CAF) pour la période 2007-2009 : Bénin, Canada, Canada-Québec, Canada-Nouveau Brunswick, Communauté Française de Belgique, France, Liban, Sénégal, Tchad.

**MOTION DE REMERCIEMENTS
AUX AUTORITES SENEGALAISES**

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements membres réunis à Dakar les 14 et 15 avril 2007,

- Considérant l'accueil fraternel et chaleureux dont ils ont été l'objet depuis leur arrivée en terre sénégalaise ;
- Considérant les excellentes conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes ;

- Adressent leurs sincères remerciements à Messieurs El Hadj Daouda FAYE, Ministre des Sports et Aliou SOW, Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi pour la qualité de l'accueil, l'enthousiasme et les conditions de travail qui ont favorisé le bon déroulement de leurs travaux ;

- Les prient de bien vouloir transmettre à son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République et aux hautes autorités sénégalaises leur infinie et déférente reconnaissance ;

- Adressent également leurs remerciements au comité d'organisation et à tout le personnel d'appui pour leur accueil, leur disponibilité et l'efficacité du travail accompli.

Fait à Dakar, le 15 avril 2007

Les Ministres

Alimentation du Fonds Commun 2007

Canada	940 000 \$CAN	376 000 000
Canada/Québec	5 000 \$ CAN	2 000 000
Canada Nouveau Brunswick	5 000 \$ CAN	2 000 000
France	150000 €	97 500 000
Communauté Française de Belgique	15393 €	10 005 450
Gabon	5 000 000	5 000 000
Mali	3 000 000	3 000 000
Bénin	2 000 000	2 000 000
Togo	3 000 000	3 000 000
Sénégal	10 000 000	10 000 000
Cameroun	5 000 000	5 000 000
TOTAL		515 505 450 FCFA

TABLEAU DES CONTRIBUTIONS A LA PROGRAMMATION 2007

Etats et Gouvernements membres	PROGRAMME E- I	PROGRAMME II- JEUNESSE E (hors FIJ)	FIJ	PROJGRAME II SPORTS (hors FFPO)	FFPO	PROGRAMME III	TOTAL	TAUX	MONTANT EN CFA
CANADA (Fc)	100 000 \$ can + 1 expert GTCF	100 000 \$ can	225 000\$ can	145 000 \$ can + 3 Experts	20 000 \$ can	350 000 \$ can	940 000	400	376 000 000
CANADA QUEBEC	10 000 \$ can	10 000 \$ can	50 000 \$ can + 1 expert	15 000 \$ can + 1 expert	10 000 \$ can	5 000 \$ can	100 000	400	40 000 000
CANADA Nouveau Brunswick		10 000 \$ can					10 000	400	4 000 000
CFB	6 000 € + 1 expert	9 000 € + 3 experts		9 000 € + 2 experts *			24 000	650	15 600 000
France	85 000 €	108 000 €	170 000 €	60 000 €	460 000 €	28 500 €	911 500	650	592 475 000
Fonds Commun	31000000 FCFA	10000000 FCFA	10000000 FCFA	40000000 CFA		28 540 000 FCFA			119 540 000
TOTAL EN CFA	134150000	134050000	2,31E+08	148850000	3,11E+08	1,891E+08			1 147 615 000

Taux provisoire utilisé = 1 euro = 650 FCFA

1 \$ can =
400 FCFA

* Les contributions du CANADA

QUEBEC restent à confirmer

* Les contributions du CANADA figurent dans l'enveloppe financière globale inscrite au Fonds commun

* dont un expert pour le groupe de réflexion "handicapés"

REPARTITION DES FINANCEMENTS - PROGRAMME I-SG-2007

N° de projet	Intitulé	Budget global	Financement disponible	Budget 2007	Canada	Canada Québec	France	CFB	Fonds Commun
1	Conception, rédaction diffusion et mise en ligne d'un vademecum sur les possibilités de financement des politiques nationales	13 250 000		13 250 000	10 000 000		3 250 000		

COMPTE RENDU GENERAL DE LA 31EME SESSION MINISTERIELLE
DAKAR, LES 14 ET 15 AVRIL 2007

2	Renforcer l'usage et assurer la promotion de la langue française	35 200 000		35 200 000	10 000 000	2 000 000	16 250 000	1 950 000	5 000 000
3	Promouvoir l'utilisation du français, langue du sport	34 250 000		34 250 000			29 250 000		5 000 000
4	réunion du GTCF	16 000 000		16 000 000		2 000 000		1 950 000	12 050 000
5	Participation de la CONFEJES à l'institutionnel francophone	10 000 000		10 000 000	5 000 000				5 000 000
6	Séminaire aux méthodes et techniques de suivi / évaluation des politiques nationales et des plans d'action	37 655 603	12 205 603 (65610306)	25 450 000	15 000 000		6 500 000		3 950 000
TOTAUX		146 355 603	12 205 603 205 603	134 150 000	40 000 000	4 000 000	55 250 000	3 900 000	31 000 000

PROGRAMMATION JEUNESSE 2007 : REPARTITION DES FINANCEMENTS

Axe Act. N°	N° de projet	Intitulé des projets	Budget 2007	Canada	Canada Québec	Canada Nouveau Brunswick	Communauté Française de Belgique	France	Fonds Commun	Financement acquis	Budget global
Axe 1	1	Etude sur les effets et impacts des formations en matière de vie associative	15 050 000	13 100 000			1 950 000			4 950 000	20 000 000
Axe 3	2	Réunion de finalisation du Guide et des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté	11 550 000	9 600 000			1 950 000			711 689	12 261 689
Axe 3	3	Elaboration d'un programme de promotion des actions de volontariat et de bénévolat	9 800 000		2 000 000			7 800 000			9 800 000
Axe 1	4	Groupe de travail pour la réactualisation, l'édition et la publication du Guide de formation au leadership des jeunes	9 000 000	3 000 000	2 000 000	4 000 000					9 000 000
Axe 1	5	Formation des jeunes femmes et des jeunes filles sur le leadership féminin et les TIC	20 000 000	1 800 000			1 950 000	16 250 000			20 000 000
Axe 2	6	Réactualisation et diffusion d'un manuel d'information et de formation sur les drogues et conduites addictives à l'usage des professionnels de la prévention	18 000 000					8 450 000	9 550 000		18 000 000
		S/T 1 Vie Associative	83 400 000								

PROGRAMMATION JEUNESSE 2007 : REPARTITION DES FINANCEMENTS
 (suite)

Axe Act. N°	N° de projet	Intitulé des projets	Budget 2007	Canada	Canada Québec	Canada Nouveau Brunswick	Communauté Française de Belgique	France	Fonds Commun	Financement acquis	Budget global
Axe 6	Volet I	Réunion des Comités de sélections et d'orientation du FIJ; Financement des projets des jeunes pour l'exercice 2007	235 000 000	94 500 000	20 000 000			110 500 000	10 000 000		235 000 000
Axe 5	Volet II	soutien à la formation initiale des cadres en entrepreneuriat des pays de l'Europe de l'Est	22 250 000	6 000 000				16 250 000			22 250 000
Axe 5	Volet III	Elaboration et édition du document bilan sur l'évaluation du degré d'implication du FIJ dans les Etats et Gouvernements membres	8 900 000					8 450 000	450 000		8 900 000
Axe 6	Volet IV	Soutien à la formation et à la sensibilisation des jeunes pour la création des Mutuelles d'Epargne et de Crédit	15 000 000	2 000 000				13 000 000			15 000 000
S/T 2 FIJ			281 150 000	102 500 000	20 000 000	0	0	147 700 000	10 450 000	0	
TOTAUX			364 550 000	130 000 000	24 000 000	4 000 000	5 850 000	180 700 000	20 000 000	5 661 689	370 211 689

REPARTITION DES FINANCEMENTS - PROGRAMME II-SPORT-2007

Axe action	N° projet	Intitulé	Budget global	Financement disponible	Budget 2007	Canada	Canada Québec	France	CFB	Fonds Commun	Financement à rechercher
Axe 1,4 et 7	1	Organisation des rencontres bilatérales et mise en œuvre des protocoles d'accord	43 000 000		43 000 000	10 000 000		13 000 000		20 000 000	0
Axe 10, 12 et 13	2	ATN, Stages club CONFESJES et FFPO	400 346 117	89 346 117	311 000 000	8 000 000	4 000 000	299 000 000			0
Axe 10-17	3	Réunion annuelle du CSLD, formation des représentants de zones et appui au montage des comités de lutte contre le dopage 65613606 : 1 997 169 65613905 : 8 3857 472	60 000 000	10 854 641	49 145 359	28 000 000	2 000 000	6 500 000		12 645 359	0
Axe 9	4	Réunion des acteurs sportifs concernés par les Jeux au Liban et formation du personnel du CNJF en vue d'un bon déploiement des bénévoles 830000	20 000 000	8 250 000	11 750 000		2 000 000	9 750 000			0
Axe 11	5	Valorisation des lauréats des jeux: Camp d'entraînement et préparation aux championnats du monde de judo au Vietnam 830000	50 000 000	50 000 000	0						0

REPARTITION DES FINANCEMENTS - PROGRAMME II-SPORT-2007 (suite)

Axe action	N° projet	Intitulé	Budget global	Financement disponible	Budget 2007	Canada	Canada Québec	France	CFB	Fonds Commun	Financement à rechercher
Axe 12	6	Appui à l'organisation des JAPHAPH 65613205 : 1 718 950 65614005 : 1 6987 800	23 520 603	3 706 750	19 813 853	15 000 000			1 950 000	2 863 853	0
Axe 5	7	Formation des formateurs à la gestion des infrastructures sportives 65614106	18 567 389	1 497 420	17 069 969	5 000 000		6 500 000	1 950 000	3 619 969	0
Axe 6	8	Formation des femmes en GRH 65614206	15 000 000	6 929 181	8 070 819		2 000 000	3 250 000	1 950 000	870 819	0
TOTAUX			630 434 109	170 584 109	459 850 000	66 000 000	10 000 000	338 000 000	5 850 000	40 000 000	0

REPARTITION DES FINANCEMENTS - PROGRAMME III - PCFC -2007

Axe action	N° projet	Intitulé	Budget global	Financement disponible	Budget 2007	Canada	Canada Québec	France	CF B	Fonds Commun	Financement à rechercher
Axe 6 A14	1 V1	Réunion Commission consultative permanente	42 000 000	1 262 478	40 737 522	24 000 000	2 000 000	0		14 737 522	0
Axe 1 A4	1 V2	Mise en œuvre de la Déclaration de Praia	11 000 000	593 046	10 406 954	7 156 954		3 250 000			0
Axe 3 A8	2	Formation des formateurs - bourses d'études	96 000 000	8 000 000	88 802 478	75 000 000		0		13 802 478	
Axe 2 A7.5	3 V1	Groupe d'étude sur l'harmonisation du professorat d'EPS	13 500 000	1 662 858	11 837 142	5 337 142		6 500 000			0
Axe 2 A5	3 V2	Elaboration des plans d'établissement des instituts nationaux	18 500 000	12 197 797	6 302 203	6 302 203		0			0
Axe 3	4 V1	Appui à la formation continue dans les instituts (sessions)	15 000 000	4 937 300	10 062 700	1 287 700		8 775 000			0
Axe 3		*Séminaire en ingénierie de formation pour les cadres formateurs de la CJSOI	19 000 000	6 238 176	11 916 001	11 916 001			OP4		0
Axe 4- A11- A13	5	* Mise en œuvre de deux études 2006 et élaboration des TDR de deux nouvelles études	23 850 000	14 565 000	9 000 000	9 000 000			OP5		
TOTAUX			238 850 000	50 587 478	189 065 000	140 000 000	2 000 000	18 525 000	0	28 540 000	0

* Solde banque
PCFC

P4-P5

RAPPORT DE LA REUNION DES EXPERTS

DAKAR (SENEGAL), LES 12 ET 13 AVRIL 2007

La réunion des experts préparatoire à la 31^{ème} session ministérielle de la CONFESJES s'est tenue les 12 et 13 avril 2007 à l'hôtel Méridien Président de Dakar.

Le secrétaire Général intervient tout d'abord pour faire observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Antoine Diakhère NDIAYE, ancien Secrétaire Général de la CONFESJES, Conseiller Technique du Ministre des Sports du Sénégal, décédé il y a moins d'un an, au retour de la réunion du Bureau de Beyrouth lors de laquelle il conduisait la délégation sénégalaise.

Monsieur Youssouf FALL remercie ensuite les autorités sénégalaises pour tous les efforts déployés afin d'accueillir dignement cette 31^{ème} session.

Discours d'ouverture de Monsieur El Hadj Daouda FAYE, Ministre des Sports du Sénégal

Dans son propos, il s'honore d'accueillir la 31^{ème} session ministérielle et souhaite la bienvenue aux participants. A partir de l'exemple du Centre International d'athlétisme de Dakar (CIAD), le Ministre souligne l'importance des Centres Internationaux de Haut niveau implantés en Afrique et de la coopération avec le Mouvement Sportif International.

Il rappelle les grands programmes de la CONFESJES tant dans le domaine du Sport (FFPO) que dans celui de la Jeunesse (FIJ, FIFMAS), de la formation des cadres (PCFC) et le rôle que doit jouer notre institution, au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie, pour le renforcement des relations de solidarité entre Etats et Gouvernements et la promotion de la langue française dans le monde.

Après avoir mis l'accent sur la nécessité de développer la pratique sportive à la base, la création de Centres régionaux de détection des jeunes talents et évoqué l'importance du thème d'étude retenu pour cette session, il déclare ouverte la réunion préparatoire des experts.

Au cours de la suspension de séance qui suit cette cérémonie d'ouverture, les experts apprennent avec une vive tristesse le décès de Madame Nicole NDONGO, Directrice Adjointe des programmes « Jeunesse », survenu brutalement le matin même.

A la reprise des travaux, une minute de silence est observée à sa mémoire, dans une très grande émotion de l'ensemble des experts.

Formation du Bureau

Le Bureau est constitué comme suit :

- Président : Sénégal
- Rapporteur : Communauté Française de Belgique

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté dans le document/CONFESJES :2007/C31-01 est adopté sans modification.

Rapport d'activités 2005-2006 du Secrétaire Général

Après avoir signalé que le rapport détaillé des activités 2006 figure dans les documents CONFESJES/2007/C31-03 A, C31-04 B, C et D, le Secrétaire Général présente un document de référence et d'évaluation à mi-parcours de la programmation quadriennale 2005-2008.

Un bilan positif se dégage de ce biennium marqué par le renouvellement d'une partie importante du personnel cadre du Secrétariat général. Cette nouvelle équipe a dû faire face à la tenue tardive

de la 7^{ème} réunion du Bureau en 2006 et à ses effets induits sur l'adoption de la programmation et la mise en place de l'intégralité des financements.

Cependant un nombre significatif de projets a pu être réalisé dans chacun des trois programmes.

Dans le même temps, la reconnaissance de la CONFEJES au sein de l'institutionnel francophone était acquise lors de la Conférence Ministérielle de la Francophonie (Antananarivo – 22 novembre 2005).

Enfin plusieurs avancées significatives ont été constatées dans le fonctionnement interne et l'environnement de travail du Secrétariat général. Il faut noter à ce sujet les contributions particulières apportées dans ces domaines par l'OIF, la France et, récemment, le Canada.

Ce rapport, qui fait l'objet du document/CONFEJES/2007/C31-01 est adopté.

Document introductif du thème de la Conférence (document/ CONFEJES/2007/C31-02)

« Le financement des plans d'action des politiques nationales de jeunesse et de sport des Etats et Gouvernements francophones » a été retenu comme thème d'étude lors de la 30^{ème} session de la CONFEJES à Paris en 2005.

Il s'agit d'une question essentielle dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse et/ou de sport encouragé par la CONFEJES depuis 2000 auprès des Etats et Gouvernements membres.

Plusieurs séminaires de formation, ont été organisés sur ce point en 2005 et 2006. Le document présenté reprend notamment les différentes réflexions et propositions formulées à ces occasions en vue de doter les responsables nationaux de documents de référence en matière de financement.

Ce rapport comporte trois volets :

- détermination des besoins,
- sources et opportunités de financement, publiques et privés,
- projet de guide pour l'élaboration d'une convention avec les partenaires.

Présenté par le Secrétaire Général, le document est adopté pour sa présentation lors de la Conférence ministérielle.

Compte rendu des travaux de la Commission administrative et financière

Le rapport de cette Commission est présenté par Monsieur Mansour SY, directeur administratif et financier.

Outre la mention de la certification du compte de résultats et du bilan de la CONFEJES au titre de l'exercice 2006 par les Commissaires aux Comptes, ce rapport comporte plusieurs projets de décisions que la Commission administrative et financière propose aux experts de soumettre aux Ministres.

L'ensemble de ces propositions figure dans le projet de relevé de décisions ci-joint.

Au cours du débat qui a suivi la présentation de ce rapport diverses précisions ont pu être apportées.

S'agissant des cotisations statutaires, il est rappelé que selon les décisions n° 30/CONFJES/C30-2005 et n° 19 de la 7^{ème} réunion du Bureau (26-27 mai 2006), tout Etat ou Gouvernement membre non à jour au 30 juin de l'année d'exercice n'est plus éligible aux programmes, en ce compris au FIJ. Avant cette date limite, le Président en exercice et le Secrétaire Général interviendront personnellement en tant que de besoin auprès des Etats ou Gouvernements concernés pour les inciter à régulariser en temps utile leur situation.

S'agissant des contributions volontaires au Fonds Commun, il est demandé, face aux nombreux retards de paiement constatés, que les Etats concernés confirment ou renoncent à leurs versements, par écrit et au plus vite, afin d'éviter de fausser le financement de la programmation.

Enfin la contribution annuelle de 3.000.000 FCFA au programme FIJ instaurée par la décision n° 7/CONFJES/C30-2005 ne doit être versée que par les Etats bénéficiaires du programme FIJ.

Sur ce dernier point, les experts informés du nombre très restreint de pays s'étant effectivement acquittés de cette contribution sont conduits à s'interroger sur l'importance accordée aujourd'hui par les différents pays à ce programme et en particulier aux principes de co-financement et de co-responsabilité qui en sous-tendent l'efficacité.

De très nombreux représentants de pays du Sud réaffirment leur attachement à ce programme dont la pertinence n'est plus à démontrer et qui constitue un élément déclencheur à la généralisation de mesures en faveur de l'emploi des jeunes.

Le FIJ, même s'il concerne un nombre limité de bénéficiaires, a, en outre, une grande influence sur les politiques nationales de la jeunesse.

Toujours concernant le FIJ et en réponse à l'évocation d'un cas particulier, le Secrétaire Général rappelle que, si des projets sont présentés dans les formes réglementaires, ils seront retenus. De plus, le Secrétaire Général rappelle la proposition qui a été faite à ce pays de présenter une étude relative à la viabilité des projets déposés antérieurement et à leur redéploiement éventuel.

A propos du projet de nouvelle clé de répartition des cotisations statutaires et de l'évocation d'une étude de l'OIF sur ce même point pour ce qui la concerne, il est précisé que celle-ci est actuellement en cours et ne peut donc encore constituer un élément de référence pour la réflexion à mener par la CONFJES.

S'agissant de la décision n° 25 (Beyrouth 2006), relative au reliquat des crédits du CIJF, il est rappelé qu'elle se compose de deux volets : la rationalisation des locaux du Secrétariat général d'une part, et d'autre part la valorisation des lauréats des Jeux de Niamey et la préparation des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des Jeux, à laquelle la majorité du reliquat des crédits doit être affectée. Au sujet du premier volet, le Secrétaire général témoigne des échanges constructifs avec les autorités sénégalaises afin que la CONFJES dispose de locaux fonctionnels en un lieu unique dans les meilleurs délais possibles. Concernant le second volet, il précise que la programmation 2007 comporte différents projets y afférents. D'autres projets seront proposés en 2008 et 2009.

A l'issue de ce débat nourri, le rapport de la Commission Administrative et Financière est adopté, plusieurs délégations saluant par ailleurs le travail accompli par le Secrétariat Général, la Commission Administrative et Financière (CAF) et les Commissaires aux comptes et la lisibilité des documents que permet la nouvelle comptabilité.

Alimentation du Fonds Commun

Canada	940 000 \$CAN	376 000 000
Canada/Québec	5 000 \$ CAN	2 000 000
Canada Nouveau Brunswick	5 000 \$ CAN	2 000 000
France	150000 €	97 500 000
Communauté Française de Belgique	15393 €	10 005 450
Gabon	5 000 000	5 000 000
Mali	3 000 000	3 000 000
Bénin	2 000 000	2 000 000
Togo	3 000 000	3 000 000
Sénégal	10 000 000	10 000 000
TOTAL		510 505 450 FCFA

Présentation des projets de la programmation 2007

La proposition de programmation 2007, présentée par le Secrétaire Général, comporte au total 25 projets évalués à 1.396.650.000 FCFA. Elle tient compte de la volonté exprimée par la 30^{ème} session ministérielle et confirmée par la 7^{ème} réunion du Bureau de voir resserrer les programmes de la CONFESJES.

Le programme I propose 6 projets d'un coût global de 151.000.000 FCFA et vise à atteindre les objectifs suivants :

- consolider les pratiques de mise en œuvre des politiques nationales ;
- renforcer les capacités des Etats membres à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales ;
- contribuer à la diffusion du français par tous les médias dans le secteur de compétences de la CONFESJES ;
- contribuer à préserver la place du français, première langue olympique ;
- marquer l'appartenance, aujourd'hui officialisée, de la CONFESJES à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le programme II Jeunesse propose 6 projets d'un coût global de 355.500.000 FCFA et vise à atteindre les objectifs suivants :

- appuyer les actions d'insertion sociale des jeunes par le développement de la vie associative ;
- soutenir les stratégies d'insertion économique et professionnelle des jeunes.

Le programme II Sport propose 8 projets d'un coût global de 651.300.000 FCFA et vise à atteindre les objectifs suivants :

- le développement de partenariats avec le Mouvement Sportif International ;
- la détection et la formation des jeunes talents ;
- le développement du sport de haut niveau ;
- la lutte contre le dopage ;
- l'appui à la préparation aux grandes compétitions internationales ;
- le renforcement des capacités d'intervention des femmes et des handicapés ;
- la formation des cadres techniques et administratifs ;
- la maintenance et l'entretien des infrastructures et équipements sportifs.

Le programme III propose 5 projets d'un coût global de 238.850.000 FCFA et vise à atteindre les objectifs suivants :

- l'appui à la mise en place des politiques nationales de formation des cadres ;
- la finalisation du processus d'harmonisation des programmes d'enseignement des instituts et l'implantation des programmes suivants : professorat de sport, professorat de jeunesse, module de formation en loisir ;
- l'appui au développement des ressources humaines (ministères et instituts) ;
- la production d'études en vue du renforcement du dispositif multilatéral de formation des cadres ;
- le renforcement de la coopération multilatérale et des partenariats.

Les fiches détaillées de ces projets figurent dans les documents CONFEJES/2007/C31-03A, B, C et D.

La présentation de cette programmation, mieux ordonnée en 25 projets contre 56 en 2006 est saluée comme beaucoup plus claire par les experts.

Les précisions suivantes sont apportées aux principales questions posées :

- les projets reportés de 2006, dont certains ont d'ailleurs été réalisés au cours du 1^{er} trimestre 2007, ne figurent pas dans la présente programmation ;
- s'agissant du projet « *guichet unique* » programmé en 2006, un seul pays a présenté une demande dans les formes requises. Ce projet est prolongé en 2007. Le Secrétariat Général se rapprochera également de l'AIMF qui met en œuvre une expérimentation similaire à Dakar et à Niamey ;
- comme suite à l'accord donné récemment par le Sénégal, auteur en 2006 d'un projet expérimental, un projet portant sur la prévention des conduites toxicomanes sera ajouté au programme II Jeunesse ;
- dans le souci de prendre en compte et de valoriser les programmes en cours au niveau des instances de la Francophonie et de certains Etats et Gouvernements membres, comme

les Conseils Nationaux de Jeunesse et le volontariat des Jeunes, la programmation Jeunesse 2007 tiendra compte des expériences en cours ;

- si l'importance des projets spécifiques en faveur des femmes et des jeunes filles est confirmée, le Secrétariat Général prend bonne note de veiller à ce qu'elles soient également plus présentes dans les programmes généralistes. Une lettre en ce sens sera adressée aux Etats et Gouvernements membres afin de les inciter à améliorer le taux de participation féminine à ces programmes ;
- le groupe de réflexion sur la formation de cadres pour les activités handisport, programmé en 2006, se réunira du 4 au 7 juin 2007 ;
- la deuxième phase géographique du projet relatif à la gestion et l'entretien des installations sportives est maintenue en Belgique pour des raisons de moindre coût et d'intérêt pédagogique ;
- la formation et le perfectionnement des cadres s'inscrit dans un plan d'action sur 4 ans et comporte plusieurs modes d'intervention et dispositifs, étroitement liés, dont la commission consultative, des groupes d'experts, des séminaires, des bourses d'étude.
- Le Secrétaire Général est particulièrement attentif à la poursuite des collaborations et synergies avec l'OIIF et met tout en œuvre pour les renforcer, notamment dans le cadre de l'organisation des Jeux de la Francophonie et de la mise en place de conseils nationaux de la jeunesse.
- Les partenariats entre la CONFEJES et les Fédérations Internationales et les Confédérations africaines permettent une implication financière importante du Mouvement Sportif International tant dans le cadre des Centres Internationaux de haut niveau que dans celui, plus vaste, du développement de certaines disciplines sportives dans les pays du Sud. Cette collaboration, respectueuse des prérogatives et des modes de fonctionnement de chaque partie, permet d'accroître la partie des programmes de la CONFEJES en volume d'actions comme en nombre de participants. Fondés sur la définition d'objectifs communs, ces partenariats permettent en outre une reconnaissance accrue de la CONFEJES par le Mouvement Sportif International.
- au sujet du sport de haut niveau, les stagiaires sont choisis sur base de sélections techniques (proposées par les fédérations sportives internationales) et non sur base de critères géographiques. Le Secrétariat Général informe les experts des démarches de certaines confédérations africaines en vue de l'installation de centres intermédiaires régionaux.

Enfin le Directeur des Jeux de la Francophonie est interrogé sur l'organisation des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie en 2009.

Les statuts du nouveau CIJF doivent être adoptés par le CPF le 16 avril prochain après plusieurs réunions préparatoires auxquelles le Secrétariat Général de la CONFEJES a participé. La proposition qui sera présentée au CPF prévoit que le Conseil d'Orientation du CIJF soit composé de 16 Ministres (8 de la Culture ; 8 des Sports). Parmi les 8 Ministres des Sports, 6 au moins représenteraient des Etats ou Gouvernements membres de la CONFEJES.

Si ce projet est validé il nécessitera une révision des dispositions des statuts de la CONFEJES relatives au CIJF.

La question de l'implication de la CONFEJES dans l'organisation du volet sportif des Jeux devrait être prochainement évoquée.

Enfin la représentante du Liban a confirmé aux experts que son pays est techniquement prêt pour l'organisation des Jeux à la date prévue.

Le dernier point abordé concerne le concours d'excellence FIJ « meilleure entreprise jeune de l'année ». Le Secrétariat Général confirme que ce concours sera organisé tous les 2 ans, à l'occasion de chaque session de la Conférence ministérielle.

La réunion des experts décide de proposer aux Ministres que le nom de Nicole NDONGO soit donné à ce prix, en hommage à sa personne et au dévouement sans limite dont elle a témoigné, dans l'exercice de sa fonction, en faveur du FIJ.

Choix du thème de la 32ème session ministérielle :

Les experts proposent de retenir :

- le thème « Les politiques nationales de Jeunesse, du Sport et de Loisirs face au contexte de la décentralisation » pour la 32^{ème} session ministérielle ;
- le thème « Nouvelles technologies de l'information et de la communication et politiques nationales de Jeunesse et du Sport » pour la 33^{ème} session ministérielle.

TABLEAU DES CONTRIBUTIONS A LA PROGRAMMATION 2007

Etats et Gouvernements membres	PROGRAMME E- I	PROGRAMME II- JEUNESSE (hors FIJ)	FIJ	PROJGRAME II SPORTS (hors FFPO)	FFPO	PROGRAMME III	TOTAL	TAUX	MONTANT EN CFA
CANADA (Fc)	100 000 \$ can + 1 expert GTCF	100 000 \$ can	225 000\$ can	145 000 \$ can + 3 Experts	20 000 \$ can	350 000 \$ can	940 000	400	376 000 000
CANADA QUEBEC	10 000 \$ can	10 000 \$ can	50 000 \$ can + 1 expert	15 000 \$ can + 1 expert	10 000 \$ can	5 000 \$ can	100 000	400	40 000 000
CANADA Nouveau Brunswick		10 000 \$ can					10 000	400	4 000 000
CFB	6 000 € + 1 expert	9 000 € + 3 experts		9 000 € + 2 experts *			24 000	650	15 600 000
France	85 000 €	108 000 €	170 000 €	60 000 €	460 000 €	28 500 €	911 500	650	592 475 000
Fonds Commun	31000000 FCFA	10000000 FCFA	10000000 FCFA	40000000 CFA		28 540 000 FCFA			119 540 000
TOTAL EN CFA	134150000	134050000	2,31E+08	148850000	3,11E+08	1,891E+08			1 147 615 000

Taux provisoire utilisé = 1 euro = 650 FCFA

1 \$ can =
400 FCFA

* Les contributions du CANADA QUEBEC restent à confirmer

* Les contributions du CANADA figurent dans l'enveloppe financière globale inscrite au Fonds commun

* dont un expert pour le groupe de réflexion "handicapés"

**RAPPORT DE LA COMMISSION
ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE (CAF)**

Dakar, le 11 avril 2007

A la faveur de la 31^{ème} session ministérielle de la CONFESJES, la Commission Administrative et Financière s'est réunie le mercredi 11 avril 2007 à partir de 08h30 dans la salle de conférence C005 du Palais des congrès de l'hôtel Le Méridien Président de Dakar.

Les délégués des Etats et Gouvernements suivants ont pris part à cette réunion (voir feuille de présence en annexe) :

I – Les Etats et Gouvernements membres :

1. Canada
2. Canada Québec
3. Communauté Française de Belgique
4. France
5. Liban
6. Maroc
7. Maurice

II - Les Commissaires aux comptes :

1. Michel Ritz de la France
2. André Bélanger du Canada Québec

- Le Secrétariat Général de la CONFESJES :

1. Youssouf FALL, Secrétaire Général
2. Alain GAUTIER, Conseiller technique
3. Aimé OUELLET, Conseiller technique
4. Mansour SY, Directeur Administratif et financier
5. Abdoulaye GUEYE, Directeur Administratif et Financier adjoint
6. Mme Hawa DIOUF, Comptable
7. Mme Coumba SIDIBE THIANDOUM, Secrétaire comptable

Introduisant la réunion, M. Youssouf FALL a souhaité la bienvenue aux délégués et a procédé à la vérification de la présence des membres statutaires de la CAF mise en place par décision n° 33/CONFESJES /C30 -2005 pour le biennium 2005-2006.

Par la suite la CAF a désigné comme président de séance Messieurs Benoît LEBLANC du Canada Québec et Abdoulaye GUEYE Directeur administratif et financier Adjoint de la CONFESJES en qualité de rapporteur.

Le Président a par la suite soumis à la CAF l'ordre du jour suivant qui a été adopté :

1. Rapport des commissaires aux comptes
2. Note d'information du Secrétaire Général
3. Compte rendu financier exercice 2006
4. Projet de révision de l'accord d'établissement et des conditions salariales du personnel d'exécution.
5. Projet de budget de fonctionnement 2007
6. Evaluation du coût des sessions ministérielles.
7. Note sur le projet de rationalisation des locaux du secrétariat général de la CONFESJES

I - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Lors de leur vérification les Commissaires ont certifié le compte de résultat et le bilan de la CONFEJES au titre de l'exercice 2006 ainsi qu'il suit :

1 - Le compte de résultat

CHARGES en F CFA		PRODUITS en F CFA	
Fluides	8 169 802	Cotisations	225 880 000
Fournitures	3 443 889	Contributions programmes	433 125 000
Autres Achats	3 280 400	Contr FIJ	394 005 927
Locations	1 500 000	Contr PCFC	153 750 000
Entretiens Réparations	3 849 673	Contr FFPO	296 250 000
Assurances	19 232 506	Contr FC	380 110 900
Télécommunication	14 947 418	Produits Exceptionnels	293 387 659
Frais bancaires	810 996	Produits financiers	2 772 861
Honoraires	2 469 725	TOTAL	2 179 282 347
Missions Réceptions	43 823 133		
Charges hors exploitation	19 307 575		
Rémunérations	105 964 971		
Indemnités	3 010 000		
Charges sociales	7 941 377		
Dotation Véhicule	5 000 000		
Total fonct.	242 751 465		
Projets reportés			
Programmes	111 216 779		
FIJ	146 914 679		
PCFC	47 727 497		
FFPO	80 046 809		
FC	119 355		
Sous total	386 025 119		
Projets en cours			
Programmes	219 355 584		
FIJ	104 772 799		
PCFC	87 916 868		
FFPO	231 862 704		
FC	190 055 450		
Sous total	833 963 405		
Total progr.	1 219 988 524		
TOTAL	1 462 739 989	Résultat	716 542 358

2 - Le bilan

ACTIF en F CFA		PASSIF en F CFA	
ACTIF IMMOBILISE	50 781 971	CAPITAUX PROPRES	2 562 504 983
Immobilisations incorporelles,logic	10 649 540	Report A nouveau + ou -	1 830 962 625
Matériel immobilier	20 752 431	Résultat net de l'exercice + ou -	716 542 358
Matériel de transport	19 380 000	Provisions	15 000 000
ACTIF CIRCULANT	879 699 155		
Contributions programmes	420 544 464	PASSIF CIRCULANT	190 594 033
Contribution FIJ	164 518 721	Fournisseurs	42 294 166
Contribution prog 3	28 200 000	Avance contribution programmes	6 242 085
Cotisation statutaire	123 054 339	Avance contribution FIJ	9 534 627
Contribution fonds commun	103 381 631	Avance contribution prog 3	19 200 016
Clients , organismes internationnau	40 000 000	Avance contribution FFPO	2 591 295
TRESORERIE	1 822 617 890	Avance cotisation statutaire	19 118 807
Banque SGBS	309 822 311	Avance fonds commun	5 596 309
Banque Ecobank programme	52 452 917	Fournisseurs , oroganismes internat	40 000 000
Banque BICIS programme	353 665 891	Dettes sociales	46 016 728
Banque Ecobank FIJ	216 131 972		
Banque BICIS fonds commun	230 184 781	TOTAL	2 753 099 016
Banque CLS PCFC	182 394 712		
Banque CLS FFPO	26 195 021		
<i>Banques hors zone monétaire</i>			
Placement FFPO contrevaieur €	374 369 742		
BNPI FFPO contrevaieur €	70 771 844		
BNC PCFC contrevaieur \$ CDN	6 601 444		
Caisse	27 255		
TOTAL	2 753 099 016		

À la suite des vérifications et redressements d'écritures des comptes arrêtés le 31 décembre 2006, les commissaires ont rapproché les soldes des comptes bancaires avec leur situation au bilan :

a) Fonctionnement

* SGBS - Compte - Compte 01029 22802042021 en FCFA

- Solde positif au 31.12.06 (compte courant).....	315 909 556
- Chèques émis non débités	- 11 021 508
- Chèques reçus non crédités	4 934 253
- Situation bancaire du bilan :	309 822 311

b) Fonds commun

* BICIS - Compte 01528 006023100047 en FCFA

- Solde positif au 31.12.06 (compte courant).....	232 652 850
- Chèques émis non débités.....	- 2 468 069
- Chèques reçus non crédités	
- Situation bancaire du bilan :	230 184 781

c) Fonds des Programmes

* BICIS - Compte 01528 – 06009500053 en **FCFA**

- Solde positif au 31.12.06 (compte courant)	314 308 471
- Chèques émis non débités.....	0
- Chèques reçus non crédités	39 357 420
- Situation bancaire du bilan :	353 665 891

*Ecobank – Compte 01003 005037201033 en **FCFA**

- Solde positif au 31.12.06 (compte courant).....	745 224
- Chèques émis non débités.....	- 12 078 800
- Chèques reçus non crédités	63 786 493
- Situation bancaire du bilan :	52 452 917

d) Fonds d'insertion des jeunes (FIJ)

* Ecobank – Compte 02005027201015 en **F CFA**

- Solde positif au 31.12.06 (compte courant).....	319 588 068
- Chèques émis non débités.....	- 113 455 336
- Chèques reçus non crédités	9 999 240
- Situation bancaire du bilan :	216 131 972

e) Programme CONFJES de formation des cadres (PFC, ex FCFC)

* Crédit Lyonnais - Compte 01040 95103710000 en **FCFA**

- Solde positif au 31.12.06 (compte courant).....	112 865 312
- Chèques émis non débités.....	- 9 677 196
- Chèques reçus non crédités	9 764 400
- Situation bancaire du bilan :	182 394 712

* Banque Nationale du CANADA – Compte 03-044-25 Québec en **\$ Can.**

- Solde positif au 31.12.06 (compte courant).....	16 503,61
- Chèques émis non débités.....	0
- Chèques reçus non crédités	0
- Situation bancaire du bilan :	16 503,61

Soit **6 601 444 FCFA**

f) Fonds francophone de préparation olympique (FFPO)

* Crédit Lyonnais - Compte 01040- 951003107000 56 en F CFA	
- Solde positif au 31.12.06 (compte courant).....	26 057 021
- Chèques émis non débités.....	- 164 900
- Chèques reçus non crédités	26 900
- Situation bancaire du bilan :	26 195 021
* BNP-Paribas - Compte 00567 00001443120 29 Paris en €	
- Solde positif au 31.12.06 (compte courant).....	243 900,92
- Chèques émis non débités.....	- 70 009,04
- Chèques reçus non crédités	
- Situation bancaire du bilan :	167 890,98

soit **70 771 844 F CFA**

Les Commissaires aux comptes ont terminé leur rapport en formulant les recommandations suivantes qui ont été adoptées par la CAF :

- 1) **Accorder le quitus au Secrétaire Général pour sa gestion de la période du 1er janvier au 31 décembre 2006.**
- 2) **Valider le transfert du reliquat du CIJF reçu par la CONFEJES pour un montant de 334 040,02 € et proposer à la session ministérielle une programmation de ces crédits conforme à la destination qui leur a été fixée par la décision du Bureau à Beyrouth.**
- 3) **Soumettre la liste des matériels obsolètes qui n'ont pas pu être vendus pour proposer à la session ministérielle leur mise définitive au rebut.**
- 4) **Veiller à ce que la caisse de menues dépenses fonctionne selon les normes prévues par les règles fondamentales de la CONFEJES.**
- 5) **Veiller à ce que les caisses temporaires soient réintégrées dans les plus brefs délais après la fin des missions pour lesquelles elles ont été créées.**
- 6) **Continuer à faire valoir le droit de la CONFEJES à l'exonération d'impôt sur les revenus du compte PCFC en dollars canadiens.**
- 7) **S'assurer que les projets reportés qui n'ont pas été exécutés sont encore viables pour éventuellement redéployer les crédits sur d'autres projets.**
- 8) **Préciser les conditions d'éligibilité aux projets FIJ pour les pays bénéficiaires.**
- 9) **Désigner les mandataires de leur choix par le secrétaire général et les deux conseillers techniques pour signer chacun des comptes bancaires dont ils sont titulaires pour les suppléer en cas de besoin en respectant la règle de la double signature.**
- 10) **Veiller à la présence de la fiche d'exécution financière et des visas requis dans les pièces à l'appui d'un engagement ou d'un paiement de dépense.**
- 11) **Faire en sorte que le relevé de l'estimation de la valeur du portefeuille du compte de placement au 31 décembre de l'exercice soit régulièrement produit aux commissaires aux comptes lors de leur vérification.**

II - NOTE D'INFORMATION DU SECRETAIRE GENERAL

Le rapport des Commissaires aux comptes a été suivi d'une note d'information dans laquelle le Secrétaire Général de la CONFEJES :

- Adresse ses sincères remerciements aux Commissaires aux comptes qui contribuent, par leurs critiques, leurs observations et leurs recommandations pertinentes à l'amélioration régulière de la gestion des moyens financiers mis chaque année à la disposition de notre Conférence ;
- Informe des mesures prises relatives aux comptes rendus d'utilisation des régies d'avance, de la lettre de relance relative à l'exonération sur l'impôt non résident sur les revenus du compte PCFC, des dispositions mises en œuvre pour la réforme des immobilisations obsolètes et communique la liste du matériel proposée à la mise définitive au rebut ;
- Fait part de sa proposition de soumettre à l'examen de la prochaine réunion du Bureau un rapport circonstancié sur la situation des projets reportés tout en relevant l'importance des arriérés de contributions au budget des programmes au 31 décembre 2006 ;
- Rend compte des dispositions prises concernant les délégations de signature des comptes chèques ;
- Fait le point des démarches initiées auprès des autorités sénégalaises pour l'attribution d'un nouveau local unique pour le siège du Secrétariat Général de la CONFEJES.

Après de larges et profonds débats sur le rapport des commissaires aux comptes examiné point par point, la CAF encourage le Secrétariat Général à poursuivre la mise en œuvre des mesures techniques proposées et à la commission des experts de soumettre aux Ministres les propositions de décisions suivantes :

- Recommande à la commission des experts d'adopter la mise définitive au rebut du matériel obsolète proposé par le Secrétaire Général ;
- Recommande à la commission des experts d'autoriser le Secrétaire Général à entreprendre les démarches nécessaires avec les parties concernées pour trouver une solution au problème de l'impôt non résident sur les revenus du compte PCFC ;
- Recommande à la commission des experts de demander au secrétaire Général de présenter à la prochaine réunion du Bureau, un rapport circonstancié sur les projets reportés concernant d'une part, la programmation 2000-2004 et 2005-2008 d'autre part, tout en accordant une attention particulière aux arriérés de contributions au fonds commun et aux programmes dont les sommes dues devront être confirmées par les Etats et Gouvernements concernés ;
- Recommande à la commission des experts de rappeler aux pays qui accueillent les sessions ministérielles de tout mettre en œuvre pour leur tenue dans le premier trimestre de l'année conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ;
- Prend acte du faible taux de recouvrement de la contribution de 3000000fCFA au FIJ des pays du Sud et recommande à la commission des experts de rappeler que cette disposition ne concerne que les pays bénéficiaires du FIJ tout en soulignant la nécessité d'évaluer l'impact de cette mesure pour arriver à une solution réaliste et réalisable basée sur un co-financement et une co-responsabilité susceptible de faciliter l'enracinement national du programme.

III - COMPTE RENDU FINANCIER EXERCICE 2006

Le compte rendu financier de l'exercice 2006 a porté sur :

- les documents comptables ;
- l'exécution financière des programmes ;

- les contributions aux cotisations statutaires, aux budgets des programmes et au Fonds commun.

Prenant en compte le montant important des arriérés à recouvrer au titre des budgets précités, et pour trouver une solution aux tensions de trésorerie qui en découlent notamment pour solder les emprunts de compte en compte et assurer le fonctionnement régulier de notre institution, la CAF recommande à la commission des experts :

- de demander à tous les Etats et Gouvernements concernés de régulariser leur situation, de verser leurs contributions statutaires et de veiller à ce que les pays qui ne seront pas à jour de leurs cotisations statutaires au 30 juin 2007 ne soient pas éligibles à la programmation en cours tant qu'ils n'auront pas régularisé leur situation.
- de demander aux pays ayant des arriérés de contribution au Fonds Commun de le confirmer par écrit afin d'éviter de fausser le financement de la programmation.

IV – PROJET DE REVISION DE L'ACCORD D'ETABLISSEMENT ET DES CONDITIONS SALARIALES DU PERSONNEL D'EXECUTION TECHNIQUE

Après un large examen du rapport, la CAF félicite le Secrétaire Général pour la qualité du document présenté et recommande à la commission des experts d'adopter les propositions contenues dans le rapport.

V – PROJET DE NOUVELLE CLE DES REPARTITION DES COTISATIONS STATUTAIRES

Après avoir pris connaissance de la proposition sur l'actualisation de la clé de répartition des cotisations statutaires, la CAF recommande à la commission des experts de demander au Secrétaire Général de prendre contact avec la Roumanie, la Bulgarie, le Luxembourg et la Grèce en vue du relèvement de leurs cotisations statutaires.

En outre la CAF recommande à la commission des experts de demander au Secrétaire Général d'approfondir la réflexion menée sur la clé des répartitions en prenant en considération, entre autres, l'étude en cours au sein de l'OIF sur la réforme du Barème des cotisations statutaires.

VI- EXAMEN DU PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2007

La CAF recommande à la commission des experts d'adopter le projet de budget de fonctionnement du Secrétariat général équilibré en recettes et en dépenses à la somme de deux cent vingt cinq millions huit cent quatre vingt mille francs CFA (225.880.000 FCFA) avec l'option de la revalorisation de la situation du Personnel d'exécution.

Afin d'avoir un portait budgétaire complet, la CAF demande au Secrétariat général d'ajouter, à compter de 2008, les recettes aux prévisions de dépenses de la CONFEJES.

VII- EVALUATION DU COUT D'UNE SESSION MINISTERIELLE

Après examen de l'étude proposée sur l'évaluation du coût d'une réunion du Bureau et d'une Conférence ministérielle, la CAF recommande à la commission des experts de mettre en place un groupe de travail paritaire composé de représentants des pays du Nord et du Sud pour affiner la réflexion initiée pour resserrer les coûts et diversifier les options de financements en étudiant, entre autres, les hypothèses suivantes :

- Réduire la durée des réunions du Bureau et de la Conférence pour minorer les coûts de prise en charge
- Envisager la prise en charge de leur délégation par les Etats et Gouvernements
- Resserrer les coûts proposés et la composition des délégations aux sessions
- Etudier la possibilité de faire supporter le volet hébergement par la CONFESJES lors des sessions.

VIII – NOTE SUR LE PROJET DE RATIONALISATION DES LOCAUX

Après avoir pris connaissance du rapport établi à cet effet, la CAF remercie le Sénégal pour les nombreux efforts fournis et recommande à la commission des experts de demander au Secrétaire Général de poursuivre ses démarches auprès des autorités sénégalaises en vue de l'affectation de nouveaux locaux dont les coûts d'aménagement seront pris en charge sur le reliquat des crédits du CIJF.

Enfin, la CAF demande au Secrétaire Général de poursuivre la réflexion en vue de faciliter la prise en compte des modifications statutaires qui découleraient d'éventuelles décisions prises par l'OIF concernant les Jeux de la Francophonie.

Fait à Dakar, le 11 avril 2007

La Commission Administrative et Financière

A N N E X E S

**31^{ème} Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports
des Etats et Gouvernements ayant le français en partage (CONFESJES)**

**Allocution de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Premier Ministre
de la République du Sénégal**

(Dakar, Samedi le 14 avril 2007 - Hôtel méridien Président)

- **Monsieur le Président en exercice de la CONFESJES,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Excellence Mesdames, Messieurs les ambassadeurs,**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de l'Organisation Internationales de la Francophonie,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFESJES,**
- **Distingués Délégués,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

En décidant d'accueillir la 31^{ème} Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le français en partage, le Sénégal visait deux objectifs.

Le premier est de réaffirmer l'ancrage de notre pays dans la grande famille francophone, ainsi que notre attachement à ses valeurs, des valeurs de liberté, de démocratie et surtout de solidarité.

Vous me permettez donc de profiter de l'occasion que vous m'offrez pour rendre un hommage solennel, au nom du Chef de l'Etat Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, aux pionniers de la Francophonie.

Je veux nommer les Présidents Habib Bourguiba, Léopold Sédar Senghor et Hamani Diori qui ont eu la généreuse idée de mettre en place le cadre de coopération auquel nous tenons tous ici.

Notre pays a toujours fait preuve d'engagement pour bâtir une communauté capable de résister à toute forme d'hégémonie linguistique et culturelle.

En effet, construire un ensemble politique cohérent dans lequel les problématiques relatives à l'éducation, aux langues natives, aux cultures du terroir, aux activités de jeunesse, de sport et de loisir, tiennent une place de choix, a toujours été le crédo des Institutions de la Francophonie et de ses bailleurs de fonds auxquels je tiens à exprimer toute ma gratitude.

Notre seconde préoccupation est de réaffirmer notre attachement à la CONFESJES qui nous réunit aujourd'hui à Dakar.

Comme vous le savez, le Sénégal tient particulièrement à cette institution du fait de l'importance des missions qui lui sont assignées et des brillants résultats auxquels elle est parvenue.

Le soutien qu'apporte la CONFESJES aux différents pays membres dans la tâche d'élaboration des politiques nationales de jeunesse et de sport est apprécié partout au sein de notre communauté.

De la même manière, le Fonds d'Insertion des jeunes (FIJ) et le Fonds d'insertion de fabrication des matériels sportifs (FIFMAS) mis en place pour aider les Etats à lutter contre le chômage des

jeunes, nous semble d'une grande pertinence au moment où les effets pervers de la mondialisation mettent les pays du Sud dans la difficile situation de retenir une partie de leur jeunesse, attirée par les mirages du monde développé.

Le Gouvernement du Sénégal, instruit des choix stratégiques du Président de la République, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE qui a consacré au rang de haute priorité notre politique de Jeunesse, a eu à prendre des mesures énergiques en matière d'éducation, de formation et d'insertion des jeunes.

Parmi les actes posés, il y a la création de deux structures complémentaires dont l'unique et seul objectif est la lutte contre le chômage des jeunes.

Il s'agit de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ) et du Fonds National de promotion des jeunes (FNPJ) qui a vu ses financements provenant exclusivement du budget de l'Etat, passer de 50 millions à deux milliards de francs CFA, entre 2000 et 2007.

Par ces décisions, mon Gouvernement traduit la volonté politique du Chef de l'Etat de prendre à bras le corps la préoccupation centrale de l'emploi des jeunes.

Je peux d'ores et déjà vous informer qu'une réflexion est en œuvre pour rendre encore plus efficace notre dispositif national de lutte contre le chômage des jeunes.

Dans la perspective que voilà, je reste persuadé que l'expérience capitalisée par la CONFESJES et les bailleurs de fonds qui l'accompagnent depuis plus d'un quart de siècle, nous sera encore très utile.

- **Monsieur le Président en exercice de la CONFESJES,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et chefs de délégation,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Il est impossible de parler de la CONFESJES sans évoquer le rôle moteur qu'elle joue avec ses programmes sportifs qui sont à la base de la création sur le sol africain de centres d'entraînement et de perfectionnement comme ceux de Dakar et de Maurice dédiés à l'athlétisme, celui de Tunis pour ce qui est de la boxe, ou celui de Rabat consacré au judo.

Mais ce que le Sénégal retient le plus, c'est qu'il est possible de devenir un champion sportif de niveau mondial en se préparant sur le sol africain comme cela a été le cas de notre compatriote Amy Mbacké THIAM devenue championne du monde en 2001 à Edmonton, de la Camerounaise Françoise BANGO, double championne d'Afrique et championne Olympique du saut en longueur à Athènes en 2004, du mauricien Eric MILAZAR, un des meilleurs africains sur 400 mètres, de Kène NDOYE, 3^{ème} au Championnat du monde indoor en 2004, et bien sûr de notre regrettée Fanta KEITA arrachée à notre affection au moment où elle constituait une chance presque sûre de médaille pour les prochains Jeux Olympiques de Beijing en 2008.

Vous comprenez maintenant pourquoi notre pays accueille avec autant de fierté le siège de notre institution depuis sa création, et pourquoi il accorde une attention particulière à la tenue à Dakar, de cette 31^{ème} session de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le français en partage.

A l'instar de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la CONFEJES est un modèle de coopération multilatérale dans le cadre duquel des pays du Nord et du Sud entretiennent des relations toutes particulières d'échange et de partenariat autour des questions centrales de jeunesse et de sport.

A ce titre, notre institution ne saurait ignorer la brûlante équation de ces jeunes, issus des pays du Sud, qui empruntent des embarcations sommaires pour aller chercher fortune en Europe.

En relation avec ses bailleurs de fonds, la CONFEJES se doit de participer à la nécessaire recherche de solutions pour arrêter ce phénomène qui n'honore pas l'humanité.

Aussi, tout en consolidant l'expérience des Centres internationaux, il me semble qu'est venu le temps d'accompagner les Etats dans leurs projets de création de centres régionaux dédiés aux espoirs nationaux.

Ce sont là quelques éléments de réflexion que je tenais en ma qualité de Chef du Gouvernement, à prononcer, ici, au nom du Président de la République, Maître Abdoulaye WADE.

- **Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et chefs de délégation,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare solennellement ouverte la 31^{ème} Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le français en partage.

Je souhaite à tous, un Excellent séjour en terre africaine du Sénégal et vous remercie de votre bien aimable attention.

Allocution de Monsieur Clément DUHAIME
Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie

A l'occasion de la 31^{ème} Conférence ministérielle de la CONFEJES

Dakar, 14 avril 2007

- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,**
- **Honorables délégués et invités,**

Permettez-moi tout d'abord de vous transmettre les chaleureuses salutations et les vœux de succès de notre Secrétaire général, le Président Abdou Diouf, pour qui la jeunesse constitue le fondement des priorités de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Je tiens également à exprimer, en son nom, notre profonde douleur suite au décès qui a frappé brutalement l'équipe du Secrétariat de la CONFEJES avec la disparition de la directrice adjointe de la jeunesse, Madame Nicole Ndongu.

Comment ne pas non plus vous faire part de la même émotion en évoquant la mémoire du regretté Antoine Diahère Ndiaye, notre fidèle ami qui a été un serviteur exemplaire de la CONFEJES et un grand militant de la jeunesse et des sports.

C'est donc avec une certaine émotion que je me retrouve aujourd'hui en terre sénégalaise, parmi vous, pour parler d'une thématique qui guide notre action au quotidien.

Depuis le Sommet de Moncton, l'Organisation internationale de la Francophonie, répondant aux divers engagements de nos chefs d'État et de gouvernements, a décidé d'aborder la question de la jeunesse sous un angle transversal. Cette interprétation est de plus en plus partagée par plusieurs institutions internationales. Elle se traduit, entre autres, par la mise en place en leur sein d'unités de coordination des actions en faveur de la jeunesse. C'est le cas de l'ONU, de l'UNESCO, de l'UNICEF, de l'Union africaine, de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et de la CONFEJES bien sûr.

Au cours de l'année écoulée, nous avons arrêté des priorités en fonction de notre Cadre stratégique décennal et des ressources disponibles. Nos actions se sont articulées autour de grands enjeux du moment.

Dans le **domaine de l'environnement**, par exemple il est établi que la mobilisation et le soutien des organisations de jeunes restent essentiels pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Les jeunes ont en effet leurs propres modes et circuits de diffusion de l'information. Ainsi, à travers son Unité jeunesse basée à Moncton, l'OIIF a renforcé la place des jeunes dans le réseau Médiaterre, le plus important système d'information mondial francophone sur le développement durable qu'anime l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF).

Le **Portail jeunesse**, qui compte aujourd'hui **42 000 correspondants**, a également été utilisé pour offrir aux jeunes des espaces de dialogue pour évoquer notamment la problématique du commerce durable, les enjeux des technologies de l'information et de la communication. Ce Portail a été dynamisé le mois dernier en vue d'augmenter le dialogue et la coopération entre les jeunes.

En partenariat étroit avec la CONFEJES, nous avons poursuivi notre appui au **Conseil international des organisations de jeunes de la Francophonie (CIJEF)**, créé en 2005 sous

l'impulsion du Secrétaire général de la Francophonie. Selon le recensement actuel, le CIJEF rassemble 32 Conseils nationaux de la jeunesse dans l'espace francophone.

Tout comme vous, nous demeurons convaincus que le message de nos jeunes est plus fort s'il est concerté et s'il émane d'un exercice démocratique que nous voulons consolider dans le fonctionnement de leurs organisations. Avec la CONFEJES en 2006, l'POIF a accompagné le Niger et la Mauritanie dans la mise en place de conseils nationaux de la jeunesse et continuera à le faire avec le Bénin, le Cameroun, la Centrafrique, le Togo, la Roumanie en 2007 et avec le Burkina Faso et le Liban en 2008, où la préparation du terrain est en cours.

Aux côtés des actions qui nous rapprochent de nos élites de demain, il nous faut poursuivre la promotion des valeurs francophones auprès de nos jeunes. Notre Secrétaire général de la Francophonie a bien compris ce besoin vital en initiant le projet pilote de jeunes volontaires. L'objectif majeur est de rapprocher la Francophonie de sa base tout en aidant les jeunes dans leur volonté d'agir pour la communauté. Là aussi, c'est avec la CONFEJES que ce projet expérimental devra se déployer au 2^e semestre.

Il est clair que la nécessité de travailler en synergie s'impose de plus en plus à tous. Ainsi, au sein de notre famille francophone, il nous faut renforcer la collaboration et nous ouvrir davantage vers d'autres partenariats. C'est de cette façon que nous éviterons les dédoublements des efforts et que nos actions envers et avec la jeunesse seront plus déterminantes.

Vous l'avez compris, nous avons besoin de votre savoir-faire, de votre expertise et de votre expérience. Nous avons aussi besoin des grandes qualités de votre Secrétaire général, notre ami Youssouf Fall, lui qui s'est engagé depuis près d'une vingtaine d'années à la promotion de la jeunesse et de l'activité sportive. J'aimerais le remercier, au nom du Secrétaire général de la Francophonie et lui réitérer devant vous, notre volonté de confirmer notre partenariat de longue date par un accord de coopération que nous veillerons à arrêter ensemble prochainement.

Ce rapprochement est rendu encore plus nécessaire depuis la Réforme institutionnelle de Tananarive de novembre 2005, qui intègre enfin la CONFEJES dans les institutions francophones. La nouvelle Charte de la Francophonie ainsi adoptée, offre une occasion unique pour fédérer et mutualiser nos actions, en vue de dégager une **feuille de route de la Francophonie en matière de jeunesse**.

Cette volonté d'ouverture et de collaboration doit également se manifester à l'égard d'autres organisations internationales. Illustrant le thème de votre 31^{ème} Conférence, je suis fier de vous annoncer, grâce aux efforts consentis par le Secrétaire général de la Francophonie, le déploiement d'une collaboration fructueuse avec l'UNESCO, le FNUAP, l'UNICEF, le PNUD, la Banque mondiale et l'Union africaine pour mener des activités communes, notamment dans le domaine des politiques et des conseils nationaux de la jeunesse. Vous me permettrez de saluer ici nos partenaires africains pour l'adoption en 2006 de la Charte africaine de la jeunesse.

Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres,

A l'occasion de la 60^e Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétariat général de l'ONU a fait de nouvelles propositions en vue de «l'adoption d'une politique mondiale en faveur des jeunes».

Le Sommet de Moncton consacré à la jeunesse n'a pas donné les effets escomptés. Le Secrétaire général de la Francophonie nous invite à nourrir l'ambition d'un grand programme jeunesse intégrant tous nos efforts et nos volontés. Ce rendez-vous est crucial et 2008 devrait être notre échéance.

Comme vous pouvez le constater, Mesdames et Messieurs les Ministres, l'adoption du Cadre stratégique décennal par l'ensemble des institutions de la francophonie nous permet d'unir nos forces et nos énergies sur des enjeux prioritaires.

Ainsi, je me réjouis des programmes développés par la CONFEJES en faveur de l'usage de la langue française dans les fédérations sportives internationales et dans la diffusion de l'information sportive.

Votre action dans ce domaine renforce les initiatives prises par le Secrétaire général de la Francophonie. Que ce soit la désignation de grands Témoins francophones lors des Jeux olympiques ; cette mission a été confiée à Monsieur le Premier ministre Jean Pierre Raffarin pour les Jeux de Pékin 2008. Ou encore la prochaine signature, pour la première fois par la Francophonie, d'une convention entre l'OIF et le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Pékin pour veiller au respect de la place du français comme langue officielle des Jeux.

Ce partenariat étroit entre la CONFEJES et l'OIF doit également se poursuivre dans le cadre des Jeux de la Francophonie.

Je me souviens que c'est en 1987 au Sommet de Québec qu'a commencé la grande aventure des Jeux de la Francophonie.

Je me souviens également que c'est à votre Conférence qu'a été confiée leur mise en œuvre à travers la création du CIJF.

Je me souviens enfin que c'est la CONFEJES, qui à Brazzaville en 2003, a proposé son transfert au sein de l'ancienne AIF en tant qu'organe subsidiaire.

Le Secrétaire général de la Francophonie a donné suite à votre décision.

A l'issue d'un appel international à candidatures, et en concertation avec le Secrétaire Général de la CONFEJES et votre serviteur, le Secrétaire général de la Francophonie a procédé en mai 2006 à la nomination du nouveau directeur des Jeux, en la personne de M. Mahaman Lawan Sériba, ancien directeur du CNJF du Niger, dont les qualités sont connues.

Dans la foulée de cette nomination, un groupe de travail, composé des représentants des Etats et gouvernements membres de l'OIF et associant étroitement la CONFEJES a ainsi procédé à la réforme des textes du CIJF.

De nouveaux Statuts et de nouvelles Règles des Jeux, seront soumis au prochain CPF du 16 avril 2007.

Ces nouveaux textes simplifiés conservent l'esprit initial des Jeux de la Francophonie et assurent au CIJF sa pleine intégration à l'OIF. A cet égard, je tiens à souligner que notre organisation a depuis 2006 pris ses dispositions pour assurer le fonctionnement et les activités du CIJF.

Permettez-moi à cette occasion de renouveler, au nom du Secrétaire général de la Francophonie et en mon nom propre, toutes nos félicitations et notre profonde gratitude à l'ensemble des Etats et gouvernements membres de la CONFEJES pour leurs précieuses participations aux succès des cinq premières éditions des Jeux.

Cette expérience de la CONFEJES sera utile à l'OIF et à la nouvelle direction du CIJF pour aborder la préparation de la sixième édition prévue en 2009 au Liban.

Le Directeur du CIJF et le Secrétaire général de la CONFEJES viennent d'effectuer une mission au Liban qui dispose de toutes les infrastructures requises pour accueillir les Jeux dans des conditions optimales.

A deux ans de ce grand rendez-vous de Beyrouth, SE Monsieur Abdou Diouf m'a chargé de vous transmettre son souhait d'une grande mobilisation de la Francophonie aux préparatifs et aux Jeux de 2009.

Beyrouth sera l'occasion pour la grande famille francophone d'exprimer notre amitié et notre solidarité à la jeunesse et au peuple libanais.

Notre Secrétaire général compte particulièrement sur la CONFEJES et sur sa précieuse expertise pour faire de ces Jeux une grande réussite.

Mesdames et Messieurs, je ne voudrais pas clôturer mon propos sans m'adresser aux Autorités sénégalaises, hôte de cette 31^{ème} session ministérielle de la CONFEJES.

Au nom du Secrétaire général de la Francophonie je voudrais, Monsieur le Premier Ministre remercier votre pays pour son accueil et son hospitalité ainsi que pour l'appui constant qu'il ne cesse d'apporter aux Conférences ministérielles permanentes de la Francophonie que sont la CONFEMEN et la CONFEJES.

Il me reste à souhaiter Mesdames et Messieurs les Ministres, Honorables invités, plein succès à vos travaux.

Je vous remercie de votre attention.

**Allocution du Représentant du Ministre de la Jeunesse, des Sports et
de la Vie Associative de France, Monsieur Etienne MADRANGES,
Directeur National de la Jeunesse et de l'Education Populaire**

Après avoir rendu hommage à Nicole MAPOKE NDONGO, dont il a souligné l'énergie, la compétence, rappelant qu'il a eu à travailler avec elle, a énoncé, au nom des autorités françaises tous les motifs de satisfaction résultant des deux dernières années de fonctionnement de la CONFEJES.

Il a rendu un vibrant hommage à Youssouf FALL, Secrétaire Général, et à toute son équipe, invitant tous les participants à applaudir le formidable travail et l'exceptionnelle disponibilité de cette équipe.

Puis il a mis l'accent sur la bonne lisibilité des comptes, le resserrement des programmes, l'excellent travail en commun des représentants des pays, rappelant que ce travail est fait non seulement lors des rencontres formelles, mais aussi lors des rencontres informelles, où des échanges très constructifs se développent.

Il a tenu à réaffirmer que la CONFEJES était un instrument essentiel de la coopération entre les pays francophones, un lieu idéal pour développer les valeurs que ces pays ont en partage, solidarité, fraternité, citoyenneté.

Instrument de la paix, la CONFEJES permet à tous les participants, égaux en droits, d'échanger des bonnes pratiques, d'élaborer des programmes utiles en faveur des jeunes. Il a réaffirmé l'attachement des autorités françaises au FIJ, moyen très intéressant de promouvoir les projets de jeunes et d'encourager leur esprit d'entreprendre. Il a rappelé tout ce que la CONFEJES peut aussi apporter dans le domaine du Sport : Sport pour tous, programmes nationaux, lutte contre le dopage.

Le représentant de la France a ensuite remercié les pays ayant des retards dans le versement de leur contribution d'avoir proposé de régulariser leur situation, soulignant qu'il était important pour le Secrétaire Général et son équipe de pouvoir disposer de la totalité du budget prévue pour engager la totalité des actions programmées.

Enfin, Etienne MADRANGES a précisé que la France continuerait à soutenir la CONFEJES et son fonctionnement, organisation fédératrice, essentielle bien au-delà de partage de la langue française, dont l'action est en permanence positive et créatrice.

Il a remercié chaleureusement le Sénégal pour son accueil exceptionnel et a transmis le relais au Premier Ministre du Sénégal, qui va assurer la présidence pendant les deux (2) années à venir.

**Message de Monsieur Théophile MONTCHO, Ministre de la Culture,
de la Jeunesse, des Sports et Loisirs du BENIN**

A l'occasion de la 31^{ème} Session Ministérielle de la CONFEJES.

Dakar, 12-15 Avril 2007

- Excellences mesdames et messieurs les ministres,
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,
- Mesdames et messieurs les experts,
- Honorables invités,
- Mesdames et messieurs.

Je voudrais, avant tout propos, remercier sincèrement, au nom de mon Pays le Bénin, le Gouvernement, le Peuple Sénégalais ainsi que le Président de la République Maître Abdoulaye WADE de l'attention toute particulière, empreinte de cordialité dont ma délégation et moi-même avons été l'objet depuis notre arrivée sur la terre hospitalière de la République sœur de Sénégal.

Je voudrais par ailleurs remercier Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES pour toutes les facilités techniques mises à notre disposition pour le bon déroulement de la présente session.

Mais, Mesdames et Messieurs les Ministres, Honorables participants ; je m'en voudrais de ne pas exprimer ici, de vive voix, ma profonde douleur et ma grande compassion à toute la Famille Francophone ici réunie, mais aussi et surtout à la famille, aux parents et aux enfants de **Madame Nicole NDONGO**, Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse au siège de notre organisation commune qui vient de nous quitter brutalement et pour toujours, en tirant sa révérence le jeudi dernier.

Ce fut pour moi un véritable choc lorsque la nouvelle m'est parvenue ici même à l'Hôtel le Méridien Président.

J'en ai été véritablement bouleversé et prie le Seigneur Tout-Puissant de l'accueillir dans son Royaume céleste et de continuer de protéger et de guider les pas de tous ceux qui lui sont chers et qu'elle a brutalement abandonné. C'est Lui qui donne la vie, c'est encore Lui qui la reprend ; que sa volonté soit faite.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Honorables Invités, Chers participants !

Les circonstances actuelles dans lesquelles se tient notre présente session m'empêchent de faire un long développement sur le thème choisi et qui s'intitule :

« **Financement des Plans d'action des politiques nationales de jeunesse et des sports des pays francophones** ». Néanmoins, vous voudrez bien m'autoriser à aborder quelques points saillants qui constitueront des contributions à nos réflexions communes.

Les problèmes de la jeunesse, principalement la problématique de l'emploi constitue un défi à l'échelle mondiale que la Communauté Internationale se doit de relever.

Les tendances mondiales sur l'emploi publiées en 2006 par le Bureau International du Travail (BIT) ont révélé que les jeunes sans emploi représentent 45% des chômeurs recensés dans le monde et dont 85% vivent dans les pays en voie de développement et souvent dans des conditions d'extrême pauvreté.

En Afrique subsaharienne, la situation est très préoccupante, car avec 11% de la population mondiale il est compté environ 20% des jeunes chômeurs recensés dans le monde.

Vous pouvez aisément déduire les conséquences d'une telle situation qui se résument en ces termes :

- développement d'activités illégales ;
- augmentation de l'insécurité ;
- alimentation des conflits armés ;
- immigrations clandestines vers les Pays du Nord et ceci dans des conditions totalement inacceptables.

Dans mon pays le Bénin, la situation n'est guère reluisante. La jeunesse béninoise constitue 67% de la population totale ayant moins de 35 ans. Les jeunes entre 15 et 35 ans en âge de travailler représentent près des deux tiers de la population active qui est estimée à 64,4%.

A la lumière des statistiques disponibles suite au dernier recensement de la population en 2002, la situation générale de l'emploi se présente ainsi qu'il suit :

- la population active est occupée à 95% par le secteur informel.
- 69% des actifs employés n'ont aucune instruction.
- 19% ont le niveau de l'enseignement primaire.
- A peine 1% ont les niveaux secondaire et supérieur.
- Le contingent de jeunes en quête d'emploi comprend une proportion importante d'analphabètes et de déscolarisés.

Chaque année, près de 30.000 élèves se présentent sur le marché de l'emploi sans grande qualification.

Pourtant, cette jeunesse constitue un potentiel appréciable pour la création de richesse et le développement de nos pays respectifs.

Dans ces conditions, il conviendrait de renforcer les capacités de la jeunesse, de créer les conditions favorisant son insertion harmonieuse dans le monde du travail, en veillant à ne pas perdre de vue que la problématique de l'emploi et de l'insertion des jeunes est une question transversale et multisectorielle qui ne peut être dissociée des problèmes de développement.

C'est pourquoi, les Politiques Nationales de Jeunesse et des Sports devraient être l'expression d'une multitude de chauvechement de compétences, d'interprétation d'intérêts et d'enchevêtrement d'actions.

Chaque partenaire impliqué devrait y trouver des objectifs stratégiques qui rejoignent et complètent son champ d'actions, tant dans les domaines de la santé, de la démographie, de l'éducation, de la communication, de la culture, de l'économie, de la société, des sports, des loisirs, et de l'alphabétisation.

En Décembre 2002, le Bénin a adopté le document de « **Politique Nationale de la Jeunesse** » qui a fait l'objet d'un lancement officiel en Décembre 2003.

En mars 2007, un **Forum National sur l'emploi des jeunes** s'est tenu à Cotonou et a débouché sur des recommandations tendant à rechercher les voies et moyens visant à résorber un temps soit peu le chômage des jeunes.

Un Forum National sur le Sport est prévu pour bientôt et débouchera sur une nouvelle Politique Nationale des Sports

Les Politiques Nationales de Jeunesse et des Sports expriment les volontés des Gouvernements de donner aux jeunes l'occasion de se réaliser, de se surpasser, d'aller au-delà des préjugés.

Mais entre la volonté exprimée et la mise en œuvre pour déboucher sur des programmes concrets, il y a un gap important, un verrou non négligeable à sauter : le financement.

Il devient clair que les Gouvernements seuls ne peuvent apporter toutes les réponses aux nombreux défis posés ; il devient impérieux d'impliquer conjointement et de façon coordonnée les secteurs publics, para publics, privés, associatifs, avec la participation efficiente et non négligeable des partenaires internationaux comme la CONFEJES.

L'ampleur des problèmes que rencontre la jeunesse dans nos pays respectifs oblige à revisiter nos façons de faire afin d'améliorer les synergies intersectorielles basées sur un partenariat plus actif.

Le financement des Politiques Nationales de Jeunesse et des Sports doit être multiforme, multisectoriel et couvrir aussi bien des secteurs à forte valeur ajoutée que des secteurs sociaux, d'infrastructures, de formation classique que professionnelle.

Ce sont là quelques réflexions que je voudrais porter à notre méditation, afin qu'ensemble, à travers les différents Organismes Internationaux auxquels nous appartenons dont la CONFEJES, nous ébauchions des solutions viables.

Il y va de la survie de nos pays.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Honorables Invités et Participants.

Je voudrais enfin, vous remercier de m'avoir accordé une attention soutenue et souhaiter plein succès à nos travaux.

Je vous remercie.

**Allocution de Monsieur Philippe BEAULNE,
Chef de la délégation du Canada
A l'occasion de la 31^{ème} Session de la CONFESJES**

- **Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Sénégal,**
- **Mesdames et Messieurs les ministres,**
- **Messieurs les chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire Général,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi d'abord de vous transmettre les plus chaleureuses salutations de la Ministre de la Coopération internationale et de la Francophonie, l'honorable Josée Verner qui est malheureusement retenue à Ottawa.

Je tiens à remercier les autorités sénégalaises pour la qualité de leur accueil et pour avoir bien voulu accepter de recevoir la 31^{ème} session de la CONFESJES.

Je transmets à la grande famille de la CONFESJES, et à la famille de la défunte nos plus sincères condoléances à l'occasion du décès de Mme Nicole NDONGO.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

La francophonie institutionnelle est dans un processus de modernisation, processus nécessaire qui touche également la CONFESJES et qui vise à lui donner une plus grande efficacité et une plus grande pertinence.

Depuis quelques années déjà, la CONFESJES s'est intéressée à la mise en application d'une politique de gestion axée sur les résultats dans le cadre de l'exécution de sa programmation. Avec l'arrivée d'un nombre important de personnel cadre, une remise à jour, voire un approfondissement à l'ensemble de la gestion de l'organisation de l'application de principes de gestion s'imposait.

Le Canada a noté avec satisfaction que dès son entrée en fonction, le Secrétaire Général, M. Youssouf FALL, s'est empressé de rénover et moderniser le secrétariat de notre organisation. Nous sommes heureux de pouvoir appuyer ces efforts.

Dans l'ensemble, le Canada est satisfait du travail accompli dans le cadre de l'exécution de la programmation 2006. Nous ne pouvons que féliciter la CONFESJES d'avoir resserré certains programmes afin d'être plus efficace dans leur mise en œuvre. C'est pourquoi la très grande majorité de notre contribution va maintenant au Fonds commun. De plus, le Canada est très satisfait de constater la bonne santé financière de la CONFESJES et nous félicitons le Secrétaire général pour la saine gestion appliquée.

Nous reconnaissons l'égal importance de la double vocation Jeunesse et Sport de la CONFESJES. Le sport est une dimension importante du développement de la Jeunesse. Le Sport est de plus un outil d'insertion sociale et de développement auprès de la Jeunesse de tout pays.

Convaincu que le Sport peut être une école d'apprentissage, nous réitérons toute l'importance de porter une attention aux actions de proximité.

La mobilisation des Jeunes par le Sport doit à notre avis faire une place à une culture d'équité des genres, une valeur sûre pour les Canadiens et Canadiennes.

Cependant, nous remarquons que dans le cadre de notre programmation, le pourcentage de jeunes filles bénéficiaires des appuis techniques dans la préparation des jeunes talents reste faible. Une attention doit y être apportée. Le Groupe de Travail des Femmes de la CONFESJES (GTGF) pourrait être sollicité et mis à contribution pour maximiser la participation des femmes dans le cadre de la programmation de la CONFESJES.

On peut se réjouir par ailleurs de tous les efforts consentis par la CONFESJES dans le cadre de la lutte antidopage, une priorité selon nous.

Le Canada est heureux de la mise en vigueur depuis le 1^{er} février 2007, de la Convention internationale contre le dopage dans le sport qu'il a d'ailleurs été l'un des premiers pays à ratifier.

Aussi, nous encourageons fortement tous les pays membres de la CONFESJES ratifier sans tarder la Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO.

Et puisque le thème de notre Conférence le suggère, je vous signale que cette convention prévoit des dispositions pour le financement des activités des Etats parties à cette convention et qui mettent en œuvre des programmes antidopage. Les projets favorisés durant la première année devront mettre l'accent sur des programmes d'aide à la formulation des politiques, de ressources éducatives ou de tutorat et sur le renforcement des capacités.

S'agissant du projet de programmation 2007 de la CONFESJES, le Canada en a pris connaissance et cette programmation qui s'inscrit dans la continuité dans l'ensemble nous convient.

Monsieur le Président, nous sommes inquiets quant à l'impact que peuvent avoir à moyen terme les retards en matière de cotisation statutaire et de contribution au FIJ pour la santé financière de notre organisation. Le Canada invite les membres concernés à apporter les correctifs nécessaires et nous félicitons ceux qui sont à la faire.

Le Canada invite enfin le Secrétaire Général, dans l'exécution de son mandat, à poursuivre le dialogue avec tous les partenaires de la Francophonie, à développer les synergies pour tirer avantage de la complémentarité des efforts en vue d'un renforcement de l'action francophone.

Dans le même ordre d'idée et à mi-parcours de l'exécution de la programmation, nous invitons la CONFESJES à approfondir la réflexion sur les possibilités de complémentarité au sein même des directions du Secrétariat de la CONFESJES.

Enfin et pour terminer, nous souhaitons remercier de façon toute particulière la France en l'occurrence le Ministre Jean François LAMOUR, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative pour son travail à la présidence. Nous souhaitons plein succès à la Présidence sénégalaise.

Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,

Merci de votre attention.

**Intervention de Monsieur Claude MAILHOT,
Chef de délégation du Québec
A l'occasion de la 31^{ème} Session de la CONFEJES**

Dakar (Sénégal), le samedi 14 avril 2007

- Monsieur le Président de la CONFEJES ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Monsieur l'Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie ;
- Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation ;
- Monsieur le représentant de l'UNESCO ;
- Monsieur le représentant de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien (CJSOI) ;
- Mesdames, Messieurs.

Je désire en premier lieu remercier le Ministre des Sports, et nouveau Président de la CONFEJES, M. El Hadji Daouda Faye, pour l'accueil si chaleureux du Sénégal ainsi que pour la grande qualité de l'organisation matérielle de la présente conférence.

Siège de notre conférence ministérielle, je constate avec contentement que le Sénégal poursuit son engagement en faveur de la promotion de la jeunesse, du sport et de la Francophonie. Je veux aussi souligner l'action majeure et continue du Sénégal dans l'édification et le développement de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Je souhaite également remercier M. Jean-François Lamour, ministre français de la Jeunesse, du Sport et de la Vie associative, qui a présidé si habilement la CONFEJES et le Comité international des Jeux de la Francophonie de 2005 à 2007.

Considérant la tenue récente d'élection au Québec, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport vous prie d'excuser son absence à la présente session ministérielle. Le ministre m'a confié le mandat d'y représenter le Québec et j'ai l'immense privilège d'échanger avec vous sur *Le financement des politiques nationales de jeunesse et de sport*, thème de notre Conférence, et aussi d'évoquer d'autres questions de première importance pour notre organisation.

Au cours des dernières années, le ministre québécois responsable du sport a réussi à accentuer les investissements de l'État dans le sport et dans la promotion des activités physiques. Il est bien évident que les contextes sont différents chez les membres de la CONFEJES. Toutefois, il apparaît intéressant de vous faire part de ce que nous croyons être les principes requis en matière de financement de politiques nationales. Je considère que les trois principales raisons du succès du Québec en matière de financement de ses politiques sportives nationales sont les suivantes :

Avec la complicité des fonctionnaires du sport, le milieu sportif québécois s'est rapidement donné une vision du concept de sport où les quatre formes de pratique sont complémentaires et non pas en opposition : l'initiation, la récréation, la compétition et l'excellence sportive.

Les administrateurs des organisations sportives sont invités à participer à la réflexion lors de la conception des politiques sportives et des programmes de soutien financier qui en découlent.

Les programmes de soutien financier sont conçus et gérés de manière transparente, c'est-à-dire que le gouvernement du Québec rend publiques toutes les données à partir desquelles les subventions sont fixées.

Pour le Québec, le financement des politiques nationales de jeunesse et de sport doit respecter les conditions suivantes :

- Ne pas opposer *jeunesse et sport*, ni *participation sportive populaire et sport de haut niveau*,
- consulter les organisations non gouvernementales sur les politiques et les programmes qu'elles veulent se donner,
- et gérer de manière transparente les deniers publics consacrés à la jeunesse et au sport.

Lors de la session régulière de la CONFEJES tenue à Paris, en avril 2005, la CONFEJES a adopté sa deuxième programmation quadriennale dans laquelle le *Programme d'appui aux États pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales* figure parmi les priorités. Au terme de la deuxième année de la programmation quadriennale, le nombre significatif de pays qui se sont dotés de politiques nationales démontre toute l'importance accordée à la jeunesse sur laquelle repose, en maillage avec les autres générations, l'avenir de nos communautés respectives et, plus largement, celui de notre ensemble francophone.

Je me réjouis que la programmation de 2007 de la CONFEJES intègre le projet *Soutien à la recherche et à la diversification des financements*, dont l'objet consiste à produire et à diffuser un *vademecum* sur les possibilités de financement de ces politiques. Monsieur le Secrétaire général, je compte sur vous pour accorder une attention particulière à ce projet considérant que le développement des politiques nationales en sera tributaire dans une large mesure.

En outre, à la lumière des défis suscités par la mise en œuvre des politiques nationales, je pense qu'il faudra réajuster le programme d'appui aux politiques nationales et ce, particulièrement dans la perspective de la prochaine programmation quadriennale de 2009-2012.

Permettez-moi maintenant d'aborder d'autres sujets d'importance relatifs à notre conférence ministérielle.

Je tiens en premier lieu à saluer l'adhésion de nouveaux pays comme membres réguliers de la CONFEJES, démontrant ainsi l'intérêt suscité par la CONFEJES auprès des pays francophones du Sud et du Nord. La CONFEJES peut maintenant compter sur de nouveaux partenaires pour la réalisation de sa mission.

S'agissant de la promotion de la langue française, il importe de relever la volonté de la CONFEJES de se positionner comme *Centre de références et de production en langue française dans les domaines de la jeunesse et des sports*. Héritage commun des pays et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, la langue française constitue un outil de communication favorisant le partage d'expertise et la créativité dans le domaine sportif. En collaborant au développement du site Internet *www.savoir-sport.org*, qui propose de l'information sportive à l'intention des entraîneurs francophones, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec reconnaît toute l'importance de la promotion du sport par l'utilisation de la langue française au niveau international.

Concernant la programmation générale de la CONFEJES, je constate avec grande satisfaction la préoccupation constante pour la promotion de la place des femmes et des jeunes filles dans des projets de jeunesse et de sport. Cela respecte l'esprit de la programmation quadriennale de l'Organisation internationale de la Francophonie.

La lutte contre le dopage est une cause très importante pour la CONFEJES, celle d'avoir un sport propre et porteur de valeurs positives pour l'individu et pour la société. Le Québec déploie

depuis plusieurs années des efforts dans la lutte contre le dopage dans le sport. À ce titre, je me réjouis que le Québec héberge à Montréal les bureaux chefs de l'Agence mondiale antidopage.

Je remarque que depuis 2001, le nombre de pays qui ont entrepris des actions concrètes pour se doter d'un programme national antidopage a augmenté significativement. Comme la lutte contre le dopage ne peut se faire seul, je suis conscient que l'Agence mondiale antidopage qui assume la coordination internationale, doit néanmoins compter sur l'action concertée des gouvernements et des fédérations sportives. La lutte contre le dopage et d'ailleurs contre toute autre forme de tricherie requièrent l'utilisation de plusieurs moyens adaptés à l'évolution de cette problématique notamment la sensibilisation, la formation, la surveillance, la répression ainsi que le développement des techniques de dépistage.

Le Québec encourage tous les membres de la CONFESJES à montrer leur engagement ferme en matière de lutte contre le dopage en ratifiant sans plus tarder la Convention de l'UNESCO. Enfin, je remercie le secrétaire général de la CONFESJES pour ses démarches auprès de l'Agence mondiale antidopage visant à élaborer une entente de collaboration. Cette entente devrait apporter un meilleur soutien aux pays qui déploient des efforts pour mettre en œuvre des actions antidopages concertées. Toutefois, il est impératif que les représentants de l'Agence mondiale antidopage, qui seront en lien avec la CONFESJES et ses pays membres, puissent s'exprimer en français.

Monsieur le président, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour rappeler que la ville de Québec accueillera le 10^e Congrès mondial sur le loisir une semaine avant la tenue du Sommet de Québec, en octobre 2008. Le loisir est un concept large regroupant des activités qui apportent une détente physique, psychique ou intellectuelle. Nous espérons que le secrétaire général de la CONFESJES, accompagné de plusieurs experts représentant des membres de la CONFESJES, puissent participer à cet événement de grande envergure qui offre une occasion singulière de positionner la Francophonie dans ce mode évolutif et porteur de développement durable qu'est le loisir. Des pochettes vous ont été remises à ce sujet.

Je désire aussi rappeler que c'est déjà l'an prochain que sera souligné de façon tangible le 400^e anniversaire de la ville de Québec, capitale nationale des Québécois qui aura l'immense fierté d'être l'hôte du XII^e Sommet de la Francophonie.

Je veux vous souligner le travail remarquable des commissaires aux comptes, MM. Ritz et Bélanger.

Chers collègues, vous savez à quel point le succès de chaque organisation dépend largement de la passion qui anime ses artisans. À ce titre, il y a lieu de relever la grande qualité du travail accompli par le secrétaire général et son équipe qui, grâce à leur entier dévouement à la cause, ont permis l'atteinte de résultats probants au cours de la dernière année.

Je me joins à nouveau à mes collègues pour souligner le travail exceptionnel de M^{me} Nicole Ndong qui nous a quitté. C'est une perte importante pour la CONFESJES et en particulier pour M. Fall et toute son équipe à qui nous offrons nos plus sincères condoléances.

Je vous remercie de votre attention et remercie tous les membres pour leur collaboration.

**Allocution de Monsieur Roger DUVAL, Chef de délégation
du Canada/Nouveau-Brunswick**

- **Monsieur le Président de la CONFEJES ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

Je tiens à remercier les autorités sénégalaises pour leur accueil chaleureux et pour la qualité d'organisation de cette Conférence des Ministres.

Le Nouveau-Brunswick a été un fier partenaire dans la mise en œuvre de la programmation 2006 et compte maintenir son appui au Fonds Commun et à la programmation 2007.

L'année 2007 sera une année de transition en ce qui a trait à l'intégration du CIJF à l'OIF.

Déjà on est bien parti suite à la mission récente très positive du Secrétaire Général de la CONFEJES et du Directeur du CIJF au Liban. Tout de même, il sera important que la CONFEJES continue à participer activement aux délibérations, décisions et mises en œuvre des programmes de l'OIF.

L'année 2007 sera également une année de réflexion financière. A cet effet, je souhaite que la CAF puisse nous proposer en 2008 des modalités permettant aux Etats d'accueillir une réunion du Bureau ou Session ministérielle moins coûteuse.

Finalement, je tiens à féliciter le Secrétaire Général et son équipe pour l'excellent travail accompli au cours de la dernière année.

Je vous remercie.

**Allocution de Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du Cap Vert
Monsieur Américo NASCIMENTO**

- **Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Chers amis,**

En premier lieu, je désire remercier les autorités sénégalaises pour l'accueil chaleureux et pour l'organisation efficace de la 31^{ème} Session Ministérielle de la CONFEJES.

Monsieur le Secrétaire Général, permettez-moi d'exprimer toute notre appréciation pour votre travail et celui de l'équipe du secrétariat, et notre condoléance pour la perte d'une grande Dame de la Jeunesse –Mme Nicole Ndongo, dont nous avons reçu la triste nouvelle il y a quelques jours.

Je voudrais encore remercier les pays membres de la CONFEJES pour la confiance faite en notre pays en vue de la réalisation en décembre dernier de la Conférence Ministérielle sur la formation des cadres de la jeunesse et des sports. En accueillant cette conférence, le Cap Vert tenait à témoigner son attachement et appui à la CONFEJES dans son rôle d'instance de réflexion.

Cette année la session ministérielle a comme thème « le financement des plans d'action des politiques nationales de jeunesse et des sports des pays francophones, et notre participation s'avère importante vu que les centres d'intérêts et les programmations de la CONFEJES pour 2007 vont à la rencontre des lignes tracées par les secteurs jeunesse et sports national pour cette année.

En effet, pour l'année en cours, le gouvernement capverdien préconise atteindre des résultats importants dans le développement de la jeunesse et du sport. Et ces résultats seront possibles grâce à une programmation qui définit comme priorité :

- l'élaboration d'un plan d'action quadriennal et de mobilisation de partenariat ayant comme base le plan stratégique de la jeunesse élaboré en 2006 ;
- le renforcement de la vie associative à travers un programme de légalisation de toutes les associations de jeunes et la redynamisation du CNJ, partenaire clé du gouvernement ;
- la mise en place d'un Programme National de Volontariat pour l'environnement et le développement ;
- le Programme Bourse Jeune Athlète, qui a comme finalité de détecter des jeunes talents sportifs qui ont entre 08 et 16 ans et les appuyer au niveau sportif (avec formations et matériels sportifs) et scolaire (avec matériels scolaires et paiement des études) ;
- la dotation de tout le pays en infrastructure sportive, en partenariat avec les Municipalités et organisations sportives ;
- la promotion du fair-play ;
- et la ratification de la convention de la lutte contre le dopage, qui a déjà été entamée.

Mesdames et Messieurs, tout ceci démontre que le Cap Vert est fort empeigné dans l'accomplissement de ces objectifs en vue du développement de la jeunesse et du sport, et qu'il compte avec la CONFEJES, un important allié.

Et pour finir, je voudrais réaffirmer notre disponibilité à aider et à collaborer avec la CONFEJES pour le bien et le bon développement de la Jeunesse et du Sport des pays qui partagent le français.

Mesdames et Messieurs

Je vous remercie.

**Communication du Dr Abdourahim Saïd Bakar,
Ministre de l'Education Nationale, de la Recherche, des Arts, de la Culture,
de la Jeunesse et des Sports de l'Union des Comores**

- **Monsieur le Président en exercice,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Honorable assistance,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord au nom du Président de l'Union des Comores son Excellence Monsieur Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, du Gouvernement de l'Union des Comores et du peuple comorien d'exprimer nos sincères félicitations à son Excellence Monsieur Abdoulaye WADE pour sa brillante réélection à la magistrature suprême de la République sœur du Sénégal, et aussi notre profonde gratitude pour l'accueil réservé à notre délégation et à moi-même depuis notre arrivée dans notre deuxième patrie.

Permettez moi encore de saisir cette opportunité pour rendre un hommage mérité et appuyé aux autorités et au peuple sénégalais et leur exprimer en même temps nos remerciements les plus sincères et les plus profonds pour l'accueil et l'hospitalité oh ! Combien fraternels et amicaux réservés aux 700 étudiants comoriens qui poursuivent leurs études supérieures et universitaires au Sénégal.

Je saisis aussi cette occasion pour souhaiter la bienvenue à notre grande famille de la Grèce et de l'Ex République Yougoslave de Macédoine et leur souhaite une longue vie à nos côtés.

Mesdames et Messieurs,

L'Union des Comores se félicite et exprime sa gratitude à l'égard de la CONFEJES pour l'appui multiforme à travers les bourses de formations et stages en faveur des jeunes et cadres sportifs et de jeunesse dont mon pays bénéficie dans le domaine de la jeunesse et des sports, et du renforcement de leurs capacités, et avec le soutien actif de la CJSOI plus particulièrement sur la formation des jeunes dans la protection de l'environnement et sur la médecine sportive.

Cette 31^{ème} session de la conférence des Ministres de la jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage a pour thème « le Financement des plans d'actions des politiques nationales de jeunesse et des sports des pays francophones ».

La question du Financement des plans d'actions des politiques nationales de jeunesse est l'une de nos préoccupations majeures depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, le mois de Mai dernier, à la tête duquel le Président Sambi, un grand sportif et joueur de basket, dont la jeunesse et le sport ont été au coeur de son programme.

Depuis l'arrivée du Président SAMBI au pouvoir, Mon pays a hérité d'une politique de promotion et d'encadrement des structures et associations de Jeunesse.

Notre ambition est de re- dynamiser ces structures et les rendre plus efficaces pour que nos jeunes puissent participer pleinement au développement socioéconomique du pays, à la lutte contre les violences dans les lieux sportifs afin d'aspirer à un environnement de paix et de sérénité.

Dans le complexe exercice de décentralisation et de dévolution des compétences aux îles et aux communautés locales, nous devons user de notre intelligence et détermination afin de trouver une

meilleure harmonie entre les différentes composantes de la société et avec les jeunes en particulier qui se trouvent souvent marginalisés et sans orientation.

Aux Comores aujourd'hui, les jeunes de nos différents quartiers se sont organisés autour de leur association culturelle et de développement pour apporter leur contribution dans l'encadrement de la jeunesse, leur éducation et loisir ainsi qu'à la protection de leur environnement. Des actions volontaires se développent pour entretenir la propreté de la ville, la réparation des nids de poule et des trottoirs. Des activités de peintures murales et de décoration des ronds points de la capitale indiquent à quel point nos jeunes ont pris conscience de leur rôle dans la société et en même temps envoient des messages clairs aux différents responsables que nous sommes, pris dans l'engrenage et les débats interminables des conflits de compétences

Je souhaite inviter aux Comores les groupements de jeunes que nous avons vus ce matin, responsables de la confection artisanale des ballons, des maillots et de la fabrication des produits d'entretien pour initier nos jeunes dans l'esprit d'entrepreneuriat.

Néanmoins, notre soutien à leurs actions oh combien louables et salutaires, se heurte encore une fois aux difficultés financières liées aux restrictions budgétaires imposées par une situation économique défavorable.

Cependant dans le domaine sportif, le Gouvernement de l'Union des Comores vient de prendre l'engagement d'accueillir pour la première fois sur le sol Comorien les Jeux de la CJSOI en 2010, en dépit des moyens financiers limités de notre pays.

Comme vous le savez, se doter des infrastructures sportives et olympiques appropriées en très peu de temps, et former nos athlètes pour une qualité de haut niveau, constitue l'un des défis majeurs de notre nouveau gouvernement, défi que doit relever notre pays et qui, sans aucun doute, suppose des investissements conséquents et une synergie de la part du peuple comorien, de la détermination de sa jeunesse ainsi que des partenaires et sponsors nationaux et internationaux.

Pour cela, j'adresse un appel solennel à tous nos partenaires bi et multilatéraux pour nous accompagner dans la préparation, la réalisation et la réussite de ces jeux.

En terme des Technologies de l'information et de la communication, les Comores assistent aujourd'hui à un début de floraison de Cybercafés même si actuellement limités dans les grands centres urbains. Etant donné le retard accumulé dans l'introduction de l'informatique dans nos écoles primaires et secondaires, sauf dans quelques écoles privées, le Projet P@ge installé à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) offre la possibilité à nos jeunes qui le souhaitent de suivre une formation à l'informatique à moindre frais.

Aujourd'hui, nous sommes réunis ici pour parler de financements des politiques nationales de jeunesse et de sports donc des moyens financiers nécessaires pour la mise en œuvre des projets relatifs aux jeunes et aux sports.

C'est pour nous, en tant que Ministres en charge de la jeunesse et des Sports, une occasion de débattre ensemble sur les questions des jeunes dans nos régions en particulier et en Afrique en général.

Nos budgets de l'Etat et occasionnellement les contributions apportées par quelques unes de nos sociétés d'Etat aux activités de notre jeunesse restent encore insuffisants. Toutefois, beaucoup d'activités vis à vis de la promotion de l'éducation des filles et du genre ainsi que la formation des femmes en leadership et dans leur participation aux instances de prises de décision font l'objet de soutien actif de la part d'organismes internationaux tels l'OIF et l'UNICEF.

Aucun de nous, ne peut nier l'importance de notre jeunesse dans le développement socio-économique de nos pays. Les jeunes sont de nos jours porteurs d'avenir. Ils débordent d'actions et d'initiatives mais malheureusement les contraintes budgétaires les empêchent de les concrétiser.

J'ose espérer qu'à la fin de cette conférence, nous saurons tirer les leçons et aurons dégagé les voies et moyens nécessaires pour que dans l'avenir les jeunes puissent voir leurs projets se réaliser.

Mesdames, Messieurs, la jeunesse est aujourd'hui notre partenaire idéal :

- Pour régler les conflits en Afrique et ailleurs ;
- Pour combattre les fléaux comme le Sida, les violences sexuelles à l'endroit des jeunes filles ainsi que les mariages précoces ;
- Pour lutter contre la dégradation de notre environnement et enfin pour promouvoir le développement durable.

Pour cela, nous devons donc investir dans cette jeunesse et faire en sorte que chaque jeune puisse jouir pleinement des ses droits tels que :

- Le droit à l'éducation ; à une éducation civique et citoyenne ;
- Le droit aux soins de santé et à la santé de la reproduction ;
- Le droit à la justice et
- Le droit au travail.

Toutes ces étapes sont les conditions pré-requises qui contribueront à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement aux environs de 2015 que se sont fixés nos pays.

Je reste convaincu que la détermination affichée par nos gouvernements respectifs et nos engagements vis-à-vis de cette jeunesse sont des facteurs de mobilisation de fonds pour que ces aspirations de notre jeunesse deviennent des réalités concrètes.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier la qualité du travail et du dévouement de notre équipe du Secrétariat général et aussi la Présidence de la France pendant ces deux dernières années.

Je tiens particulièrement à saluer et à féliciter le Secrétaire Général de la CONFEJES et la direction du Journal Vision Francophone pour ce spécial CONFEJES paru dans ce numéro. Cette édition fournit d'informations relatives au fonctionnement de la CONFEJES et soyez-en rassurés qu'il sera exploité judicieusement en faveur de la Jeunesse Comorienne.

Bonne réussite à la Présidence Sénégalaise.

Vive la coopération bi et multilatérale.

Vive la CONFEJES.

Je vous remercie.

**Communication de Monsieur Miguil HASSAN FARAH, Ministre de la Jeunesse,
des Sports, des Loisirs, et du Tourisme de la République de Djibouti**

Dakar le 14 avril 2007

- **Monsieur le Président et cher collègue,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de l'OIF,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Mesdames et Messieurs,**

A l'occasion de la tenue des travaux de la **31^{ème} Session Ministérielle de la CONFEJES**, je désire joindre ma voix à celle de mes collègues pour remercier les Autorités Sénégalaise pour l'accueil chaleureux, qu'elles nous ont réservé et pour l'excellente organisation qu'elles ont mise sur pied pour la réussite de nos travaux. Merci à chacun et à tous !

Je rappelle qu'une grande amitié lie nos deux peuples, en témoigne la présence d'une forte communauté sénégalaise à Djibouti, et de nombreux étudiants Djiboutiens devant poursuivre leurs études à Dakar. Tout ceci renforce et consolide les relations multiples qu'entretiennent nos deux pays.

Les travaux de la **31^{ème} Session Ministérielle de la CONFEJES** ayant pour thème : « **le Financement des plans d'action des Politiques Nationales de Jeunesse et de Sports des pays francophones** » nous ont permis d'examiner :

- * Les analyses et bilans se référant aux résultats produits par les différents programmes.
- * Le rapport d'activités des actions programmées aux titres de l'année 2006
- * Le projet de programmation 2007

La jeunesse est, évidemment, au centre des défis auxquels nos pays respectifs doivent faire face et doit jouer un rôle d'acteur plein et entier. Toutes les grandes questions, toutes les difficultés à savoir la pauvreté, le chômage, l'abus de drogues, l'analphabétisme, l'amenuisement du marché de l'emploi, la montée en croissance des jeunes diplômés à la recherche d'un travail etc., touchent plus particulièrement les jeunes qui nous interpellent sans cesse.

Notre Institution, la CONFEJES, dont je salue ici la performance et l'efficacité, sous l'impulsion dynamique de son **Secrétaire Général Monsieur FALL**, joue un rôle important et apporte sa contribution à l'amélioration du sort de la jeunesse, grâce aux modes d'intervention en matière d'appui institutionnel, de développement du Sport, de promotion de la Jeunesse et de formation des cadres administratifs et techniques.

L'occupation de la Jeunesse et leur insertion sociale passent obligatoirement par :

- * La formation des cadres pour la valorisation des ressources humaines, en vue d'un développement durable.
- * Les activités sportives bien conçues, comme instruments utiles et intégrés aux programmes de promotion du développement et de la paix.
- * L'encadrement des jeunes pour s'éduquer, s'épanouir, se prendre en charge, se cultiver et vivre en paix.
- * La création de Conseils nationaux représentatifs de la Jeunesse du Pays pour l'associer aux réflexions et à la définition des politiques, concernant leur avenir par la prise de

décision et la participative active. Ainsi, Djibouti vient de créer son Conseil National de la Jeunesse depuis le 28 février 2007, sous le Patronage du Président de la République **S.E.M ISMAÏL OMAR GUELLEH** et dont les principaux membres du Bureau National font partie en ce moment même de ma délégation pour rencontrer leurs homologues sénégalais.

* La mise en place du FIJ, Programme porteur auprès des jeunes qui répond en partie à leur préoccupations et résoud certains problèmes.

* La pratique culturelle par l'apprentissage du dialogue et l'ouverture au monde extérieur.

*Le développement du Partenariat auprès de l'OIF et avec le Monde du Sport.

Mon pays, la République de Djibouti, que j'ai l'honneur de représenter à cette Session Ministérielle, s'est penché sérieusement sur le problème de l'insertion sociale des jeunes. C'est la raison pour laquelle mon département a procédé à :

- L'élaboration d'une Politique Nationale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, en cours de validation.
- La création d'un Fonds de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs répondant aux besoins des jeunes.
- La mise en place d'un nouvel organigramme, prenant en compte les dimensions de la décentralisation, renforçant les secteurs de Jeunesse, des Sports et des Loisirs et respectant la parité.
- L'adoption d'une Loi relative aux activités physiques et sportives, pour une plus large pratique du sport.
- La construction de deux (2) centres de haut niveau pour la préparation des athlètes djiboutiens, et l'organisation des compétitions nationales et régionales.
- L'implantation des Centres de Développement Communautaire (CDC) dans la capitale et les régions de l'intérieur pour l'épanouissement de la Jeunesse.

Les grandes lignes de la programmation 2007 de la CONFEJES relatives aux programmes I, II, III répondent bien aux besoins de mon Pays, pour pouvoir soutenir les stratégies d'insertion économique et professionnelle des jeunes, et appuyer les actions de développement de la vie associative et sportive, visant à atteindre les objectifs identifiés lors de la Programmation 2005-2008.

Cependant une interrogation persiste : qu'est ce qu'on peut faire ensemble en matière de politiques de loisirs ?

Avant de clôturer mon intervention j'adresse mes sincères félicitations aux membres du comité d'organisation du Ministère des Sports, du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi de la CONFEJES.

Enfin, je présente mes sincères condoléances à la famille de Mme Nicole NDONGO, et à tous les membres de la CONFEJES.

ENSEMBLE, NOUS SURMONTERONS LES DÉFIS !

Je vous remercie pour cette très aimable attention.

**Intervention du Docteur Christine YOUSSEF,
Représentant le Président du Conseil National Sport (CNS) de l’Egypte**

- **Monsieur le Président en exercice**
- **Monsieur le Secrétaire Général**
- **Messieurs les Ministres**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations**

Une pensée à notre chère collègue, Mme Nicole MAPOKE NDONGO, Directrice adjointe des Programmes Jeunesse de la CONFEJES , que j’avais eu l’occasion de connaître personnellement et dont la disparition subite nous a coupé le souffle.

Je voudrais commencer par adresser nos plus vifs remerciements aux autorités sénégalaises et au peuple sénégalais pour l’accueil chaleureux qui nous a été réservé dès l’arrivée.

Nous tenons également à adresser tous nos remerciements à la CONFEJES pour avoir accompagné le Conseil National du Sport dès sa mise en place et dans sa nouvelle restructuration.

La création du CNS, présidé par l’ingénieur Hassan Sakr, homme d’affaires connu par son pragmatisme, a pour objectif d’assurer une meilleure promotion du sport en Egypte.

Le programme II Sport de la CONFEJES répond parfaitement aux objectifs visés par la stratégie du CNS. Pour ce qui est du sport de proximité, sept comités nationaux ont été constitués branchés sur le sport de masse, sport pour personne âgée, pour pionnier, handisport, sport et femme, culture sportive et gestion des constructions sportives.

La promotion du sport du haut niveau est branchée sur la boxe, le judo, la lutte, l’haltérophilie, le taekwondo, le ping-pong, le squash, l’athlétisme, le football, le hand ball et le volley ball.

A cet égard, j’aimerais signaler l’existence d’un Centre de Développement des Ressources en Athlétisme. Nous pourrions donc réfléchir sur la possibilité d’en faire un centre sous régional spécialisé offrant une formation en français aux athlètes des pays proches de l’Egypte : Djibouti, la Grèce, la Croatie, la Roumanie, etc. Après les résultats performants obtenus par l’Egypte au lancer, des demandes de formation ont été adressées à la Fédération Egyptienne d’Athlétisme notamment par les pays de l’Est.

Politique de financement des programmes du CNS :

Le budget du CNS est directement alimenté par le Conseil des Ministres. Il a été revu à la hausse avec la création du CNS à savoir 50 % de plus.

Pour réaliser les programmes de sa stratégie :

- développement du sport de proximité ;
- détection et formation de jeunes talents ;
- perfectionnement des cadres ;
- infrastructures sportives ;
- investissement et autofinance ;
- promouvoir la médecine sportive ;
- moderniser la législation ;

- organiser les championnats internationaux et régionaux ;

le CNS a été à la recherche des fonds en synergie avec d'autres ministères tels que :

- ministères d'éducation et d'enseignement supérieur : une livre (1) est perçue par élève, cinq (5) livres par étudiant. Pour vous situer 1 euro = 7,6 L.E
- ministère de l'intérieur qui accorde au CNS 25% des recettes des contraventions routières
- ministère des finances : 1% des impôts sur les manifestations sportives.

Une partie du budget est perçue sur les abonnements des clubs sportifs. Il y a eu un engagement de l'Etat vis-à-vis des clubs, seuls ceux n'ayant des ressources nécessaires pour l'infrastructure sont pris en charge par le CNS. Peu de ressources à signaler venant des organisations internationales.

Pour améliorer ses ressources, le CNS envisage :

1. la création de clubs spécialisés gérés et sponsorisés par des hommes d'affaires qui jusqu'à présent sponsorisent plus les manifestations et la formation des athlètes ;
2. passer la gestion des infrastructures sportives au privé ;
3. revoir la législation sportive qui permettrait un développement de l'autofinancement.

**Allocution de Monsieur Egide BOUNDONO SIMANGOYE,
Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République Gabonaise
A l'occasion de la 31^{ème} Session Ministérielle de la CONFEJES**

Dakar, les 14 et 15 Avril 2007

- **Monsieur Le Président en exercice de la CONFEJES ;**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie ;**
- **Monsieur Le Ministre des Sports du Sénégal ;**
- **Monsieur Le Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi du Sénégal ;**
- **Messieurs les Ministres et Chefs de délégation ;**
- **Monsieur Le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Mesdames, Messieurs les Experts.**

Je voudrais au nom du Président de la République Gabonaise, son Excellence, **Omar BONGO ONDIMBA**, du Premier Ministre et de son Gouvernement, remercier le Sénégal pour l'accueil très chaleureux et convivial dont nous avons été l'objet depuis notre arrivée, ma délégation et moi-même, pour les excellentes conditions d'hébergement et de travail mises à notre disposition afin d'assurer le déroulement parfait de nos travaux.

Au moment où notre grande Famille vient de perdre brutalement une de ses sœurs en la personne de Madame **Nicole NDONGO MAPOKE**, Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse, je voudrais au nom de la Délégation Gabonaise, présenter au Secrétaire Général de la CONFEJES, à ses Collaborateurs, à la République du CAMEROUN et à sa Famille mes condoléances les plus attristées en ces moments de dure épreuve.

Madame NDONGO laisse l'image d'une Femme déterminée, dynamique et convaincue de l'importance du FIJ pour l'insertion économique des Jeunes de l'espace francophone. J'en veux pour preuve l'aboutissement du Concours d'excellence « **Meilleure Entreprise Jeune de l'année** ».

- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Mesdames et Messieurs.**

Le financement des plans d'action des Politiques Nationales de Jeunesse et des Sports des Pays Francophones, thème de notre Conférence, vient à point nommé pour mon Pays qui est dans la phase de mise en place de sa Politique Nationale par l'organisation d'un « **forum national de la jeunesse** » avant la fin de l'année en cours pour être soumis à la sanction du Gouvernement puis adoption par le Parlement.

Cette étude permettra j'en suis convaincu, de mieux nous orienter dans nos recherches de financements complémentaires des actions retenues, car il existe déjà une structure de financement créée il y a un peu plus d'une année sous forme d'une Loi dénommée « **Fonds National pour le Développement du Sport** » (FNDS) avec pour objectif principal la promotion du Sport ; il s'agira peut-être pour cadrer avec nos orientations présentes, d'envisager

l'extension de ce fonds aux **actions de Jeunesse**. Les ressources propres à ce fonds sont pour le moment limitées aux taxes sur **la loterie nationale, les casinos et les jeux de hasard**.

Enfin, je ne terminerais pas mon propos sans remercier le Secrétaire Général de la CONFEJES et ses collaborateurs pour la qualité des documents présentés, lesquels ont facilité l'excellent travail des Experts et pour la disponibilité permanente dont ils font preuve.

Je vous remercie.

**Discours de Son Excellence Monsieur Baïdy AMBA,
Ministre de la Jeunesse, de la Culture et des Sports
de la République de Guinée**

A l'occasion de la 31^{ème} Session Ministérielle de la CONFEJES

Tenue à Dakar (Sénégal), les 14 et 15 avril 2007

- **Monsieur le Président,**
- **Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs les Experts,**

C'est avec un insigne honneur et une forte émotion que je prends ici la parole pour m'adresser à vous à l'occasion de la tenue à Dakar de cette 31^{ème} Session de notre Conférence.

En cette heureuse circonstance, je voudrais tout d'abord au nom du Gouvernement de la République de Guinée, exprimer toute ma gratitude au Gouvernement Sénégalais pour l'accueil chaleureux réservé à ma délégation et pour la qualité de l'organisation de cette rencontre.

Je tiens aussi à adresser mes vives félicitations à Son Excellence Monsieur le Président de la République Maître Abdoulaye WADE qui vient d'être brillamment réélu à la magistrature suprême du Sénégal.

J'aimerais également rendre hommage à Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation dont la présence ici témoigne de l'intérêt que nous portons à notre organisation commune, devenue aujourd'hui une dynamique instance de réflexion politique et un opérateur efficace de programmes de coopération dans l'Espace Francophone.

Les innovations heureuses et les nouvelles orientations imprimées à notre institution permettent aujourd'hui à la CONFEJES de développer d'importants programmes dans les domaines prioritaires que sont : l'appui institutionnel aux Etats membres, l'insertion des jeunes, la promotion du Sport et la formation des cadres.

Evidemment, pour garder sa vitalité et son dynamisme, notre institution doit pouvoir s'adapter aux défis qui se posent à elle, notamment en matière de mobilisation de ressources, de développement de partenariats, de renforcement des synergies qui existent déjà avec les instances de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dont elle relève désormais.

Cette vitalité et cette audience grandissantes de la CONFEJES, nous les devons non seulement à la compétence et à l'efficacité du Secrétariat général, que je tiens ici à féliciter, mais aussi à l'esprit de solidarité, de coopération et l'engagement de tous les Etats membres, en particulier ceux de nos partenaires du Nord.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs

Les réalités auxquelles la Guinée a été confrontée ces dernières années ont quelque peu perturbé la dynamique de sa participation à l'effort de développement de notre organisation.

Mais grâce à l'esprit de solidarité, d'amitié et de compréhension, considéré comme valeur cardinale qui caractérise nos relations, mon pays, la République de Guinée a toujours été convié aux rencontres de la CONFEJES.

Permettez-moi de saluer cet esprit qui prouve qu'au-delà de toute autre considération, nous avons ensemble un idéal à défendre, celui du renforcement des liens d'amitié et de coopération entre nos pays, pour la consolidation de notre organisation qui œuvre pour la promotion des jeunes et le développement du sport.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement de large consensus récemment mis en place en Guinée, suite aux douloureux événements que le pays a connu en ce début d'année fait de l'emploi des Jeunes une de ses priorités nationales. Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Lansana KOUYATE l'a clairement affirmé dans son discours d'orientation le 28 mars dernier.

Pour traduire cette volonté du Gouvernement dans les faits, le Premier Ministre m'a chargé en tant que Ministre de la Jeunesse, de la Culture et des Sports entré en fonction il y a tout juste neuf (09) jours, d'exprimer toute sa gratitude à notre conférence et de vous annoncer qu'au titre des cotisations statutaires, la Guinée est prête à régulariser sa situation.

Dans ce cadre, il a été ordonné le virement au compte de la CONFEJES d'un montant de vingt millions vingt huit mille cinq cent cinquante deux (20.028.552) FCFA réparti ainsi qu'il suit :

- **Arriérés de cotisation jusqu'en 2006** : 14.428.552 FCFA sur 20.028.552 FCFA
- **Reliquat** : 5.600.000 FCFA :
- **Cotisation 2007** : 2.600.000 FCFA
- **Contribution au Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ)** : 3.000.000 FCFA

Je sollicite de notre Conférence qu'elle accepte d'effacer le reliquat de cinq millions six cent mille qui nous reste à payer sur le chapitre arriéré de cotisation.

Dans les jours qui suivent et avant le 30 avril, le montant annoncé sera disponible dans le compte de la CONFEJES.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je termine en vous remerciant encore une fois pour votre compréhension et votre solidarité ainsi que pour votre soutien à l'élection de mon pays comme membre du Bureau. Je vous réitère tout le plaisir que j'éprouve à participer à cette plus haute instance de notre organisation.

Plein succès à nos travaux

Je vous remercie.

**Intervention de Monsieur Seydou DAWA, Conseiller Technique
du Ministre de la Jeunesse et des Sports du Mali,
Chef de délégation**

- **Monsieur le Président en exercice,**
- **Monsieur le Représentant de l'OIF,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire Général,**
- **Distingués invités,**

Je voudrais d'abord m'acquitter d'un agréable devoir, celui de transmettre à Monsieur El Hadj Daouda FAYE, Ministre des Sports, à Monsieur Aliou SOW, Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi, les salutations fraternelles de Monsieur Natié PLEA, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Mali empêché.

Ensuite, je voudrais remercier très vivement le Gouvernement de la République du Sénégal et Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, pour avoir accepté d'abriter cette 31^{ème} session ministérielle de la CONFEJES qui se déroule dans d'excellentes conditions de travail et dans une atmosphère conviviale et chaleureuse digne de la Taranga Sénégalaise.

Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,

Le Mali à l'instar de certains pays de la CONFEJES, s'est engagé depuis 2002 avec l'appui de la CONFEJES, dans le processus d'élaboration et de conception d'une politique nationale de Jeunesse assortie d'un plan d'action triennal.

Cet important document de référence en matière de jeunesse a connu un aboutissement heureux grâce aux outils et compétences que la CONFEJES nous a offertes à travers une série de séminaires ici même au Sénégal.

La Programme National de Promotion de la Jeunesse 2006-2008 adopté par le Gouvernement a fait l'objet d'une table de financement qui a réuni l'ensemble des acteurs publics et privés, les bailleurs de fonds, le mouvement sportif jeune présidé par Son Excellence Ousmane Isoufi MAIGA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Ce programme de promotion de la Jeunesse 2006-2008 a été financé à hauteur de 1,5 milliard de FCFA. La même démarche est en cours pour l'adoption du plan d'action dans le domaine du Sport et de la formation des cadres de jeunesse et des sports.

Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,

Notre rêve est devenu une réalité. La dimension jeunesse a été intégrée au Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté 2007-2011, seul cadre de concertation des bailleurs de fonds et le Gouvernement du Mali.

Je voudrais rappeler Mesdames, Messieurs que nous ne ferons jamais assez pour nos jeunes, avenir de nos nations respectives. Ces efforts, dis-je, seront porteurs davantage d'espoir dans une

synergie d'action entre les secteurs publics, privés, les partenaires au développement et les jeunes eux-mêmes.

En terminant mon propos, je voudrais adresser nos sincères félicitations au Secrétariat général de la CONFEJES pour les résultats probants et formuler le vœu que le Tout Puissant accueille, Madame Nicole NDONGO dans son royaume.

Je vous remercie.

**Allocution de Monsieur Karim AQARY, Secrétaire Général du
Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse du Maroc,
Chef de délégation**

A l'occasion de la 31^{ème} Session ministérielle de la CONFESJES

14 et 15 avril 2007 Dakar (Sénégal)

- **Monsieur le Président,**
- **Messieurs les Ministres,**
- **Messieurs les chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire Général,**
- **Excellences,**
- **Mesdames et Messieurs les experts,**

C'est avec un réel plaisir et une grande joie que je participe avec vous aux travaux de la 31^{ème} session de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le Français en partage.

Je tiens tout d'abord à présenter mes chaleureux remerciements à son Excellence Monsieur le Ministre des Sports de la République du Sénégal pour son aimable invitation et aux autorités sénégalaises pour leur accueil, leur hospitalité et les efforts qu'elles ont déployé pour l'organisation et le déroulement de cette conférence dans d'excellentes conditions.

Je saisis cette occasion également pour féliciter la CONFESJES pour les activités, les actions et les programmes qu'elle élabore au profit de la Jeunesse dans l'ensemble des pays membres.

Je souhaite donc plein succès aux travaux de cette 31^{ème} session ministérielle de la CONFESJES qui a été une occasion pour débattre de tous les projets actuels et futurs et de prendre des décisions susceptibles de l'affranchir de tous les défis qu'elle pourrait éventuellement rencontrer, tout en cherchant les moyens appropriés et en valorisant les atouts en vue de promouvoir, soutenir et faire prospérer cette Institution Francophone.

- **Monsieur le Président,**
- **Messieurs les Ministres,**
- **Messieurs les chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFESJES,**

Le Royaume du Maroc réaffirme son engagement total pour la rencontre des cultures et des civilisations, le rapprochement des peuples et des religions, ainsi qu'à la promotion des valeurs de paix, de solidarité, de tolérance, d'amitié et de fraternité.

Le Royaume du Maroc reconnaît le rôle primordial joué par la CONFESJES dans la mise en œuvre d'une plate forme solide au bénéfice de notre Jeunesse tout en lui offrant un cadre adéquat permettant un épanouissement et une prospérité méritée.

Enfin je réitère l'engagement solennel du Royaume du Maroc à apporter l'appui nécessaire à la réalisation des objectifs et missions nobles de la CONFESJES, notamment dans le domaine de la

Jeunesse et des Sports (à cet effet un cadre Marocain de haut niveau est mis à la disposition de la CONFEJES, je veux nommer, Monsieur Brahim BELGHITI ALAOUI, Directeur des Programmes EPS/SPORTS).

Cet engagement s'inscrit dans la nouvelle politique nationale de la Jeunesse qui entend soutenir l'ensemble des initiatives, stimuler la création, inciter à la participation, instaurer une approche d'écoute et de proximité pour accompagner les projets.

Je vous remercie pour votre attention.

**Communication du Ministre de la Jeunesse et des Sports
de la République de Maurice,
Monsieur SYLVIO H.S. TANG WAH HING**

- **Monsieur le Président,**
- **Madame, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Monsieur l'Administrateur Général de l'OIF**
- **Monsieur le Représentant du Directeur Général de l'UNESCO,**
- **Madame la Secrétaire Générale de la CONFEMEN,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFESJES,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CJSOI,**
- **Monsieur le Directeur Général du CIAD,**
- **Mesdames et Messieurs les Experts,**
- **Mesdames et Messieurs,**

J'aimerais en tout premier lieu, en ma qualité de Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République de Maurice et aussi en tant que Président en exercice de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien (CJSOI), remercier les autorités sénégalaises pour l'accueil chaleureux qu'elles nous ont réservé depuis notre arrivée à Dakar.

De même, mes remerciements vont à Monsieur le Secrétaire Général de la CONFESJES et son équipe pour les préparatifs et l'organisation qu'ils ont mis en place pour assurer le bon déroulement de cette session.

Je voudrais aussi vous transmettre, Monsieur le Président, mes vives félicitations pour votre élection à la tête de la CONFESJES pour les deux prochaines années.

Je vous souhaite bonne chance dans cette nouvelle responsabilité.

La République de Maurice, ainsi que l'ensemble des pays de la région de l'Océan Indien regroupé au sein de la CJSOI, sont profondément reconnaissants envers la CONFESJES pour les différents programmes dont nous avons bénéficié directement par le truchement de notre Commission Régionale.

Dans les trois programmes de la CONFESJES (Jeunesse, Sports et Formation des Cadres), les pays de la région de l'Océan Indien ont bénéficié durant l'année 2006 de quatre actions régionales. Environ 80 stagiaires ont bénéficié de ces quatre actions. Grâce aux bourses ATN, une quarantaine d'athlètes reçoivent une assistance mensuelle.

D'autre part, Monsieur le Président, notre session se déroule dans un contexte international extrêmement difficile.

Compte tenu des grands bouleversements économiques et commerciaux en cours pendant ces dernières années, tant sur le plan régional qu'international, beaucoup de pays membres de la CONFESJES, en particulier ceux du Sud, sont confrontés à des grands défis socio-économiques. Et, malheureusement une telle situation a généralement tendance à affecter le budget alloué à la jeunesse et sport de nos pays.

Par conséquent, il est devenu très indispensable pour la CONFEJES de revoir sa stratégie d'appui afin de mieux soutenir ces pays membres dans leurs efforts de la mise en œuvre de leurs plans d'action national pour la jeunesse et le sport, eu égard de leurs contraintes.

A cet effet, permettez-moi, Monsieur le Président, de souligner la pertinence du thème de cette 31^{ème} session de la CONFEJES et également du document sur ce thème rédigé par le Secrétaire Général qui est très instructif car il met l'accent sur des aspects très importants, notamment, sur les sources potentielles et les opportunités de financement des activités de jeunesse et de sport.

Je voudrais profiter de cette occasion pour mentionner que Maurice a déjà commencé à mettre en pratique certaines propositions indiquées dans ce document introductif sur le thème de la Conférence. Ainsi, mon Ministère a obtenu la collaboration des différents partenaires, principalement dans le privé, pour assurer l'organisation, en août 2006 à Maurice, des Jeux de la CJSOI, regroupant environ 800 athlètes des pays de l'Océan Indien. En effet, ces Jeux ont connu un grand succès grâce à un partenariat public/privé exceptionnel. Nous comptons poursuivre cette politique concernant le financement des activités Jeunesse et Sport.

Je souhaite vivement que d'autres pays membres, dans le même cas que Maurice, puissent accorder une attention spéciale à cette nouvelle orientation du financement des activités de la Jeunesse et des Sports.

Je vous remercie de votre attention.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

*31^{ème} Conférence des Ministres de la
Jeunesse et des Sports des Etats et
Gouvernements ayant le Français en Partage*

**Contribution du Sénégal au thème
de la 31^{ème} session ministérielle de la CONFEJES**

Thème :

**« Le Financement des plans d'action des politiques nationales
de jeunesse et de sport des pays Francophones »**

Samedi 14 avril 2007

Hôtel Méridien Président

Les secteurs de la jeunesse et des sports, en tant que catégorie sociale et activités nationales de grande importance, constituent des données structurantes majeures de par le poids démographique des jeunes et les multiples fonctions sociales et économiques du sport.

Et c'est précisément la raison pour laquelle, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, le Président de la République a affirmé avec force que : « **la disponibilité de la jeunesse a plus de valeur que les milliards de l'Etranger** ».

Ce plaidoyer pour la reconnaissance et l'acceptation de la force de transformation sociale et économique de la jeunesse et son plein épanouissement physique et sportif s'est traduit par une panoplie de mesures institutionnelles en sa faveur. Et l'initiative la plus hardie reste sans doute l'éclatement de l'ancien ministère de la jeunesse et des sports en deux entités différentes.

Outre cette réforme institutionnelle majeure, l'Etat du Sénégal s'est engagé dans l'élaboration des Lettres de Politiques sectorielles de jeunesse et des sports, assorties de Plans d'Actions pour leur mise en œuvre afin d'apporter une réponse globale et positive aux problèmes de la Jeunesse et permettre à tout citoyen de pratiquer le sport de son choix.

Mieux, du fait du caractère transversal de la jeunesse, de l'importance du sport et de la dispersion des différentes actions en leur faveur, il était devenu urgent de doter enfin le Sénégal d'un cadre de référence pour mieux harmoniser et structurer les interventions de tous les acteurs dans les domaines de jeunesse et de sport.

S'il est vrai que l'élaboration de ces Lettres de Politique Sectorielle constitue une étape importante, il n'en demeure pas moins que la problématique de leur financement se pose avec acuité.

Fort heureusement la 31^{ème} session de la conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le français en partage (CONFEJES) porte sur cette thématique.

Ainsi, la contribution du Sénégal audit thème fait le rappel du processus d'élaboration des lettres, des orientations stratégiques en matière de jeunesse et des sports et le financement des politiques nationales de jeunesse et des sports.

➤ **Le processus d'élaboration des deux lettres (LPDSJ et LPS)**

L'élaboration de ces cadres de référence s'est faite à travers un processus participatif, décentralisé et déconcentré qui a impliqué tous les acteurs intervenant dans ces deux domaines. Il s'agit de l'Etat, des collectivités locales, de la société civile, du mouvement associatif, des partenaires au développement, du secteur privé, de la communauté scientifique...

Ce processus a démarré par la production de document diagnostic des deux secteurs qui ont fait l'état des lieux, l'organisation d'ateliers thématiques et de rencontres sectorielles.

Les résultats issus dudit processus ont permis l'élaboration des avant projets de lettre de politique qui ont été soumis à l'approbation des différents acteurs des deux secteurs avant leur validation politique.

Ces documents de politique sont fondés sur une vision clairement définie, des principes directeurs et des finalités acceptés par tous les acteurs de même que les Orientations stratégiques qui sous tendent l'élaboration des Plans d'Actions.

➤ **Les orientations stratégiques en matière de jeunesse et des sports**

Dans le domaine de la jeunesse, nous avons quatre orientations stratégiques :

1. Préserver les jeunes et les adolescents des IST/SIDA, des problèmes de Santé de la Reproduction, du tabagisme et la drogue.
2. Accroître l'employabilité des jeunes et leurs revenus dans les secteurs productifs.
3. Développer l'information jeunesse et l'appropriation par les jeunes des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
4. Développer, en milieu jeune, des attitudes et des comportements citoyens en faveur de la paix, de la sauvegarde de l'héritage culturel, du bien communautaire et de la participation au développement.

Dans le domaine des sports, les principales orientations se présentent comme suit :

5. Rénover le cadre institutionnel et réglementaire, en l'adaptant aux exigences du sport moderne et à la réalité de la pratique sportive au Sénégal
6. Accorder la priorité à la construction et à la réhabilitation des infrastructures sportives qui répondent de moins en moins à la demande de pratique
7. Développer et valoriser les ressources humaines, par la formation d'encadreurs administratifs, de techniciens, d'éducateurs sportifs, de professeurs de sports, de professeurs d'EPS, d'animateurs/initiateurs et d'entraîneurs de haut niveau dans toutes les disciplines sportives
8. Promouvoir les activités sportives à la base, en mettant l'accent sur la pratique dans les régions de l'intérieur, les sports scolaires, universitaires, travaillistes, militaires et paramilitaires et le sport pour personnes handicapées
9. Développer le Sport de Haut Niveau et renforcer la Participation du Sénégal aux compétitions internationales par la promotion et le suivi permanent de l'élite jeune à travers la mise en place de structures de formation sportive et le professionnalisme
10. Trouver un mode de financement du sport adapté qui tient compte des besoins énormes et des moyens limités de l'Etat.

L'option choisie pour la mise en œuvre de ces orientations stratégiques porte sur l'adoption d'un plan d'actions pour le développement des activités sportives au Sénégal et sur le programme Décennal de Promotion de la Jeunesse (PDPJ).

Ces plans d'actions ou programmes sont déclinés sous forme de projets concrets pour apporter des réponses adaptées et durables aux problèmes des deux secteurs.

➤ **Le financement des politiques nationales de jeunesse et des sports**

Pour le Sénégal, l'option choisie pour la mise en œuvre de la Lettre de Politique de Développement du Secteur Jeunesse et la Lettre de Politique du Sport est d'abord la mobilisation des ressources nationales à travers le budget de l'Etat. A titre d'exemple, nous pouvons citer :

- la mise en place d'instruments de promotion économique des jeunes à travers la création d'une Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes et d'un Fonds National de Promotion de la Jeunesse alimenté à hauteur de 8 milliards de FCFA sur le budget de l'Etat ;
- le Budget Consolidé d'Investissement du Ministère des Sports est passé de 200 millions à 3 milliards de FCFA pour la réhabilitation et la construction d'infrastructures sportives ;

- la mise en place de nouveaux crédits pour la promotion à la base de différentes disciplines sportives et aussi pour le sport scolaire et universitaire ;
- la mise en œuvre de six nouveaux programmes du Service Civique National et le recrutement de médiateurs du sport.

Ensuite, d'autres acteurs interviennent pour accompagner les efforts de l'Etat. Il s'agit :

- **des collectivités locales** : La jeunesse et les sports étant des compétences transférées, les collectivités locales participent à la mise en œuvre des politiques de jeunesse et des sports principalement par des subventions et l'exploitation des possibilités que leur offrent le partenariat et la coopération décentralisée.
- **du secteur privé** : A travers le mécénat, la sponsorship et un système de convention, le secteur privé participe au financement des programmes de jeunesse et des sports.
- **des partenaires au développement** : Par le biais de la coopération et des relations avec les institutions internationales, l'Etat du Sénégal bénéficie d'appuis multiformes pour faire face à certaines préoccupations spécifiques en matière de jeunesse et des sports.

Par ailleurs, pour une meilleure implication des Etats et gouvernements ainsi que la CONFESJES dans le financement des Plans d'Actions de politique publique de jeunesse, il conviendrait :

- d'accroître leur capacités d'intervention en diversifiant leur partenaires à travers les organismes du Système des Nations Unies, de l'Union Africaine et de la Communauté Européenne, etc.
- d'amener les Etats à considérer les secteurs de la jeunesse et des sports comme secteurs prioritaires dans les choix budgétaires à l'instar de l'éducation et de la santé ;
- de s'orienter vers une dynamique d'équilibrer les financements accordés aux secteurs de la jeunesse et des sports d'une part et d'autre part entre le sport d'élite et le sport de masse ;
- de s'impliquer davantage dans la lutte contre le dopage et la toxicomanie en Afrique ;
- d'encourager la recherche scientifique dans le domaine des activités physiques et sportives et des questions de jeunesse.
- de favoriser la redynamisation de la coopération bilatérale.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Message de Monsieur Denis ROSE
Chef de délégation des Seychelles**

- **Monsieur le Président de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Secrétaire Général,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,**

Je voudrais, tout d'abord vous présenter les excuses de mon Ministre des Arts, de la Culture et des Sports, la Doyenne Madame Sylvette POOL, de ne pouvoir prendre part à cette importante réunion.

Comme tous les membres du gouvernement, Madame la Ministre est retenue par les obligations afférentes aux prochaines élections législatives de début mai.

Aussi m'a-t-elle chargé de vous présenter ses excuses et de présenter à vous tous ses meilleurs vœux de succès, notamment à tous ceux qui oeuvrent avec et au sein de la CONFEJES, pour le bien-être de la jeunesse francophonie.

Je voudrais aussi remercier, en son nom et au nom de la délégation seychelloise, les autorités et la population sénégalaises, pour l'accueil chaleureux et très fraternel qui nous a été réservé, ainsi qu'à tous les participants de cette 31^{ème} Conférence ministérielle.

A ce propos, je suis heureux de constater qu'au fil des années, la CONFEJES a su jouer un rôle de premier plan, en accordant un appui aux politiques nationales de jeunesse et des sports, en participant au développement des actions régionales et nationales, en améliorant, puis en harmonisant la formation des cadres.

Dans le même ordre d'idées, permettez-moi de rappeler que ces dernières années, les champs de compétences des ministères de la Jeunesse et des Sports demandent une adaptation continue pour répondre aux besoins sans cesse croissants et complexes des milieux sportifs et de la jeunesse.

A cet égard, les Seychelles reconnaissent les efforts consentis par la CONFEJES en développant de riches réflexions pour améliorer les actions communes et en ciblant des appuis clé en expertise et en financement pour consolider la base des formations et des préparations conduites au niveau national ou régional.

Je voudrais vous assurer que les Seychelles soutiennent l'action de la CONFEJES visant à renforcer les capacités pour remplir les nouveaux objectifs de formation de cadres, diversifier les financements des projets retenus, et mieux diffuser le sport francophone.

Je voudrais donc saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire Général et ses services, pour le contact et le suivi assidu au profit de tous les pays membres.

Je vous remercie tous de votre attention !

**Discours de Monsieur Richard Kuaku ATTIPOE,
Ministre de la Jeunesse et des Sports du Togo**

A la 31^{ème} Session de la Conférence Ministérielle de la CONFESJES

Dakar (Sénégal) du 12 au 15 avril 2007

- **Excellence, Monsieur le Premier Ministre,**
- **Monsieur l'administrateur de l'OIF, représentant Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie**
- **Monsieur le Président en exercice de la CONFESJES,**
- **Chers Collègues Ministres et Chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFESJES,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organismes internationaux,**
- **Mesdames, Messieurs les Experts,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord exprimer à mes Chers collègues, Monsieur le Ministre des Sports du Sénégal et Monsieur le Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi, ma sincère gratitude pour toutes les marques d'attention et pour l'accueil particulièrement chaleureux dont la délégation togolaise a été l'objet depuis son arrivée en terre hospitalière du Sénégal.

Je me réjouis de me retrouver parmi vous pour la première fois à la tête de la délégation de mon pays qui prend part à la 31^{ème} session ministérielle de la CONFESJES.

Le Togo, pays membre fondateur de la CONFESJES a toujours œuvré au rayonnement de la Francophonie du Sport et de la Jeunesse en participant régulièrement à ses activités notamment aux Conférences ministérielles, aux projets internationaux relatifs aux séminaires et aux différents stages de formations et de perfectionnement et aux Jeux successifs de la Francophonie.

Mon pays a aussi régulièrement accueilli à la demande du Secrétariat général ou à notre propre demande des projets importants à caractère national, régional ou international.

Mieux encore, le Togo a affirmé pendant plus d'une décennie son attachement aux idéaux de la CONFESJES en mettant à la disposition du Secrétariat général des cadres nationaux de haut niveau entièrement pris en charge par le budget national togolais et qui ont dirigé ici même à Dakar des départements importants de notre Institution commune.

La crise socio politique qu'a connu mon pays depuis les années 90 ne lui a pas permis de s'acquitter régulièrement à termes échus de ses cotisations statutaires. Mais il s'acquitte avec un léger retard et contribue chaque fois que cela lui a été possible à l'alimentation du Fonds Commun qui sert à financer nos projets les plus importants.

Dans cette perspective, je réaffirme solennellement, que pour le compte de cette année, la contribution du Togo au Fonds commun est de trois millions (3 000 000) de francs CFA.

Le Gouvernement Togolais reconnaît l'aide appréciable et très appréciée que la CONFESJES lui a toujours apporté depuis sa création dans le domaine de la formation et du perfectionnement des

cadres, dans celui de l'insertion socioprofessionnelle de nos jeunes à travers les financements des projets du Fonds d'insertion des Jeunes et dans bien d'autres domaines.

C'est pourquoi, avant d'aller plus loin dans mes propos, je voudrais traduire à vous-même Monsieur le Président en exercice et à vous chers collègues Ministres, toute la gratitude de mon pays et remercier particulièrement le Secrétaire Général pour le soutien remarquable qu'il a apporté au Togo lors de la mise en place et l'inauguration du Centre Régional d'Athlétisme Espoirs de Lomé (CREAEL).

- **Monsieur le Président en exercice,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Distingués invités**

Mon pays a connu malheureusement ces quinze dernières années à l'instar d'autres pays africains des crises politiques majeures qui ont conduit nos jeunes dans les chemins de l'aventure, les désintéressant ainsi des activités saines et porteuses que l'Etat et la CONFESJES se sont employés à développer en leur faveur, en vue de leur insertion socioprofessionnelle.

C'est pourquoi mon département, conscient des responsabilités qui sont les siennes, et en application des directives du Président de la République, a initié de nouvelles politiques de prise en charge des jeunes qui se traduisent par la création du Secrétariat d'Etat chargé de la Promotion des Jeunes et du Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi qui consacre une part importante de ses programmes aux problèmes de l'Emploi des jeunes.

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Chef de l'Etat en matière d'emploi pour les jeunes, mon département se propose d'organiser dans les prochains jours, une formation dont le thème est « Formation à la création et à la gestion de micro – entreprises » à l'intention de cinq cents (500) jeunes diplômés sans emploi, déscolarisés, handicapés, réfugiés etc.

Cette formation poursuit le double objectif de doter les participants d'outils nécessaires pour la conception et l'élaboration de micro – projets et d'activités génératrices de revenus, et, d'amener progressivement les jeunes togolais à la culture d'entreprise.

La formation se déroulera en deux étapes :

- la première concerne les formateurs des formateurs que sont les cadres de jeunesse, les retraités disponibles, les professeurs de CEG ou lycée.
- la deuxième s'adresse aux jeunes diplômés sans emplois, déscolarisés, handicapés, réfugiés, aux jeunes diplômés de l'INJS, de l'INFA de Tové, de l'école d'ingénieurs et aux responsables d'ONG etc.

Malheureusement les ressources nécessaires à la réalisation de cette activité sont vivement recherchées et nous sommes convaincus que les discussions que nous aurons avec le Secrétaire Général de la CONFESJES, nous trouverons ensemble des partenaires au développement pouvant nous aider à réaliser cette activité qui à terme, doit instaurer une vraie culture d'entreprise chez les jeunes togolais.

C'est dire combien le thème de la 31^{ème} session revêt une importance primordiale pour mon pays.

Le Togo souhaite en effet au terme de nos travaux, qu'une évaluation de ses besoins soit opérée par les Experts commis par la CONFESJES pour identifier les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation des actions inscrites dans notre politique nationale de Jeunesse et des Sports.

Dans cette optique, je voudrais porter à votre connaissance la demande que le Togo avait formulée en direction de la France au dernier trimestre de 2006 pour solliciter la contribution des bailleurs de fonds à la mise en place dans nos pays d'infrastructures sportives de haut niveau pour l'accueil de compétitions internationales de grande envergure. Il est important que nous réfléchissions sérieusement au cours de nos travaux sur cette question cruciale afin de définir le

modèle économique approprié pour le financement de ces infrastructures sportives aux normes internationales dont nos pays ont urgemment besoin.

Sous un autre registre mon pays souhaiterait que la CONFEJES appuie vivement auprès de la Confédération Africaine d'Athlétisme et de l'IAAF, la mise à disposition du CREAEL des moyens nécessaires pour l'accueil des athlètes espoirs de la Sous Région Ouest Africaine à Lomé.

La CONFEJES a également initié en faveur des pays membres un projet de détection des jeunes talents. Mon pays le Togo a été choisi parmi les six pays pilotes qui ont expérimenté de manière satisfaisante la première phase de ce projet. Selon le rapport qui m'a été adressé par la Fédération Togolaise d'Athlétisme, notre pays est prêt à mettre en œuvre la prochaine phase du projet qui consistera en une généralisation du projet dans les régions qui n'ont pas été prises en compte durant la première phase.

Pour terminer, le Togo sollicite auprès de la CONFEJES l'octroi de bourses d'études pour la formation des formateurs et des administrateurs du sport, afin de résorber le déficit criard que mon pays accuse actuellement dans ce secteur crucial de mon département.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie pour votre aimable attention.

Fait à Dakar le 14 avril 2007

**Allocution de Monsieur IWAMOTO prononcée par Monsieur Marcelin DALLY,
Représentant l'UNESCO à la 31^{ème} Session Ministérielle de la CONFEJES**

Dakar, les 14 et 15 Avril 2007

- **Monsieur le Ministre Sénégalais des Sports, El Hadj Daouda Faye,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres des Sports,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Excellences,**
- **Chers amis,**

Je voudrais vous exprimer au nom du Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, notre gratitude, pour l'occasion que vous offrez à l'Organisation à participer à votre 31^e session ministérielle portant sur le thème: « Le financement des plans d'action des politiques nationales de jeunesse et des sports des pays francophones » organisée par la CONFEJES.

Permettez-moi également de souligner toute notre reconnaissance au Secrétaire Général de la CONFEJES, M. Youssouf Fall, qui a oeuvré par ses efforts constants à l'aboutissement concret des objectifs fixés dans le cadre de notre coopération. C'est le cas notamment en ce qui concerne les politiques d'éducation et de formation des acteurs en EPS qui représentent pour nos deux organisations, un champ d'action de grand intérêt.

Je voudrais également saluer l'hospitalité du gouvernement sénégalais qui a accepté d'abriter la présente session.

- **Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES**
- **Mesdames et Messieurs,**

L'un des engagements de premier plan de l'UNESCO est de promouvoir l'éducation physique et le sport au service du développement humain et social. En ce sens, le sport est un moteur de développement durable. Et ce faisant, l'éducation physique et le sport, de par sa dimension unitaire et multidisciplinaire, constitue un levier pour aboutir à des finalités sociales, économiques, culturelles et politiques. Développer et promouvoir l'éducation physique et le sport s'impose à nous, institutions gouvernementales ou intergouvernementales, Agences spécialisées des N.U, organisations non gouvernementales et mouvement sportif. Au demeurant, l'éducation physique et le sport est sans équivoque un DEVOIR assorti d'une obligation de moyen pour tout gouvernement, soucieux du bien-être de sa population.

Pour renforcer son action, le programme de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO a été transféré du secteur de l'Education vers celui des Sciences Humaines et Sociales, soulignant l'importance de l'éducation physique et le sport pour le développement humain et social.

Il est évident que les donateurs bilatéraux et les institutions multilatérales devront se souder autour de ce vecteur de développement en s'appuyant sur des fondamentaux tels que les politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté et en tenant également compte d'instruments de

renforcement des capacités en matière de qualité de l'EPS, que sont « *les Indicateurs Internationaux de Qualité de l'EPS* » élaborés ici même au Sénégal, à Saly depuis septembre dernier.

Le sport est une composante à part entière de la nouvelle donne de prospérité sociale et de développement des peuples. L'action conjuguée des Nations Unies autour des Objectifs de Développement du Millénaire en témoigne. En effet, dans le cadre de ces objectifs, et pour atteindre les résultats escomptés, le sport pour la paix et le développement est inscrit au cœur même du calendrier international. Que ce soit au Sommet du G8 à Davos en 2006 ou l'Assemblée Générale des Nations Unies, c'est une nouvelle donne de part la prise de conscience collective qu'elle suscite ; bien qu'elle ait été une préoccupation constante à l'UNESCO tout au long des décennies écoulées.

Il nous faut donc travailler dans un cadre de politique régionale bien articulée pour atteindre nos objectifs. A ce prix, et en appui à des modalités complémentaires, pour mieux aider à accompagner et accélérer les progrès sociaux, les dividendes en terme de potentialités culturelles et économiques ne pouvant en être que plus importants.

Il nous faudra faire preuve de pragmatisme et de flexibilité pour atteindre nos objectifs communs.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,

Cette rencontre de Dakar est une manifestation évidente de votre bonne volonté et votre ferme intention de parvenir à un résultat positif et substantiel en ce qui concerne « le Financement des plans d'action des politiques nationales de jeunesse et des sports » de vos pays. Je ne doute pas qu'ensemble nous y parviendrons.

Le long chemin parcouru par l'UNESCO et la CONFEJES, nourri par les expériences des uns et des autres, est aujourd'hui à un tournant décisif. L'initiative d'universitariser les structures de formation des enseignants d'EPS, communément appelées INJS, est un grand défi qui a nécessité et nécessite un travail scientifique (données et recherches), concertation (dialogue et consultations), expertise (respect des spécificités et complémentarité) et financement (appui de diverses natures). Nous sommes convaincus de l'importance de ce programme. Il est un pilier de développement du sport au service du progrès humain et social.

Les efforts consentis par l'UNESCO sont significatifs, notamment en matière d'expertise, d'accompagnement, et d'appui aux politiques nationales. La concertation, le dialogue et la mutualisation des nos efforts avec la CONFEJES constituent des socles nécessaires pour mener à bien cette vaste campagne d'universitarisation et la formation des cadre de l'EPS.

L'impact direct du financement des plans d'action des politiques nationales de jeunesse et des sports sur les populations est également d'ordre moral, éthique et culturel.

Le développement des peuples ne peut être uniquement économique, politique ou social. Mais, il passe avant tout par des acquis culturels. Ainsi, (je cite) « considérant que les jeux et sports traditionnels constituent une part importante du patrimoine culturel qu'il convient de protéger et promouvoir, notamment en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation physique et du sport dans les systèmes éducatifs » (dixit la Résolution de la Conférence générale de l'UNESCO à sa 33^e session en 2005), l'UNESCO accorde une place importante à la promotion et au développement des jeux et sports traditionnels. La part de la diversité et de l'identité culturelle dans le développement social implique de s'assurer de leur respect et protection, gage de la volonté « d'apprendre à vivre ensemble », ferments d'une culture de la paix pour une compréhension mutuelle.

Je voudrais profiter de cette occasion pour partager avec vous deux points très importants.

D'abord pour le premier point, je voudrais souligner que la Convention internationale contre le dopage dans le sport a été adoptée par la Conférence Générale de l'UNESCO à sa 33^{ème} session en octobre 2005. Le 1^{er} février 2007 cette convention est entrée en vigueur et la Conférence des parties s'est tenue du 5 au 7 février 2007. A l'heure actuelle, 49 Etats ont ratifiés cette

Convention. Vu l'importance du problème du dopage qui vicie la probité et fait peser des suspicions sur le sport, je voudrais demander aux Etats qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir prendre des mesures urgentes à cette fin, et je souhaite vivement que la CONFEJES encourage ses Etats membres à faire des efforts dans ce sens. Il est à noter que le Directeur Général a vivement encouragé la communauté internationale à se mobiliser pour accélérer le processus de ratification, suite à la proposition du Président du CIO visant à rendre inéligibles à l'organisation des Jeux Olympiques les villes dont les pays n'auraient pas signé la Convention.

Ensuite pour le second point, il est à souligner que le programme Jeunesse de l'UNESCO est intégré, depuis décembre dernier, à la structure en charge du sport ; ceci vise à nous permettre de travailler de manière plus cohérente comme le fait pleinement la CONFEJES. Nous pourrions donc envisager de travailler en synergie sur ce volet très important.

Pour conclure, je voudrais souligner les attentes que nous plaçons dans les aboutissements concrets de la présente session ministérielle et de ses objectifs. Au terme de celle-ci, nous souhaitons que vos délibérations puissent intégrer les acquis des actions menées par l'UNESCO et la CONFEJES, notamment en ce qui concerne l'appui au processus d'universitarisation, l'appui à la phase pilote initiée par l'Université d'Abomey Calavi, tenant compte également du rôle de pôle d'excellence de l'Université de Dakar, l'appui à la mise en place du CTS en matière d'EPS sur le sol Africain en étroite coopération avec le CAMES et enfin, la mise en place ou le renforcement (selon les cas) d'un mécanisme institutionnel systématisé fondé sur une approche multisectorielle du sport et de l'éducation physique au service du développement social et durable.

Avant de terminer, nous associons notre modeste voix aux précédentes pour exprimer toute notre compassion le deuil tragique qui frappe la famille de la CONFEJES.

Je vous remercie de votre aimable et courtoise attention.

**Allocution de clôture de Monsieur El Hadj Daouda FAYE,
Ministre des Sports du Sénégal**

Dimanche, le 15 avril 2007

- **Mesdames, Messieurs les Ministres**
- **Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Messieurs les Experts,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Nous voilà au terme de la 31^{ème} Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le français en Partage (CONFEJES).

Les débats fructueux autour de la question du financement des plans d'action des Politiques Nationales de Jeunesse et des Sports des pays francophones, thème de la Conférence, sont révélateurs de la pertinence du choix qui a été fait en 2005 à Paris.

Les documents que nous venons de valider et les décisions que nous venons de prendre, permettront à notre institution commune de faire des avancées notables.

Je voudrais à cet effet et au nom de mes collègues, adresser mes chaleureuses félicitations à tous les Experts qui ont abattu un travail préparatoire de qualité.

Aussi me permettez-vous de féliciter le Secrétaire Général de la CONFEJES, Monsieur Youssouf FALL et son équipe pour l'engagement et la compétence dont ils font montre dans l'exécution des décisions prises par les Ministres.

Ayant enregistré la demande relative à l'obtention d'un site unique permettant de regrouper tous les services du Secrétariat Général, je profite de l'occasion pour vous rassurer.

Comme vous l'a affirmé mon Frère et Collègue Aliou SOW, Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi, nos deux ministères s'emploieront, avec tous les moyens à notre disposition, à la satisfaction de cette requête dans les meilleurs délais possibles.

Je félicite l'Equipe du Comité d'Organisation pour avoir réussi le pari de la tenue de cette Conférence, dans le contexte très peu favorable d'une année électorale assez chargée.

- **Mesdames, Messieurs les Ministres**
- **Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Il me faut avant de terminer mon propos, exprimer le plaisir que j'ai eu à travailler dans une ambiance de grande convivialité. Je voudrais, mes Chers Collègues, vous en remercier très chaleureusement.

En vous demandant de nous excuser des quelques imperfections relatives à l'accueil, qui parfois sont indépendantes de notre volonté, je souhaite à tous et à chacun, un bon retour parmi les siens.

Je déclare close la 31^{ème} Conférence des Ministres de la CONFEJES et vous remercie de votre bien aimable attention.

La séance est levée.

Allocution de M. Youssouf FALL, Secrétaire Général de la CONFESJES
A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la Réunion des Experts
de la 31ème Session Ministérielle

Dakar (Sénégal), du 12 au 15 avril 2007

- **Monsieur le Ministre, des Sports**
- **Monsieur le Représentant du Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi,**
- **Messieurs les Représentants de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF),**
- **Monsieur le Représentant de l'UNESCO,**
- **Monsieur le Représentant de la CJSOI,**
- **Mesdames, Messieurs les experts,**

Je voudrais avant tout, vous demander d'observer tout à l'heure, une minute de silence, en mémoire de Feu Antoine Diahère NDIAYE du Sénégal, ex-Secrétaire Général de la CONFESJES, qui a consacré près de 16 années de sa vie au rayonnement de la CONFESJES (1980-1996).

Monsieur NDIAYE était un bon vivant pour nous, un collègue et un ami, un homme d'une forte personnalité et d'une capacité de travail exemplaire que nous lui reconnaissons tous au sein de notre famille CONFESJES. C'est lui qui m'a fait aimer la CONFESJES et a beaucoup contribué à mon élection au poste de Secrétaire Général de notre institution. Antoine nous a quitté juste après avoir accompli sa dernière mission officielle à l'étranger et cette dernière mission, il l'avait consacrée à notre 7^{ème} réunion du Bureau de la CONFESJES tenue à peu près à la même époque à Beyrouth il y a près d'un an.

Notre salle de réunion au Secrétariat Général de la CONFESJES portera désormais son nom et j'espère ainsi, que l'invocation de son nom, suscitera en chacun des cadres et agents du Secrétariat Général l'esprit de sacrifice, le devoir bien accompli, l'ardeur au travail et l'amour pour la CONFESJES.

Je vous prie de vous lever et d'observer avec moi une minute de silence. Je vous remercie.

Je voudrais également me faire l'agréable devoir de rendre un hommage mérité aux Autorités Sénégalaises ici représentées par mon frère, le Ministre El Hadj Daouda FAYE, Ministre des Sports, pour la chaleur de l'accueil et la haute qualité des moyens mis en place et qui, à n'en pas douter, contribueront au bon déroulement de nos travaux.

L'occasion est pour moi de saluer la présence des experts à notre session de Dakar et les remercier de l'aide et des encouragements qu'ils nous apportent sans cesse depuis notre nomination intervenue il y a près de 18 mois.

Au cours de nos travaux nous examinons ensemble :

- l'état d'exécution de nos projets retenus dans le cadre de nos programmations 2005 et 2006 ;
- le problème du financement des plans d'action issus des politiques nationales de la Jeunesse et des Sports, thème de cette 31^{ème} session Ministérielle ;
- le compte rendu de la Commission Administrative et Financière ;
- l'alimentation au Fonds Commun ;
- la programmation au titre de l'année en cours (2007) ;
- et le choix du thème de notre 32^{ème} session Ministérielle prévue en 2009.

Comme vous le savez, notre institution commune, l'une des plus dynamiques en matière de coopération multilatérale dans le domaine de la Jeunesse et des Sports, bénéficie d'un prestige réel et la recherche de l'excellence doit nous guider dans chacune de nos actions et dans nos présents travaux.

L'engagement des experts des Etats et gouvernements membres, l'appui de nos partenaires, ainsi que les grandes capacités de travail de la nouvelle équipe du Secrétariat Général nous permettent d'être confiants en l'avenir de la CONFEJES.

Sur cette note pleine d'espoir, je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie.

**31^{ème} Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports
des Etats et Gouvernements ayant le français en partage**

Thème :

« Le Financement des Plans d'action des politiques nationales
de Jeunesse et des Sports des pays francophone »

**Allocution de Monsieur El Hadj Daouda FAYE,
Ministre des Sports
A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la Réunion des Experts**

Jeudi, le 12 avril 2007

- **Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,**
- **Messieurs les Experts,**
- **Chers Invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

L'importance de la CONFEJES n'est plus à démontrer. Sa contribution à la formation et au perfectionnement de nos cadres de jeunesse et de sport, sa participation au rayonnement sportif de nos pays et au financement de nos programmes d'éducation populaire et de jeunesse, est connue par tous.

En partenariat avec les bailleurs de fonds, le CIO et la Fédération Internationale d'Athlétisme, notre institution intergouvernementale est fondatrice du Centre International d'Athlétisme de Dakar (CIAD), qui a fait éclore de nombreux talents qui font la fierté de l'Afrique et du Monde francophone, parmi lesquels on peut citer : la Camerounaise Françoise Bango, le mauricien Eric Milazar, les Sénégalaises Amy Mbacké Thiam, Kéne Ndoye.

J'aurais pu continuer l'exercice d'énumération dans le secteur très visible de la promotion du sport de haut niveau, avec l'excellent travail qui se fait aux Centres internationaux de Judo de Rabat, de Lutte de Tunis et Thiès, ou d'Athlétisme de Maurice.

Mais ce qui importe c'est de mesurer les efforts méritoires de notre organisme commun qui, dans le domaine de la promotion des activités physiques et sportives, ont permis de comprendre qu'on peut avoir des résultats de qualité sans avoir besoin de comprendre qu'on peut avoir des résultats de qualité sans avoir besoin de s'expatrier.

La mise en place du Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO) et la politique des appuis techniques nationaux, en constituant le principal moyen d'intervention dans ce domaine, ont beaucoup aidé à convaincre les sportifs de haut niveau que l'Afrique offre, autant ou plus qu'ailleurs, d'excellentes conditions d'entraînement.

Les programmes d'Insertion Sociale des Jeunes par le Développement de la Vie Associative et d'Insertion Economique et Professionnelle des Jeunes, qui constituent les moyens d'action de la CONFEJES dans le domaine des activités de jeunesse, ont permis de capitaliser une expérience très riche en matière de financement de projets.

C'est dans ce cadre que le Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) et le Fonds International de Fabrication de Matériels Sportifs (FIFMAS), ont eu un impact indéniable dans la mise en œuvre des politiques de lutte contre le chômage des jeunes.

Il faut peut-être regretter le déficit des crédits devant l'ampleur des demandes exprimées par les jeunes, particulièrement dans les pays du Sud.

Vous comprenez dès lors, pourquoi le Sénégal, qui accueille le siège de notre institution depuis sa création, accorde une attention particulière à la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le Français en Partage.

A côté de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la CONFEJES joue un rôle de grande importance pour le renforcement des relations de solidarité entre les Etats et les Nations, ainsi que dans le combat pour l'hégémonie de la langue française dans le monde, en particulier dans les secteurs de la culture et du sport.

Il est ici posé l'importance de la place que doit désormais occuper l'information sportive francophone dans nos programmes.

- **Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,**
- **Mesdames, Messieurs les Experts,**

- Chers Invités,

Après avoir accompagné les Etats dans l'élaboration des politiques nationales de jeunesse et de sport, la CONFEJES nous convie aujourd'hui à la réflexion autour de la pressante question de leur financement qui reste une préoccupation pour les pays en développement.

S'il est vrai que la conception des politiques sectorielles est un préalable pour tout développement dans le secteur, il n'en reste pas moins vrai que la problématique des ressources financières indispensables pour leur mise en œuvre demeure capitale.

Pour les pays du Sud où tout est prioritaire, trouver les crédits nécessaires pour répondre aux demandes multiformes que les jeunes expriment, particulièrement dans les secteurs de la jeunesse et du sport, reste le casse-tête de tous les responsables gouvernementaux.

Les Etats développent des efforts immenses pour résoudre l'épineuse question de l'accès au sport. Dans nos pays, le sponsoring tarde à devenir une réalité. Ce sont les Ministères chargés des sports qui font presque tout, malgré les moyens limités de nos Etats.

Les crédits sont toujours en deçà de ce qui est escompté. D'où l'intérêt accordé à l'intervention des bailleurs de fonds pour alléger la pression qui pèse sur nos Trésors publics.

De la même manière, il n'est pas superflu de s'interroger sur l'affectation des fonds mis à la disposition de notre institution.

Il est vrai que la promotion du sport de haut niveau doit rester un secteur de notre activité à consolider. Il demeure cependant que notre organisme commun gagnerait davantage à orienter ses actions dans le développement des pratiques sportives à la base.

L'appui à la création de centres régionaux de détection et de perfectionnement des espoirs nationaux, à l'équipement des centres de formation sportive et au rayonnement du sport scolaire et universitaire doit prendre plus de place dans les programmes de la CONFEJES si nous voulons améliorer le niveau et la qualité de nos espoirs nationaux.

Mesdames, Messieurs les Experts,

Le travail que nous attendons de vous est capital. C'est sur des questions stratégiques que votre réflexion est souhaitée. En vous faisant confiance, les Ministres attendent des propositions efficaces qui permettront de trouver très vite des solutions aux problèmes relatifs au financement des programmes de sport et de jeunesse.

Soyez assurés que tous les moyens seront mis en œuvre pour vous permettre de travailler dans d'excellentes conditions. C'est en cela qu'au nom du Président de la République, Maître Abdoulaye WADE et de Monsieur le Premier Ministre Macky SALL, de mon collègue Monsieur le Ministre de la Jeunesse, Monsieur Aliou SOW, je vous souhaite la bienvenue dans mon pays le Sénégal.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte la réunion préparatoire des Experts de la 31^{ème} Conférence des Ministres de la CONFEJES et vous remercie de votre bien aimable attention.

Que Dieu nous aide et nous protège.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

**Allocution du Docteur Aliou SOW, Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi
A l'occasion de la cérémonie de clôture de la Réunion des Experts
de la 31^{ème} Session Ministérielle de la CONFEJES**

Dakar, Méridien Président, le 13 avril 2007

- **Monsieur le Ministre des Sports,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Mesdames et Messieurs les experts,**
- **Chers invités,**

Permettez-moi de vous dire combien je suis heureux de participer à la cérémonie de clôture de la réunion des experts en prélude de la Conférence des Ministres qui sera présidée demain par le **Premier Ministre, Monsieur Macky SALL.**

Les travaux auxquelles vous vous êtes consacrés ces deux jours, et qui ont regroupé plus d'une cinquantaine d'experts avertis sur les questions de jeunesse et de sport, sont d'une importance capitale pour la réussite de la session ministérielle qui débute demain matin.

En effet, les réflexions et les conclusions que je viens d'entendre, cernent parfaitement la problématique du financement des plans d'action des politiques nationales de jeunesse et de sport, thème que nous avons retenu pour rythmer cette 31^{ème} session ministérielle de la CONFEJES.

Vous venez ainsi, par ce travail de qualité, de baliser les chemins du succès de cette rencontre que notre pays s'honore d'accueillir et à laquelle nous souhaitons tous une pleine réussite.

Mesdames et Messieurs,

Nul n'ignore l'importance qu'accordent nos pays à la promotion de ses jeunes et du sport et je suis convaincu que les efforts louables que vous avez déployés sont la preuve de votre prise de conscience de la nécessité d'accorder à ces deux secteurs une plus grande attention dans les décisions gouvernementales.

Mais, au-delà de notre prise de conscience de l'attention particulière qu'il convient d'accorder aux jeunes et aux sportifs, il faut surtout retenir que leur prise en charge concrète et complète est une condition nécessaire pour forger des sociétés saines, équilibrées et épanouies, loin des vices de la délinquance et des menaces diverses qui guettent notre quotidien.

A cet égard, la volonté politique doit accompagner la prise en charge de cette dimension et constituer la pierre angulaire de toute politique publique visant ce milieu foisonnant de vie et d'aspirations.

Cependant, à elle seule, la volonté politique ne suffit pas. Il faut en effet, en plus des solutions techniques à apporter, un engagement de toutes les dimensions de nos sociétés pour réaliser les exigences humaines qui également s'expriment dans notre secteur et dans certains cas, peuvent constituer une menace pour la stabilité sociale.

Mesdames et Messieurs les experts,

Je voudrais donc, au nom de la Conférence ministérielle de la CONFEJES, vous adresser nos vives félicitations et vous engager une fois de plus, à poursuivre les réflexions en vous inscrivant tous dans la dynamique évolutive des questions de jeunesse et de sport.

Je relève également avec satisfaction la bonne ambiance et le climat de sérénité qui ont marqué tous vos travaux. Les résultats probants auxquels vous avez abouti sont la mesure de la qualité de ce cadre de réflexion que vous avez su, avec l'appui déterminant du Secrétariat général de la CONFEJES, mettre en place pendant deux jours durant.

Je voudrais terminer mon propos par des félicitations et des encouragements sincères au Secrétaire Général de la CONFEJES et ses collaborateurs et à tous ceux qui ont contribué si efficacement à l'organisation et à la réussite de cette réunion.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Thème d'étude de la 31^E session ministérielle

Le financement des plans d'action des politiques nationales de jeunesse et des sports dans les pays francophones

Contribution française – l'exemple du PNDS

L'exemple retenu, le Programme national de développement du sport (PNDS), est un plan d'action ciblé sur la période 2006-2008.

La **détermination des besoins** s'est effectuée dans la continuité des priorités de la politique du MJSVA en matière de sport (objectifs 1 et 2 : sport pour le plus grand nombre et soutien aux formations pour les jeunes avec le « Parcours Animation Sport, soutien au sport de haut niveau) ainsi qu'à une réaction à l'échec de Paris 2012 et une volonté de capitaliser sur l'enthousiasme suscité par cette candidature (objectif 3 : rayonnement du sport français à l'étranger).

Le financement du PNDS est d'origine non budgétaire ; il est adossé au Centre national de développement du sport, qui dispose des ressources suivantes :

- un prélèvement de 2 % en 2006, 2007 et 2008 sur les sommes mises sur les jeux exploités en France et dans les départements d'outre-mer par la Française des Jeux ;
- le produit de la taxe de 5% sur les droits de retransmission télévisée des manifestations sportives ; l'augmentation attendue du produit de cette taxe sera consacrée au financement du PNDS.

L'emploi des ressources du PNDS fait l'objet d'un agrément préalable du ministre chargé des sports.

LISTE DES PARTICIPANTS

31^{ème} Session Ministérielle

Dakar (Sénégal), les 14 et 15 avril 2007

Liste de présence des Ministres et Chefs de délégation

Prénoms et Nom	Pays/Organisme	Titre
M. Théophile MONTCHO	Bénin	Ministre
M. Ibrahima COULIBALY	Burkina Faso	Chef de délégation
M. Corneille NTAWURUTINANA	Burundi	«
Mme BETALA Cécile	Cameroun	«
M. Philippe BEAULNE	Canada	«
M. Claude MAILHOT	Canada/Québec	«
M. Roger DUVAL	Canada/Nouveau-Brunswick	«
M. Américo Sabino Soares NASCIMENTO	Cap Vert	Ministre
M. Alain LAITAT	Communauté Française de Belgique	Chef de délégation
M. Christian Bernard YAMALE	Centrafrique	«
M. Dagobert BANZIO	Côte d'Ivoire	Ministre
M. Abdourahim Said BAKAR	Comores	Ministre
M. Miguil HASSAN FARAH	Djibouti	Ministre
Mme Christine YOUSSEF	Egypte	
M. Gordan GEORGIEV	Ex-Rép. Yougoslave de Macédoine	Chef de délégation
M. Etienne MADRANGES	France	Chef de délégation
M. E g i d e B O U N D O N O SIMANGOYE	Gabon	Ministre
M. Stravos DOUVIS	Grèce	Chef de délégation
M. Baïdy AMBA	Guinée	Ministre
M. Fritz BELIZAIRE	Haïti	Ministre
M. Ahmad FATFAT	Liban	Ministre
M. Philémon Michel RABARISON	Madagascar	Ministre
M. Seydou DAWA	Mali	Chef de délégation
M. Karim AQARY	Maroc	Chef de délégation

Prénoms et Nom	Pays/Organisme	Titre
M. Sylvio Tang WAH HING	Maurice	Ministre
M. Ichemkhrou OULD ELEYOU	Mauritanie	Chef de délégation
M. Abdourahmane SEYDOU	Niger	Ministre
M. Alexandru PARASCHIVESCU	Roumanie	Chef de délégation
M. El Hadj Daouda FAYE	Sénégal	Ministre
M. Aliou SOW	Sénégal	Ministre
M. Denis ROSE	Seychelles	Chef de délégation
M. Hassan TERAP	Tchad	Ministre
M. Richard Kuaku ATTIPOE	Togo	Ministre
M. Wandie BEN CHEIKH	Tunisie	Premier Conseiller de l'Ambassade de Tunisie au Sénégal
M. Clément DUHAIME	OIF	Administrateur Général de l'OIF
M. Mahaman Lawan SERIBA	«	Directeur du CIJF
M. Marc CLAIRBOIS	«	Conseiller du Secrétaire Général de l'OIF
M. Jean-Pierre McLAUGHLIN	«	Chargé des projets Jeunesse à l'OIF
M. Mady KOANDA	CESAG	Directeur Général
M. Ram LOLLCHAND	CJSOI (Maurice)	Secrétaire Général
M. Marcelin DALLY	UNESCO	Chargé de l'EPS

31^{ème} Session Ministérielle
Dakar (Sénégal), le 11 avril 2007

Liste de présence des Experts de la Commission Administrative et Financière

Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. René HAMAITE	Communauté Française de Belgique	Directeur Général	44, Boulevard Léopold II 1080 Bruxelles	Tél. (322) 413.3670 Fax : (322) 413.3566	rene.hamaite@cfwb.be
Mme Patricia HUBERT	«	Attachée	44, Boulevard Léopold II 1080 Bruxelles	Tél. (322) 413.2023	patricia.hubert@cfwb.be
M. Claude MAILHOT	Canada- Québec	Sous-Ministre Adjoint Education, Loisir et Sports	200 Chemin St-Foy Bureau 4.40 Québec G1R 6B2	Tél. (418) 646.6018	claudem@mailhot@mels.gouv.qc.ca
M. Benoît LEBLANC	«	Conseiller à la Direction de Francophonie Correspondant National	Edifice Hector- Fabre 525, Bd Rene- Levesque Est Québec G1R 5R9	Tél. (418) 649.2344 Fax : (418) 649.2414	benoit.leblanc@mri.gouv.qc.ca
Mme Loraine GEOFFRION	Canada	Agente principale de développement	ACDI 200 Promenade du Portage Gatineau Qc Canada KIA 0G4	Tél. (819) 997.6380	loraine_geoffrion@acdi-cida.gc.ca
M. N'DJORE ACKA Jean de Dieu	Patrimoine Canadien Canada	Conseiller principal en Politiques	Patrimoine Canadien 25, Eddy, 13 ^e étage Gatineau (Que) Canada K1A 0M5	Tél. (819) 956.8034 Fax : (819) 956.8019	jean-de-dieu_ndjore-acka@pch.gc.ca

Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. RITZ Michel	France	Commissaire aux comptes	13, rue Cambon 75100 Paris Cedex 01	Tél. (331) 42.98.95.85	mritz@ccomptes.fr
M. BELANGER André	Canada/ Québec	Commissaires aux comptes	1685 Debossy Levis Québec	Tél. (418) 6461403	andré.belanger@servicesquebec.
M. Abdellatif KIDAI	Maroc		59 Amal 3 Complément C.Y.M. – Rabat 10053	Tél. (212) 37.77.49.92	abdkidai@gmail.com
M. VEERASAMY Andanaden	Maurice	Directeur de Cabinet du Ministre de la Jeunesse et des Sports	Bat. E. Anquetil 3 ^{ème} étage Port Louis	Tél. (230) 201.1243	aveerasamy@mail.gov.mu
M. DEROIDE Jean-Louis	France	Chef du bureau Echanges de Jeunes et Sport de Haut niveau	Ministère des Affaires Etrangères 244 Bd Saint- Germain Paris 75007	Tél. (331) 43.17.80.57	Jean- louis.deroide@diplomatie.gouv.fr
Mme Maha MASRI	Liban	Conseillère / MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports Sami Solh		
M. Youssouf FALL	CONFESJES	Secrétaire Général	Rue Parchappe x Salva BP 3314 Dakar	Tél. (221) 849.56.42 Fax : (221) 823.79.44	youssouf.fall@confejes.org
M. Alain GAUTIER	«	Conseiller Technique	«	Tél. (221) 849.56.44	alain.gautier@confejes.org
M. Aimé OUELLET	«	Conseiller Technique	«	Tél. (221) 849.56.43	aime.ouellet.@confejes.org

Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. Mansour SY	«	Directeur Administratif et Financier	26, rue Huart – BP 3314 Dakar	Tél. (221) 823.33.16	mansour.sy@confejes. org
M. Abdoulaye GUEYE	«	Directeur Adjoint Administratif et Financier	«	Tél. (221) 823.61.39	abdoulaye.gueye@con fejes.org
Mme THIANDOUM Coumba Sidibé	«	Secrétaire Comptable	Rue Parchappe x Salva BP 3314 Dakar	Tél. (221) 849.56.46	coubathian@yahoo.f r
Mme Hawa DIOUF	«	Comptable	Rue Parchappe x Salva BP 3314 Dakar	Tél. (221) 849.56.46	mouskebah@yahoo.fr

31^{ème} Session Ministérielle
Dakar (Sénégal), les 12 et 13 avril 2007

Liste de présence des Experts

Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. SAINT-PIERRE Mesguerre	Haïti	Directeur de la Jeunesse	17, Rues Garoute et Pacot Port-au-Prince	Tél. (509) 245.3051 526.3511	messanpie@hotmail.com djac_sejssc@yahoo.fr
M. Maxi Frantz	Haïti	Chef de Service de Sport pour Tous	«	Tél. (509) 245.3070 496.4281 770.5281	maxif5@yahoo.fr maxif6@yahoo.fr
Mme Maha MASRI	Liban	Conseillère	MJS – Sami Solh	Tél. (961.3) 89.16.14 Fax : (961.1) 42.43.88	basdg@cyberia.net.lb minijes@cyberia.net.lb
M. Abdellatif KIDAI	Maroc	Chef de Service des programmes de formation J. S.	59, Amal 3 Complément C.Y.M. – Rabat 10053	Tél. (212) 66.15.59.63 (212) 37.79.10.41	abdkidai@gmail.com
M. Wandie BEN CHEIKH	Tunisie	Premier Conseiller Ambassade de Tunisie à Dakar	Rue Alpha Hachamiyo Tall Dakar	Tél. (221) 823.47.47	at.dakar@sentoo.sn
M. ATSOO Komla Agbeko	Togo	Directeur National de la Jeunesse	BP 3543 Lomé	Tél. (228) 221.58.61 912.12.50 Fax : (228) 221.75.77	danielatsoo@yahoo.fr
M. Khayar Oumar DEFALLAH	Tchad	Secrétaire Général	MJS – Palais du Gouvernement – BP 519 Ndjaména	Tél. (235) 52.55.38 62.96.824 Fax : (235) 52.55.38	khayaroumar.defallah@yahoo.fr

Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. ARNEPHIE Eric	Seychelles	Directeur Exécutif du Conseil National des Sports	Conseil National des Sports Victoria – Mahé	Tél. (248) 324.991 Fax : (248) 32.40.66	nsc@seychelles.net
M. NDIUCK Amadou Moctar	Sénégal	Inspecteur de la Jeunesse et des Sports	CNEPS de Thiès	Tél. (221) 951.11.74 Fax : 951.36.94	cnepsthies@yahoo.fr
M. DEMBELE Papa Salli Awa	Sénégal	Conseiller Technique	MCCA – Dakar	Tél. (221) 630.40.67	dembele38@hotmail.com
M. NGARGUINA M Job N'Djerayan	Tchad	Directeur des Sports et de l'Education Physique	DSEP	Tél. (235) 625.94.15 51.40.38 923.91.19	ngarjob@yahoo.fr
M. DEH Komi Banzi	Togo	Conseiller Technique	MJS	Tél. (228) 221.23.52 904.79.80	dehbanzi@yahoo.fr
Mme Loraine GEOFFRION	Canada	Agente principale de développement t	ACDI 200 Promenade du Portage Gatineau Qc Canada KIA 0G4	Tél. (819) 997.6380	loraine_geoffrion@acdi-cida.gc.ca
M. FORTIN Jean	Canada	Conseiller	Ministère des Affaires Etrangère – 125 Promenade Sussex – Ottawa, Ontario	Tél. (613) 992.14.09	jean.fortin@international.gc.ca
Mme DUCHESNE Madeleine	Canada	Gestionnaire, Francophonie	Ministère du Patrimoine Canadien – 25, Eddy, Gatineau (Québec) J9A 2X4 Canada	Tél. (819) 997.4600	madeleine_duchesne@pch.gc.ca
Mme Rania YOUSSEF	Egypte	Spécialise au Bureau du Président du Conseil National du Sport	Conseil National du Sport	Tél. (202) 346.1113	rina992@hotmail.com

Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. NGOM Sonar	Sénégal	Conseiller des Affaires Etrangères	Ministère des Affaires Etrangères	Tél. (221) 889.13.33	ngomsonar@yahoo.fr
M. Claude MAILHOT	Canada- Québec	Sous-Ministre Adjoint Education, Loisir et Sports	200 Chemin St-Foy Bureau 4.40 Québec G1R 6B2	Tél. (418) 646.6018	claudemailhot@mels.gouv.qc.ca
M. Benoît LEBLANC	«	Conseiller à la Direction de Francophonie Correspondant National	Edifice Hector-Fabre 525, Bd Rene-Levesque Est Québec G1R 5R9	Tél. (418) 649.2344 Fax : (418) 649.2414	benoit.leblanc@mri.gouv.qc.ca
M. Roger DUVAL	Canada/ Nouveau-Brunswick	Directeur Sport et Loisirs	Fredericton, NB. Canada	Tél. (506) 457.49.50	roger.duval@gnb.ca
M. EBOZO'O NKA Gilbert-Guy	Gabon	Conseiller Technique du Ministre	BP 2150 Libreville	Tél. (241) 44.47.38 07.36.07.44 06.63.25.95	gilbert_ebozo@yahoo.fr
Mme Elisabeth APPINDANGO YE	Gabon	Directeur Général de la Jeunesse et des Sports	«	Tél. (241) 07.35.99.70 76.45.16	appelise@yahoo.fr
M. McLAUGHLIN Jean-Pierre	OIF	Responsable des Projets Jeunesse	13 Quai André Citroën 75015 Paris	Tél. (331) 44.37.33.96 Fax : (331) 44.37.33.61	jean-pierre.mclaughlin@francophonie.org
M. VEERASAMY Anbanaden	Maurice	Directeur de Cabinet - Ministère de la Jeunesse et des Sports	Bat. E. Anquetil – 3 ^{ème} étage Rue S. Ramgoolam – Port Louis – Maurice	(230) 201 12 43 Fax : (230) 211 29 86	aveerasamy@mail.gov.mu

Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. NTAWURUTIN ANA Corneille	Burundi	Directeur Général de la Jeunesse Exp. Jeunesse et Chef de délégation	BP 1097 – Bujumbura	(257) 77 740 213 (257) 222 321 97 Fax : (257) 22 226 231	leopardcol@yahoo.fr
M. NTIBAGIRIMVO O Rémy	Burundi	Conseiller du Ministre Correspondant national de la CONFEJES	BP 1097 – Bujumbura	(257) 79 924 590 (257) 22 22 68 22 Fax : (257) 22 22 62 31	ntibagirimvo@yahoo.fr
M. LAGONOTTE Laurent	France MJSVA	Chef bureau des relations internationales	95, avenue de Belgique 75015 Paris – Belgique	(331) 40 45 94 66	laurent.lagonotte@jeunesse-sports.gouv.fr
M. DEROIDE Jean Louis	France MAE	Chef bureau Echanges de Jeunes et Sports de Haut Niveau	244 Bd St Germain 75007 Paris – Belgique	(331) 43 17 80 57	jean-louis.deroide@diplomatie.gouv.fr
M. GULJEVATEJ Nikola	France MAE	Rédacteur au Service des Affaires francophones	57, bd des Invalides 75700 Paris 07 SP Belgique	(331) 53 69 39 94	nikola.guljevatej@diplomatie.gouv.fr
M. BELANGER André	Canada-Québec	Commissaire aux comptes	1685 Debossy Levis (Québec)	(418) 646 1403	andre.belanger@servicesquebec.gouv.qc.ca
M. RITZ Michel	France	Commissaire aux comptes	13, rue Cambon 75100 Paris Cedex 01	(33.1) 42 98 95 85	mriz@ccomptes.fr
M. ALI HAROUNA Bouramah	Niger	Directeur National de la Jeunesse	BP 215 MJS – Niamey	(227) 20 72 32 92 96 96 15 40 Fax : (227) 20 72 23 36	bouramah@yahoo.fr
M. MOUMOUNI Amadou	Niger	Directeur National des Sports	BP 215 MJS – Niamey	(227) 20 73 36 03 (227) 96 96 25 52 Fax : (227) 20 72 23 36	moumounibk@yahoo.fr

Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
Niazi Abdoulkarim MOKBEL	République de Djibouti	Conseiller technique	MJSLT - BP 2506 Djibouti	(253) 35 51 00	mjslt@intnet.dj
Melle Asli Mouhoumed HOUSSEIN	République de Djibouti	Responsable de Jeunesse au Ministère	MJSLT - BP 7410 Djibouti	(253) 35 51 00 (253) 35 13 86 Cel : (253) 81 56 19	aslie253@yahoo.fr
Ahmed MAHAMOUD	Iles des Comores	Directeur National de la Jeunesse et des Sports	BP 2028 Moroni Comores	(269) 73 28 74 (269) 32 08 63	zato@ifrance.com
LAITAT Alain	Communauté Française de Belgique	Directeur de Cabinet Adjoint. Cabinet du Ministre des Sports	Place Surlet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles	(322) 250.18.68	alain.laitat@cfwb.be
TOUSSAINT Marylène	Communauté Française de Belgique	Conseillère Jeunesse Cabinet de la Ministre de la Culture	Place Surlet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles	(322) 213 17 61	marylene.toussaint@c fwb.be
M. Cheickna TRAORE	Mali	Coordinateur National du FIJ	MJS – BP 91 Bamako	Tél. (223) 648.80.58	souckon01@yahoo.fr
M. Seydou DAWA	Mali	Conseiller Technique	MJS – BP 91 Bamako	Tél. (223) 641.44.05 Fax : (223) 223.90.67	conseillermjs@yahoo. fr
M. OULD ELEYOU I.	Mauritanie	Directeur du Centre National de Formation des Cadres de la J. S.	BP 5777 Nouakchott	Tél. (222) 631.87.95 Fax : (222) 525.03.25	ichmakh2002@yahoo. fr
M. DIALLO Amadou Ousmane	Mauritanie	Expert	Nouakchott – BP 184		amadousmane1@yaho o.fr
M. PARASCHIVES CU Alexandru	Roumanie	Directeur de l'Intégration européenne et des Relations internationales	Bucarest – Rue Vasile Conta n° 16 Secteur 2	Tél. (40.21) 318.90.07 Fax : (40.21) 318.90.26 Mobile : (40.723) 354.902	paraschivescu@gov- sport.ro

Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. GOUMBA Anthime	République Centrafricaine	Chargé de Mission	BP 573 Bangui	Tél. (236) 04.81.83	ganthime@yahoo.fr
M. VEIGA Augusto	Cap Vert	Conseiller Technique	Secrétariat d'Etat BP 684 Praia	Tél. (238) 261.57.57 Fax : (238) 261.67.44	veiga79@yahoo.com.br
M. René HAMAITE	Communauté Française de Belgique	Directeur Général Sport	44, boulevard Léopold II 1080 Bruxelles	Tél. (322) 413.36.70 Fax (322) 413.35.66	rene.hamaite@cfwb.be
Mme ZAHARIAT Said Ahmed	Comores	Conseillère Technique Jeunesse et Sport Correspondante Nationale	Grande Comore – Moroni BP 2028	Tél. (269) 32.14.63 73.38.29 Fax : (269) 73.36.20	zahariat_saidahmed@yahoo.fr
M. SERIBA Mahaman	OIF	Directeur du CIJF	OIF	OIF	mahaman- lawan.seriba@francophonie.org
M. DALLY Marcelin	UNESCO	Chargé de l'EPS	UNESCO –Paris	Tél. (331) 45.68.45.39 Fax : (331) 45.68.56.21	m.dally@unesco.org
LOLLCHAND Ram	CJSOI Maurice	Secrétaire Général	NPF – Rose Hill Île Maurice	(230) 466 10 29 (230) 467 62 32	cjsoi@intnet.mu
Victor S. CISSE	Sénégal	Conseiller Technique	Ministère des Sports	(221) 821 65 04	victorciss@hotmail.com
FONCEL GRIESMAR Janine	Sénégal	Conseiller Technique	Ministère des Sports	(221) 644 59 52	fgriesmar@yahoo.fr
KONE Demba	Sénégal	Directeur Projet Promotion des Jeunes	Rue 54 x 73 Gueule Tapée	(221) 822 12 99	ppj@sentoo.sn

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. HOSANA Barbosa	Cap-Vert	Directrice Générale de la Jeunesse	Praia – Cap-Vert	(238) 260 40 20	hosana.barbosa@sedd .gov.cv hosybarbosa@hotmail .com
M. CARVALHO Inacio	Cap-Vert	Directeur Général des Sports	CP 317 - Praia Cap-Vert	(238) 261 70 72 261 93 58 Fax : (238) 261 70 71	dgdvcv@cvtelecom.cv / balasaravah@hotmail. com
M. MBAYE Alioune Diakhaté	Sénégal	Conseiller Technique N° 2	58, rue Carnot BP 4019 – Dakar	(221) 535.67.00 822 49 16	aliounelepas@yahoo.f r
M. NDIAYE Abdoulaye	Sénégal	Chargé de mission au MS/DAPS	58, rue Carnot BP 4019 - Dakar	822 49 16	abdoulayendiaye30@y ahoo.fr
M. Macodé NDIAYE	Sénégal	Conseiller Technique Jeunesse Coordinateur FIJ/FNIJ	Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi	(221) 869 16 16 (221) 643 24 44	macodiaye@hotmail .com
Mme KANE Dieynaba	Sénégal	Directeur des Sports	Ministère des Sports	(221) 821 67 31	ndtoure2000@yahoo.f r
M. N'DJORE ACKA Jean de Dieu	Canada	Conseiller en politiques des sports	Patrimoine canadien	(1) 819 956 8034 Fax : (1) 819 956 8019	jean-de-dieu_ndjore- acka@pch.gc.ca
M. Ciré LO	Sénégal	Directeur de la Jeunesse et de la Vie associative	Rue Tolbiac x Autoroute - Dakar	(221) 822 01 21	djva@sentoosn
M. GNINGUE Papa Tall	Sénégal	Agent du Protocole Stagiaire	MAE – Place de l'Indépendance	Tél. (221) 232.14.92	
M. Thioye TAFSIR	Sénégal	Conseiller Technique n°1 du Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi	Parcelles Assainies U. 10 Villa 157 – Dakar Sénégal BP 26580 Dakar	(221) 869 16 04 (221) 649 13 26	tafsirth@yahoo.fr

Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. DOUVIS Stavros	Grèce	Secrétaire Général du Sport	7, Kifisias Av. – P.O 15123 Ambelokipi - Athènes	Tél. (30210) 649.7133 649.7134 649.7135	sdouvis@sportsnet.gr
M. PAPAGIANNOP OULOS Chrysoulx	Grèce		«	«	
Mme Patricia HUBERT	CFB	Attachée	Boulevard Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles	(32.2) 24 13 20 23	aatricia.hubert@cfwb.be
M. NINKEMA Etienne Clément	Burkina Faso	Directeur de l'information et de l'Insertion des jeunes	BP 7016 Ouagadougou	(226) 50 31 61 14 (226) 76 65 04 13	ninketienne@yahoo.fr
M. AHO Gaston Jacques	Bénin	Directeur Général de la Jeunesse et des Loisirs	03 BP 2103 Cotonou	(229) 95 28 52 87 (229) 90 04 26 26 64 (229) 21 32 01 71 (229) 22 41 13 30	ahojacque@yahoo.fr
M. TIGRI Bio	Bénin	Directeur général des Sports	03 BP 2103 MCJSL Cotonou	(229) 90 04 09 08	tigribio@yahoo.fr
M. YOUGBARE Alexandre	Burkina Faso	Directeur Général des Sports	01 BP 4401 Ouagadougou 01	(226) 50 30 58 04 (226) 70 25 66 53	alexnatation@yahoo.fr
M. DJONI Baroma	Togo	Directeur de l'Education Physique et des Sports	BP 1257 Lomé	Tél. (228) 22.08.20 909.89.97	djomartin53@yahoo.fr
M. Boubacar BALDE	Guinée	Conseiller chargé de la Jeunesse	Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Sports BP 262 Conakry	Tél. (224) 60.29.80.32 30.45.52.39	boubaldet@yahoo.fr
Mme Germaine MANGUET	Guinée	Chef de Cabinet Correspondante nationale	«	Tél. (224) 60.21.23.24 60.29.85.28 64.34.26.10 30.41.14.64	germainemanguet@yahoo.fr

Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. ALLA YAO François	Côte d'Ivoire	Directeur Général des Sports	11 BP 1568 Abidjan	Tél. (225) 20.21.92.75 21.00.56.73	allayao2000@yahoo.fr
M. SERI Bialli	«	Directeur Général de la Jeunesse	Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs BP V 136 Abidjan	Tél. (225) 20.21.41.41	
Mme BETALA Cécile	Cameroun	Directeur des Normes et du suivi des organisations Sportives	Ministère des Sports et de l'Education Physique	Tél. (237) 729.63.66 223.38.02	injsyaounde2002@yahoo.fr
M. Youssouf FALL	CONFESJES	Secrétaire Général	Rue Parchappe x Salva BP 3314 Dakar	Tél. (221) 849.56.42 Fax : (221) 823.79.44	youssouf.fall@confejes.org
M. Alain GAUTIER	«	Conseiller Technique	«	Tél. (221) 849.56.44	alain.gautier@confejes.org
M. Aimé OUELLET	«	Conseiller Technique	«	Tél. (221) 849.56.43	aime.ouellet@confejes.org
M. Mansour SY	«	Directeur Administratif et Financier	26, rue Huart – BP 3314 Dakar	Tél. (221) 823.33.16	mansour.sy@confejes.org
M. Abdoulaye GUEYE	«	Directeur Adjoint Administratif et Financier	«	Tél. (221) 823.61.39 Fax : (221) 823.79.44	abdoulaye.gueye@confejes.org
M. Brahim BELGHITI ALAOUI	«	Directeur des Programmes EPS/Sport	«	Tél. (221) 823.47.93	brahim.alaoui@confejes.org
Mme Jeanne- Marie IBA-BA	«	Directrice des Programmes Jeunesse	«	Tél. (221) 823.97.29	jeanne-marie.iba-ba@confejes.org
Mme Chantal Liliou THIOMBIANO	«	Directrice Adjointe des Programmes EPS/Sport	«	Tél. (221) 823.17.69 Port. (221) 564.45.70	jeanne.liliou@confejes.org / chanliou@yahoo.fr